

Marées humaines contre la guerre

Europe ■ A Berne comme dans le monde, la société civile s'est mobilisée samedi contre la guerre en Irak. Manifestations monstres à Madrid, Rome et Londres



Près de 40.000 personnes se sont rassemblées samedi devant le Palais fédéral pour manifester contre une guerre en Irak. Dans le monde, près de dix millions de pacifistes ont participé à des manifestations. En Espagne, en Italie et en Grande-Bretagne, trois alliés de Washington dans la crise irakienne, où l'opinion publique ne partage pas la position de leur gouvernement, la mobilisation a battu tous les records. Deux millions de personnes à Madrid, 1,5 million à Barcelone. Trois millions à Rome. Entre 750.000 et deux millions à Londres.

■ page 17

Quelque 40.000 personnes ont envahi les rues de Berne. La place Fédérale s'est révélée trop étroite pour accueillir les manifestants contre une guerre en Irak. PHOTO KEYSTONE

OPINION

Dix millions de personnes à travers le monde, dont 40.000 pour la seule Suisse, voilà qui ne s'était plus vu depuis longtemps: les innombrables manifestations organisées ce week-end pour protester contre la guerre envisagée en Irak ont rencontré un succès incontestable.

Même en tenant compte de l'inévitable mobilisation des forces de gauche et d'extrême gauche dès qu'il s'agit de s'opposer aux Etats-Unis, la participation à ces démonstrations démontre l'ampleur du mouvement d'opinion qui s'est créé autour de ce conflit annoncé, mais aussi la diversité de sa composition qui va bien au-delà de la seule approche politicienne ou d'un anti-américanisme primaire.

Un signe fort

Voilà en tout cas qui va singulièrement compliquer la tâche des partisans d'une offensive armée contre l'Irak. Et qui va mettre Tony Blair – en raison de l'ampleur exceptionnelle prise par la manifestation en Angleterre – dans ses petits souliers, lui, l'allié le plus zélé de Washington.

Le sommet extraordinaire de l'Union européenne, qui débute aujourd'hui à Bruxelles, sera donc passionnant à suivre. Il permettra de mesurer quelle influence ces manifestations ont exercée sur les pays membres. Mais la position de la France, de l'Allemagne et de la Belgique, favorables à une prolongation du mandat des inspecteurs, en ressortira à coup sûr confortée. Un blocage similaire par ailleurs l'Otan, où les négociateurs butaient toujours, hier soir, sur la question du soutien à la Turquie.

Tout cela ne semble pas ébranler le moins du monde George Bush. Mais l'obligera à ménager les Européens pour éviter de durcir les fronts. Et cela ne facilitera pas la tâche des Américains face au Conseil de sécurité de l'ONU, eux qui entendent présenter, peut-être dès demain, un projet de résolution autorisant le recours à la force si l'Irak ne se conforme pas dans les plus brefs délais aux nouvelles exigences qu'ils entendent fixer. Washington devra donc peser de tout son poids pour réunir une majorité, sachant que la France, la Chine et la Russie, tous trois favorables à une solution pacifique, disposent d'un droit de veto. Rudes marchandages en perspective...

Jacques Girard

SKI ALPIN

Zurbriggen, la révélation

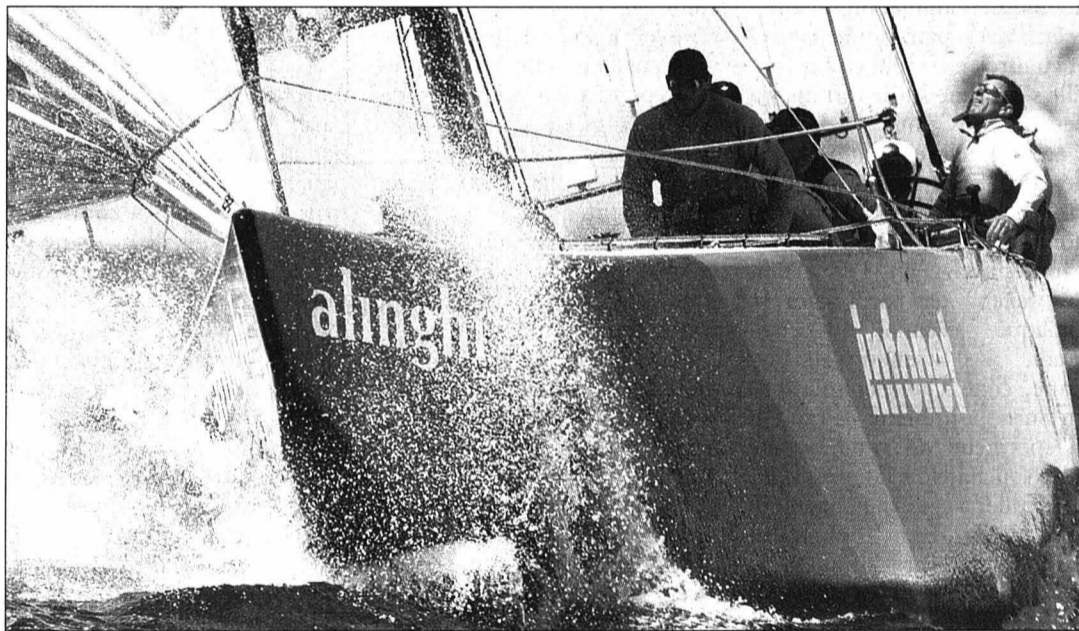


Les Mondiaux de Saint-Moritz se sont terminés hier en apothéose pour la Suisse, avec la médaille d'argent de Silvan Zurbriggen en slalom. Ivica et Janica Kostelic ont dominé le week-end.

PHOTO KEYSTONE
■ pages 26 et 27

Week-end prolifique

Voile ■ «Alinghi» a remporté les deux premières régates. La Nouvelle-Zélande a la gueule de bois



Le bateau suisse «Alinghi» a profité d'une avarie à bord du «Team New Zealand» pour s'adjuger la première régate. Menés tout au long de la deuxième, Russell Coutts et ses hommes sont venus souffler la victoire aux Kiwis. La Nouvelle-Zélande est sous le choc. A Neuchâtel, des supporters d'«Alinghi» ont suivi les courses sur grand écran. PHOTO KEYSTONE
■ pages 5 et 21

HORLOGERIE

Au service du sport



Depuis 125 ans, la maison Longines, à Saint-Imier, est active dans le chronométrage sportif. Du premier chronographe de poche à la visualisation du temps, les innovations technologiques n'ont pas manqué. PHOTO SP
■ page 3

LA NEUVEVILLE

Carnaval et confettis

Emmenés par les tambours de la clique des Boutentrins; les enfants de La Neuveville ont défilé samedi pour le cortège de carnaval, entraînant avec eux une pluie de confettis dans les rues de la vieille ville.

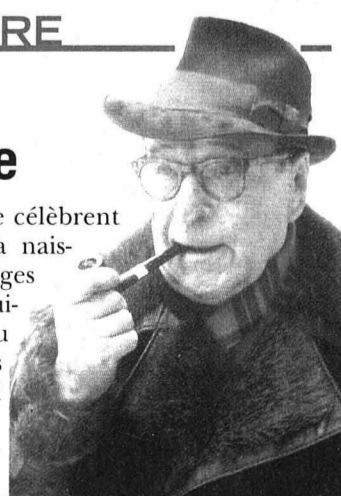
■ page 9

LITTÉRATURE

Le Balzac du XXe siècle

Les villes de Liège et Lausanne célèbrent cette année le centenaire de la naissance du romancier belge Georges Simenon (photo Keystone). Celui-ci a écrit plus de 200 romans, au rythme hallucinant d'un livre tous les quatre mois. Une boulimie qui permet de le comparer à Balzac.

■ page 16



LES BUGNENETS

Champion chez lui

Didier Cuche a activement participé samedi aux festivités du jubilé des téléskis des Bugnenets. Les organisateurs de la manifestation l'ont en effet fait courir sur les pistes qui ont vu ses premières descentes à ski.

■ page 8

HOCKEY

Un point pour Neuchâtel YS

Neuchâtel YS a obtenu un point face à Moutier (4-4), samedi soir, dans la patinoire annexe du Littoral. Les protégés de Jean-Michel Courvoisier n'ont pas réussi à faire la différence durant les prolongations.

■ page 29

ENSA

A majorité fribourgeoise!

Ensa (Electricité neuchâteloise SA) n'est plus neuchâteloise. Les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) en possèdent maintenant la majorité, soit 51%. C'est la deuxième étape de la fusion des deux sociétés d'électricité qui est ainsi consommée. La troisième et dernière étape aura lieu en 2005, avec la totalité des actions reprises par l'entreprise fribourgeoise. La première étape date de 2001, avec la vente de 10% des actions Ensa en provenance de l'Etat (qui avait pu assainir Gansa, société gazière) et du Locle.

En décembre dernier, l'Etat a vendu encore 12,4% de ses actions aux EEF, et en janvier, les Fribourgeois sont entrés en possession d'un certain nombre d'actions en provenance de La Chaux-de-Fonds (5,75%), du Locle (4,41%) et de la Ville de Neuchâtel (7,45%). Pour le compte, il convient d'ajouter encore les 8,13% que les EEF avaient acquis d'Ensa elle-même et les 2,86% qu'elles détenaient depuis des dizaines d'années.

Quand la fusion sera totalement consommée, les autorités neuchâteloises conserveront néanmoins une certaine part de la nouvelle société qui sera constituée. /rgt

Des protecteurs, pas des tueurs

Nature ■ Les pêcheurs neuchâtelois rallient la Fédération suisse de pêche. Un bon moyen de défendre leurs intérêts et de montrer leur vrai visage

Par
Stéphane Devaux

Les pêcheurs neuchâtelois ne resteront plus muets. Samedi, au Locle, les délégués des sociétés affiliées à la Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière (FNPR) ont accepté de réintégrer, après plusieurs années d'absence, la Fédération suisse de pêche (FSP). Une décision qui comble d'aise le jeune président de la FNPR, Laurent Giroud, qui en avait fait une de ses priorités depuis son accession à la tête de la fédération, il y a un an.

«Cela devient nécessaire pour défendre nos intérêts. Il s'agit de montrer aux associations de protection des animaux que les pêcheurs, comme les chasseurs, ne sont pas de vulgaires tueurs ou massacreurs de faune, mais que nous sommes avant tout des protecteurs des milieux naturels. Pour se faire entendre, il vaut mieux se regrouper», plaide-t-il. A ses yeux, bon nombre de représentants de ces associations ne se soucient pas du travail fourni par les fédérations de pêche. Pire, ils l'ignorent et pèsent sur des décisions qui vont à l'encontre de la défense des populations aquatiques.

«Prenez le cormoran, par exemple. Depuis qu'il est protégé pen-

dant sa nidification dans les pays nordiques (réd: où, auparavant, on prélevait des œufs pour la consommation humaine), il a envahi toute l'Europe.» Trop à l'étroit, ces gros consommateurs de poissons s'en viennent donc régulièrement se régaler de truitelles du Doubs. Même les 22 km de ficelles tendues à travers la rivière ne les ont pas découragés. Et pour cause, la plupart ont été coupées... Face à l'acuité du problème, la fédération a créé une commission, qui tentera d'établir, avec l'Etat, un plan de lutte.

Autre preuve de la bonne volonté des pêcheurs, ce sont eux qui poussent à limiter les prises. L'an dernier, la FNPR avait proposé que l'on limite la pêche à 30 prises mensuelles et à 100 par an. Cette année, le Conseil d'Etat ne fera appliquer que la première mesure, mais Laurent Giroud ne désespère pas quant à la seconde.

Risques de pollution

«La pêche, c'est un sport et une activité de gestion des cours d'eau. L'ère de la pêche au kilo est révolue», assène-t-il, satisfait aussi que la fédération soutienne les propositions des sections visant à une gestion saine et responsable. Dont l'une demande de retard



En attendant le 1er mars, date d'ouverture de la saison, les pêcheurs se penchent sur les nombreux dossiers qui les préoccupent. PHOTO ARCH-MARCHON

der de quinze jours le début de la pêche au brochet dans le Loclat et la Vieille Thielle. Anecdote que ce report du 1er au 15 mai? Pas du tout: on réduit ainsi le risque de prendre des femelles pleines d'œufs. Et on favorise la reproduction naturelle...

Enfin, ces mêmes pêcheurs s'inquiètent de la qualité de

l'eau de l'Areuse dans le Val-de-Travers. En cause, les stations d'épuration, qualifiées de «vieillissantes». Samedi, leur président a dit vouloir tirer la sonnette d'alarme, avant une «pollution majeure».

Et pour que leur sport favori reste une fête. Comme celle qui sera organisée le 15 juin à Champ-du-Moulin. Et comme

celle que se font les enfants participant au passeport-vacances dans le haut du canton. L'an dernier, l'engouement a été tel que seuls 30 écoliers, sur les 147 inscrits, ont pu jouer du bouchon. Alors, foi de pêcheurs, promis, cette année, ils vont s'y mettre à beaucoup plus pour les encadrer. Histoire de les faire mordre à l'hameçon? /SDX

LA CHAUX-DE-FONDS

Subtec: et de dix!

Sous le signe de la reprise, le 10e salon Subtec? C'est en tout cas ce qu'affirment, à trois mois de l'ouverture, les organisateurs du rendez-vous d'affaires biennal de l'Arc jurassien: «Le taux d'inscription enregistré à ce jour est déjà supérieur à celui de l'édition précédente à la même époque», explique la jeune entreprise Arc management, organisatrice, dans un communiqué. En 2001, plus de 200 exposants avaient participé à la 9e édition, à La Chaux-de-Fonds.

Organisé sur quatre jours – les 20, 21, 22 et 23 mai prochain – Subtec 03 attirera en premier lieu, et c'est sa vocation, des entreprises actives dans la sous-traitance industrielle: mécanique, micromécanique, usinage, traitement de surface, électronique, outillage et automation notamment. Quelque 20% des exposants viendront de l'étranger, en particulier de France voisine. /frk

ENBREF

CONFÉRENCE ■ Lutte contre le crime. A l'issue de l'assemblée générale de la SNSSES (Société neuchâteloise de sciences économiques et sociales), Claude Nicati, substitut du procureur général de la Confédération, donnera une conférence publique. Elle portera sur la lutte contre le crime organisé et le blanchiment d'argent et tentera de répondre à la question suivante: mission impossible ou défi? Cette conférence aura lieu demain, à 18h, à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel. /sdx

Trouver la force d'un lieu et préserver son intégrité

Centres d'interprétation ■ Au Canada, les parcs naturels sont un volet de l'industrie touristique

Appelons-la sensibilisation, vulgarisation ou encore animation. L'interprétation du patrimoine naturel et culturel, c'est tout ça à la fois. Elle s'exprime sur le terrain, via des moyens multiples: lieux d'accueil et d'exposition, panneaux d'information, sentiers didactiques, points d'observation. Au Canada, elle favorise l'apprentissage et l'éducation des visiteurs des parcs naturels, explique Johanne Blanchet. Jeudi, aux Geneveys-sur-Coffrane, cette Québécoise vivant en Suisse a présenté ce qui fait la spécificité de cette activité aux Neuchâtelois intéressés. En particulier à ceux qui imaginent faire de la Ferme Robert un centre d'interprétation de la zone du Creux-du-Van.

Au Canada comme ailleurs, le rôle premier des parcs est de conserver l'espace sauvage. Paradoxe: victimes de leur succès, ils accueillent une très importante population urbaine avide d'air pur et de détente. «Certains week-ends, c'est l'horreur», admet Johanne Blanchet. C'est là, précisément, qu'intervient la dimension «pédagogique» des centres d'interprétation et des professionnels qui y travaillent: scientifiques, guides ou interprètes du patrimoine. Les programmes – visites guidées, animations ou ateliers – sont aussi conçus pour canaliser le flot de visiteurs.

Mais ils sont aussi élaborés en fonction de la spécificité du parc. «A chaque fois, il faut trouver ce qui fait la force d'un lieu», note-t-elle. Lieu qui n'a pas systématiquement la superficie d'un parc: «Un centre peut aussi se mettre en place autour d'un lieu historique, qu'il s'agisse d'un moulin,

d'une gare ou de la maison natale d'une personne célèbre.»

Retombées multiples

A l'en croire, l'affaire marche. En 2001, le réseau de Parcs Canada, agence gérée par le Ministère canadien du patrimoine (38 parcs, dont trois au Québec) a comptabilisé 27 millions de jours de visite (pour 31 millions d'habitants). En 1994 déjà, ils employaient 50.000 personnes à plein temps et leurs retombées économiques étaient estimées à deux milliards de dollars canadiens (environ 1,8 milliard de francs suisses). Bref, c'est un pan complet de l'industrie touristique. «Mais pas seulement: leurs retombées sont également scientifiques et sociales. Non seulement on en connaît mieux l'écosystème, mais c'est aussi tout un lieu qui bénéficie d'une reconnaissance publique.» /SDX



La Ferme Robert pourrait-elle devenir le centre d'interprétation de la nature du Creux-du-Van? PHOTO ARCH-MARCHON

Les députés sont au pied du Château

Grand Conseil ■ La session de février commence demain



Un hémicycle, deux demi-jours, 115 députés. Et combien d'interventions? PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Se maine de relâche oblige, ce n'est pas la dernière semaine de février que les députés au Grand Conseil neuchâtelois consacreront à leurs travaux, mais l'avant-dernière. Ils reprennent donc le chemin du Château demain, pour être à pied d'œuvre à 13h30.

Lors de leurs deux demi-jours de session, les élus cantonaux devront se prononcer sur deux crédits qui, réunis, coûteront un peu plus de deux millions de francs à l'Etat. Le premier, d'un montant de 1,17 million, doit permettre de rembourser – partiellement – la subvention fédérale obtenue en 1995 pour la transformation de la Maison d'éducation au travail, à La Chaux-de-Fonds. La Ronde, comme on l'appelle aussi, étant réaffectée en lieu pour adultes en semi-liberté ou semi-détention, il faut donc rendre à Berne l'argent non nécessaire.

Le second, à peine inférieur (1,1 million), doit être affecté à la transformation d'un bâtiment de l'arsenal cantonal de Colombier. Ses futurs utilisateurs? La police cantonale, qui y aura son centre de formation, et le Service des sports, qui quittera ainsi Neuchâtel.

Gestion publique

Auparavant, le Grand Conseil aura planché sur sa propre organisation – sous l'angle du droit des députés à obtenir les informations utiles à leur travail – et se sera plongé dans les tourbillons de la gestion publique. Pour dire, en fin de compte, s'il accepte de proroger un décret adopté en 1999, histoire d'assurer la poursuite et l'approfondissement de la démarche Gespa. Pour ceux qui l'auront oublié, cette dernière vise à rendre plus performantes les prestations des services de l'Etat. /sdx

AUDEMARS PIGUET
«Royal Oak»
pour Alinghi



La «Royal Oak Offshore Alinghi», une édition commémorative signée Audemars Piguet. PHOTO SP

Audemars Piguet participe à l'aventure. Créée en 1851, la Coupe de l'America est considérée comme la plus prestigieuse épreuve de voile au monde. «Cette traditionnelle épreuve repousse depuis toujours les défis à l'extrême, dans l'unique objectif de vaincre... le temps», explique Audemars Piguet.

Après avoir accompagné en 1999 Be happy, premier Défi suisse dans cette épreuve, la marque horlogère a choisi de s'associer une nouvelle fois à un équipage suisse – le Team Alinghi – qu'elle soutient depuis déjà deux ans dans sa quête de la Coupe de l'America 2003.

Pour l'instant, c'est une réussite totale. «A l'autre bout du monde, dans le golfe néo-zélandais d'Hauraki, Alinghi s'est imposé au fil des régates comme un bateau étonnant. Bénéficiant des technologies les plus pointues et du travail de recherche des meilleurs spécialistes, il est le symbole éclatant de l'esprit d'innovation et du degré de perfection qu'exige un tel challenge. Mais depuis le début des compétitions, ce qui fait la force d'Alinghi, c'est aussi son équipe: sur le pont comme au sol, elle met tout en œuvre pour améliorer les performances du bateau. Jusqu'à remporter la Coupe Louis-Vuitton. Car le 19 janvier 2003, après vingt-cinq victoires et seulement trois défaites, le Défi suisse se qualifiait pour la Coupe de l'America, devenant ainsi l'adversaire du défendeur, Team New Zealand», indique Audemars Piguet.

«Parce que la manufacture cultive depuis toujours son goût pour la tradition et l'innovation, elle crée aujourd'hui la 'Royal Oak Offshore Alinghi' à montage automatique. Une interprétation éclatante de l'esprit d'excellence, qui, en s'inspirant de la première montre sportive de luxe en acier lancée il y a plus de trente ans, affirme son goût pour l'extrême et son éternel penchant pour l'élégance», affirme la société du Brassus.

Chez Audemars Piguet, la collection «Sport» rassemble les montres «Royal Oak» – dont la première a été créée en 1972 –, sportives haut de gamme, étanches à 50 mètres, et les montres «Royal Oak Offshore», – créées en 1992 – conçues pour les sports extrêmes, étanches à 100 mètres. La fabrication des boîtiers de ces modèles nécessite plus de 250 opérations successives incluant tous les types de finition artisanale: anglage, lapidage, polissage, broyage, sablage et perlage. /dad-sp

125 ans au service du sport

Chronométrage ■ Longines a fait œuvre de pionnier depuis 1878. Aujourd'hui, via Swiss Timing, la tradition se perpétue

Par
Daniel Droz

A Saint-Imier, Longines, société du Swatch Group, a inauguré un espace consacré au chronométrage sportif le 28 janvier dernier (voir notre édition du 29 janvier). La marque horlogère a fait œuvre de pionnière dans le domaine dès le dernier quart du XIXe siècle. En effet, en 1878, elle «développa son chronographe sur la base d'un brevet pris par Alfred Lugin, qui travaillait alors pour J. Eugène Robert à La Chaux-de-Fonds; Robert était aussi le représentant de Longines à New York», peut-on lire dans le passionnant ouvrage consacré aux 125 ans de chronométrage sportif de Longines, rédigé par Lucien F. Trueb. Ce chronographe de poche simple avec petite seconde, le calibre 20H, était le premier d'une série de réalisations qui allait forger la réputation de la société.

Onze ans plus tard, en 1889, le calibre Longines 19CH à compteur 30 minutes est le premier chronographe à mesurer le temps au cinquième de seconde. Il connaîtra son baptême du feu lors des Jeux Olympiques de 1896 à Athènes. La période allant de 1878 à 1940 n'a pas connu de développement majeur.

Système du fil-coupé

En 1911, Longines a tout de même développé un système de chronométrage électromécanique selon le système du fil-coupé. Celui-ci a été utilisé pour la première fois en 1912 à la Fête fédérale de gymnastique à Bâle pour la course des 80 mètres. «Au départ, l'athlète coupait un fil tendu à travers la piste, ce qui déclenchait un signal électrique; transmis par câble à la ligne d'arrivée ce signal déclenchait un chronographe à commande électromagnétique. A l'arrivée, l'athlète coupait un second fil, ce qui arrêtait le chronographe», explique Lucien F. Trueb.

Dans les trois décennies qui ont suivi l'année 1940, le chronométrage sportif va connaître un développement fulgurant, «la mécanique et l'électromécanique étant balayées par l'électronique beaucoup plus performante». Longines a contribué directement à de nombreuses innovations technologiques. La société a de nouveau œuvré en pionnière dans le domaine du chronométrage automatique quasi instantané et de la visualisation photographique du temps.

En 1945, à Saint-Imier, est mise au point la barrière lumineuse à cellule photo électrique. Cette percée technique va révolutionner le chronométrage des sports d'hiver et d'été, mettant fin à l'ère du fil-coupé. Quatre ans plus tard, l'entreprise lance la «Chrono-caméra» destinée à l'enregistrement au dixième de seconde par photographie des résultats d'une épreuve.



Un coffret de chronométrage avec chronographe-compteur mesurant au 1/10e de seconde. PHOTO SP

Neuf ans plus tard, une nouvelle étape est franchie par Longines. La société met au point sa première horloge à quartz qui établit, à l'Observatoire de Neuchâtel, un impressionnant record de précision: la «Chronocinégine» est née. «Elle comprend une caméra de 16 mm couplée à un compteur piloté par une horloge à quartz. Ce système fournit aux juges des divers épreuves un film comportant plusieurs images au 1/100e de seconde permettant de suivre la progression des athlètes à l'approche de la ligne d'arrivée et lorsqu'ils la franchissent. Grâce au développement rapide de la pellicule, il est possible de déterminer avec une grande précision et avec un délai minime la situation sur la ligne d'arrivée», explique-t-on à Saint-Imier.

Les officiels n'en restaient pas moins méfiants. «En parallèle au quartz, il fallut des années durant chronométrer les événements sportifs à l'aide de chronographes mécaniques conventionnels. De 1954 à 1968, le temps mécanique était le temps officiel en cas de litige. Dès 1972 aux Jeux olympiques de Munich, le temps électronique devint le temps officiel», écrit Lucien F. Trueb.

Développement continu

Longines n'a jamais cessé de développer la chronométrie. En 1956, l'entreprise met notamment au point la «Contifort» qui imprime sur une pellicule en continu et à développement immédiat, l'image de la progression des concurrents dans le temps et l'espace sur la ligne d'arrivée. En 1968, naît le

«Télé-Longines 2002», premier représentant d'une lignée très performante. «Contrôlé par un oscillateur à quartz, ce chronographe électronique est doté de quatre mémoires, mesure les temps au millième de seconde et imprime les résultats sur papier», indique-t-on chez Longines.

La série se poursuivra avec les Télé-Longines 3120, 3002, 3010 et 3008. Ces appareils permettront de mesurer simultanément les performances de tous les concurrents d'une course, de mesurer en simultané au millième de seconde l'écart entre deux concurrents évoluant sur des pistes parallèles ou, encore, de chronométrer simultanément huit concurrents au départ différé et enregistrer les temps intermédiaires et finaux. /DAD

Aujourd'hui, le temps est diffusé

En 1972, sous l'égide la FH – la Fédération de l'industrie horlogère suisse –, Longines et Omega fondent Swiss Timing. Ces années marquent aussi l'avènement de ce que Lucien F. Trueb nomme «le temps diffusé».

«Lors de la retransmission d'événements sportifs, l'intégration du temps chronométré par Longines à l'image télévisée était un must, explique l'auteur du livre consacré au chronométrage sportif, L'appareil «Read-out» amorça un premier pas dans ce sens et fut mis en service dès 1968. Il traduisait toutes les données du «Télé-Longines», y compris les temps intermédiaires, en chiffres lumineux que la caméra de télévision reprenait en même temps que le nom Longines. C'était une première».

Par le biais de Swiss Timing, Longines va assurer le chronométrage de nombreuses manifestations dont les Jeux olympiques. La marque imérienne a aussi été le chronométrateur officiel du

championnat du monde automobile de Formule 1 de 1982 à 1992.

Aujourd'hui, «les appareils spécialisés pour certains sports sont de plus en plus souvent remplacés par l'ordinateur, nettement plus performant, mais d'un maniement pas toujours facile. Tout le monde n'apprécie pas les longs menus sur l'écran et les fenêtres qu'il faut constamment soit ouvrir, soit fermer. Mais le futur appartient certainement à la combinaison de l'ordinateur équipé de logiciels à maniement facile, de l'horloge à quartz et de capteurs pourvus d'émetteurs-récepteurs», estime Lucien F. Trueb.

Le chronométrage sportif ne s'arrête pas non plus à la seule mesure du temps. En natation, on a recours à une plaque de contact que le concurrent doit toucher. Au tennis, les filets sont équipés de capteurs qui détectent la moindre vibration. Des transpondeurs identifient les athlètes lors de courses cyclistes, de triathlons ou de marathons.

Le panneau d'affichage a aussi pris une toute autre dimension. «Les panneaux monochromes à diodes lumineuses sont aujourd'hui les plus économiques. La lumière ambrée est généralement préférée. Si les diodes sont arrangées par groupe de deux, il est possible de réaliser une représentation bicolore. Aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004, on compte installer une centaine de panneaux monochromes et bicolores d'une surface de 60 mètres carrés chacun. Les spectateurs apprécient beaucoup les panneaux couleurs réalisés à l'aide de trois ou quatre diodes lumineuses par point pour les couleurs rouge, bleu et vert, mais ils sont fort onéreux; leur commande est analogue à celle d'un tube de télévision», explique-t-on chez Longines.

Chez Swiss Timing, le souci de la précision est permanent et le développement des technologies ne connaît aucun frein. Pour le grand plaisir du spectateur et du téléspectateur. /dad

JAQUET DROZ
Réplique
contemporaine

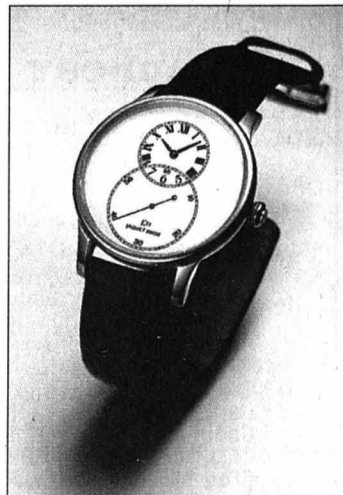
La marque Jaquet Droz, acquise par le Swatch Group en 2000, veut perpétuer la tradition du créateur Pierre Jaquet-Droz. Celui-ci est connu de par le monde pour ses automates. Il n'en était pas moins un horloger. Dans la rue qui porte son nom à La Chaux-de-Fonds, les maîtres-horlogers de la société continuent, dans leurs ateliers, de perpétuer cette tradition.

«Deux cercles, intersectés et formant un huit... En Chine un symbole de chance, que les Jaquet-Droz n'avaient pas manqué d'inscrire sur une des nombreuses montres de poche qu'ils destinaient vers la fin du XVIIIe siècle à ce lointain pays», indique la société dont le siège se trouve à Bienne.

Nous retrouvons aujourd'hui ce symbole sur la «Grande Seconde» de la marque. Heures romaines et secondes à chiffres arabes, les deux cercles de la «Grande Seconde» se déploient à leur aise sur le vaste cadran en émail grand feu d'un boîtier en or gris. «Avec ses 43 millimètres de diamètre, ses flancs élégamment «bassinés» à l'instar d'une montre de poche d'antan et à la douceur de ses arrondis, le plaisir du toucher rejoint celui de l'œil», indiquent ses concepteurs.

Le mouvement à remontage automatique assure au modèle une réserve de marche de 72 heures. Visibles à travers le dos du boîtier en saphir transparent, ses ponts et sa platine portent un décor en côtes de Genève tandis que sa masse oscillante, en or gris 18 carats, est rehaussée d'un décor «soleil».

«Au bonheur d'alors s'ajoute aujourd'hui le privilège d'arborer au poignet sa réplique contemporaine, incarnant l'art d'une famille d'artistes remarquables ayant durablement marqué leur époque que l'histoire même du temps», estime la maison Jaquet Droz. Et d'ajouter: «Ces artisans d'exception furent en effet les premiers à projeter jusqu'au bout du monde le savoir-faire de l'horlogerie et de la mécanique fine suisses. Comme Londres régnait à l'époque sans partage sur l'industrie et le commerce mondiaux, les Jaquet-Droz avaient pris soin d'y établir une de leurs trois manufactures. C'est à partir de celle-ci que leurs petits bijoux d'invention et de fantaisie parvirent à fasciner mandarins en Chine, maharadjahs en Inde et grands seigneurs japonais». /dad-sp



«Grande Seconde», signée Jaquet Droz. Les deux cercles intersectés et formant un huit étaient déjà inscrits sur les montres de poches des Jaquet-Droz à la fin du XVIIIe siècle. PHOTO SP

PUBLICITE

Partner

PARTNER JOB SA, 2001 Neuchâtel
Rue St.-Maurice 2, Tél. 032 / 729 09 90, E-mail: pjneuchatel@partnerjob.ch
PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 47/49, Tél. 032 / 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

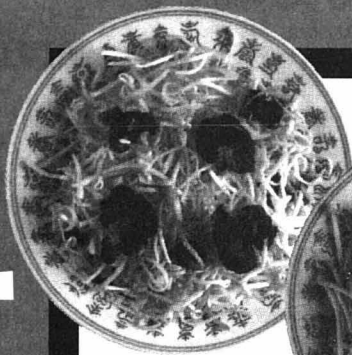
Votre lien de confiance
avec les professionnels du monde horloger

HORLOGERIE ET BRANCHES ANNEXES
MICROTECHNIQUE TECHNIQUE ADMINISTRATION ENCADREMENT

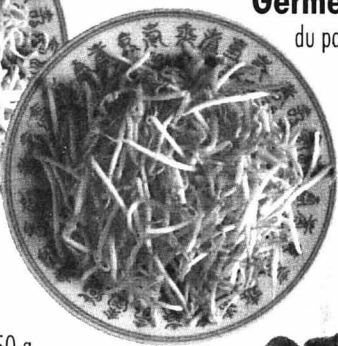
L'Asie fascinante

气
味
很
香

Mmmh! ,ça sent bon.
(chinois)



Mélange chinois
du pays, sachet de 250 g
3.-



Germes de soja
du pays, sachet de 250 g
2.-

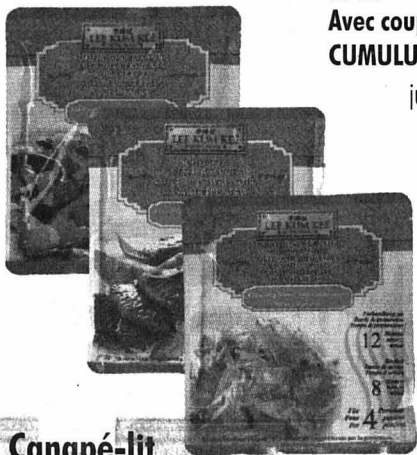
Shii-Take
du pays et de France
sachet de 150 g **5.60**



Action jusqu'au 24.02
Nasi-goreng + 1 Mivella vert
Provenances : Suisse, USA, Thaïlande
L'assiette **12.50** ~~15.70~~



Wok
30 cm **58.-**
Avec coupon de rabais
CUMULUS de 10.- **48.-**
jusqu'au 28.02.03



Sauces
curry et noix
de coco,
au poivre noir,
cantonaise
le sachet de 120 g
1.70

Canapé-lit
HONSHU
Action jusqu'au 10.03.03
882.- 980.-
Cet article est en vente dans les MICASA
d'Avry-Centre et M-PARC de Marin-Centre



M-CUMULUS:
des points,
des économies.

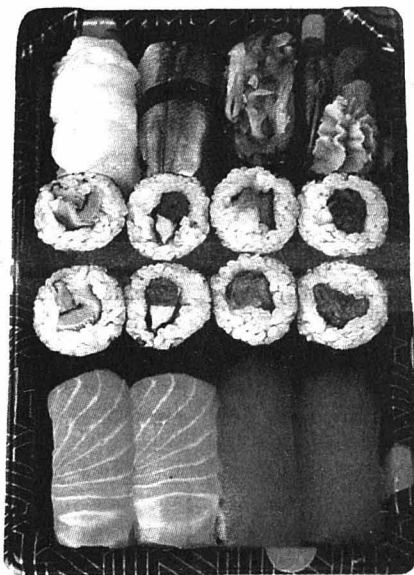
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg



Chop-stick
nouilles orientales
paquet de 250 g
2.20

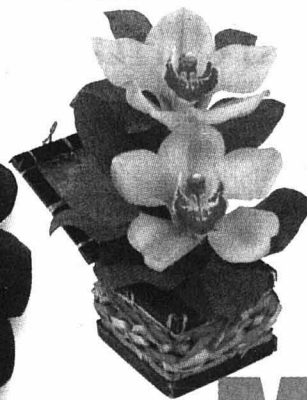


Chop-stick
chips aux crevettes
paquet de 75 g
1.60



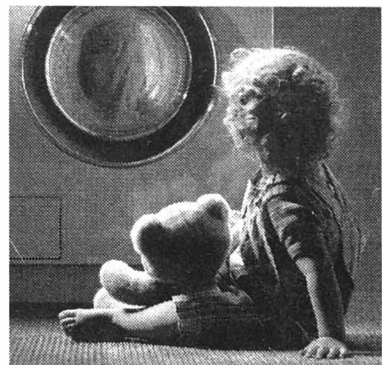
Sushi Kisaragi* **19.50** ~~24.-~~
le plateau
Action jusqu'au 28.02
*Ce produit est en vente uniquement à
Marin-Centre, Avry-Centre, Métropole-Centre
à La Chaux-de-Fonds, Gruyère-Centre à Bulle,
Pérolles-Centre à Fribourg et Neuchâtel centre-ville (rue de l'Hôpital)

Arrangement
d'orchidées
Action jusqu'au 22.02
10.50 ~~12.-~~



MIGROS

Laver-sécher... 028-387549



STEIGER
Votre centre:
Miele
Electrolux
Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels
Steiger
Krähenbühl & Cie
Pierre-à-Mazel 4,6
Neuchâtel
Tél. 032 725 29 14

GABRIEL MEDIUM
FLASH VISIONS
0901 222 339
Grande expérience
parle aussi espagn.
7/7 2.50 minute
RDV 079 259 29 10
018-108877

Vanessor
Vue TV et Presse.
Médium pur, Tarologie
et Numérologie.
au 0901 222 582
7/7 de 8 h à 00 h
IVP Fr. 2.50/min.
bernard.nicolas19@wanadoo.fr
018-110110

CHRISTINA MEDIUM
A votre écoute
Aide et Conseils
0901222 332
de 9h à 23h 2.50m
cp 574 1290 versoix
018-108885

Sophia & Peter
de renommée internationale
Flashes précis et datés!
Aide et réponse immédiates
au 0901 222 141 et 7/7.
Fr. 2.50/min.
ivp.france@hotmail.com
018-110127

Natacha
médium, grande voyante du
domaine affectif et familial.
Avec mon tarot de l'amour
votre avenir n'a plus de secret
et je vais vous faire les plus
grandes révélations de toute
votre existence! Appelez-moi
non stop au 09 012 225 89.
(Fr. 2.50/min.) IVP - 1201 Genève
018-110114

ERIC
NOMBREUSES
REFERENCES
MEDIATQUES
0901 222 144
Le confident, Médium et
Astrologue, des Stars.

Mme Ambre
Médium Pure par flash
de mère en fille
Spécialiste de
l'Affectif
et du couple
au 0901 222 588
*Je vais vous faire la plus belle
voyance de toute votre vie!*

VU TV-PRESSE
Mme Nina
Médium pure et
Tarot de l'Amour
Spécialiste
du cœur!
au 0901 222 585

enseignement
et formation

Marshall Language Studies
Jordis 3a - 2016 Cortaillod - e-mail: info@mlstudies.ch
Séjours linguistiques
AUSTRALIE - NOUVELLE-ZÉLANDE
Tél. 032 841 55 78

Cherchez le mot caché!

Un anneau, un mot de 8 lettres

La solution de la grille, paraîtra demain
dans l'édition de L'EXPRESS

Les mots cachés paraissent
chaque lundi, mercredi et vendredi

- | | | | |
|-------------------|-------------------|----------|---------|
| A Adagio | Jersey | Safran | Visible |
| Arène | Jockey | Scare | Volet |
| Artisan | Joran | Scarole | Yak |
| Avertir | K Karité | Shiatsu | |
| C Caraque | Kicker | Sifilet | |
| Carpe | L Lister | Sketch | |
| Chétive | M Minière | Solfier | |
| Click | N Niçois | Souchet | |
| Crosne | O Odéon | Spergule | |
| Eland | Orphie | Stocker | |
| F Fiancer | P Péon | Tapioca | |
| G Grémille | Pèze | Tartare | |
| Grimer | Plier | Titane | |
| I Ilot | Prame | Vairé | |
| Isobare | R Roadster | Vaste | |
| J Jangada | S Sacre | Villa | |

17/02/03

A	E	L	L	I	M	E	R	G	E	V	I	L	L	A
E	R	N	A	S	I	T	R	A	V	A	I	R	E	V
Z	T	E	L	I	F	I	S	V	I	S	I	B	L	E
E	L	A	N	D	M	R	P	R	T	T	T	E	V	R
P	R	A	M	E	E	A	E	E	E	E	R	O	E	T
S	L	A	R	N	R	K	R	A	H	A	L	C	O	I
C	K	I	B	S	C	C	G	C	C	E	N	L	L	R
A	C	E	E	O	A	L	U	S	T	A	I	H	S	I
R	I	A	T	R	S	O	L	F	I	E	R	Y	E	N
O	L	S	A	C	S	I	E	F	N	O	T	E	R	A
L	C	Q	R	A	H	I	N	A	K	I	C	K	E	R
E	U	K	T	R	H	N	R	O	T	G	C	C	I	F
E	A	T	A	P	I	O	C	A	E	A	C	O	N	A
Y	E	S	R	E	J	A	N	G	A	D	A	J	I	S
E	N	O	E	P	R	E	T	S	D	A	O	R	M	S

Cliquez sur :

jeux

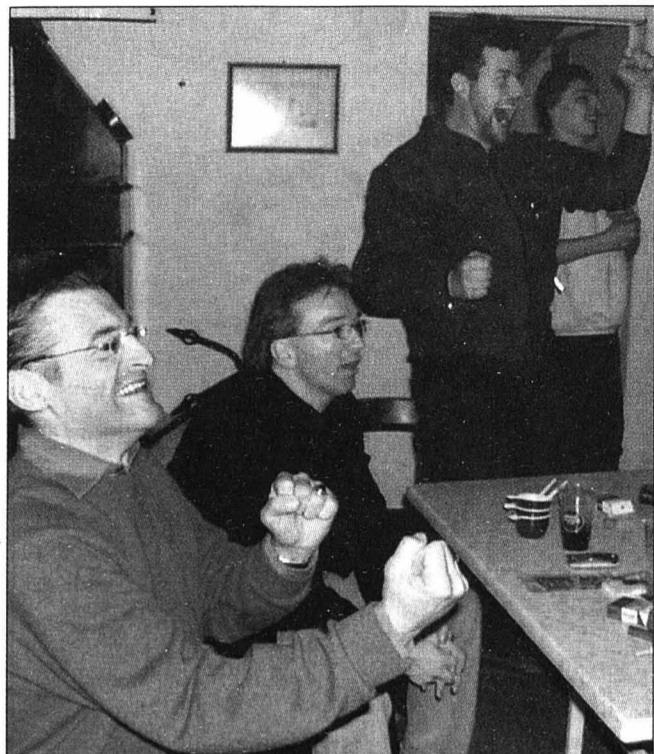
Chaque semaine des prix à gagner.

L'EXPRESS
www.lexpress.ch

028-388151

Deux points contrastés

Cercle de la voile ■ Des supporters d'«Alinghi» ont vibré ensemble, ce week-end, pour le début de la Coupe de l'America 2003



Pour la plus grande joie des irréductibles restés jusqu'à la fin au CVN (à gauche), «Alinghi» a pris hier le meilleur sur «Team New-Zealand», qui avait fait la plus grande partie de la course en tête.



PHOTOS PAUCHARD ET KEYSTONE

Par
Jean-Michel Pauchard

En voile, les choses vont parfois très vite et parfois trop lentement. Aux premières heures de samedi, puis d'hier, les supporters d'«Alinghi» rassemblés au Cercle de la voile de Neuchâtel (CVN) ont ainsi vécu deux nuits contrastées, quoique marquée chacune par une victoire du Défi suisse face à «Team New Zealand», actuel détenteur de la Coupe de l'America.

Sept irréductibles

Un peu après minuit dans la nuit de vendredi, on compte une trentaine de personnes devant les deux écrans installés au club-house du CVN. Elles réussissent presque à se taire quand démarre le direct sur TSR1, mais elles applaudissent le départ, apparemment persuadées qu'«Alinghi» a franchi la ligne quelques fractions de seconde

avant son adversaire (ce qui n'était vraisemblablement pas le cas).

L'apparition d'un seau bleu à des fins d'écopage dans le cockpit de «Team New Zealand» suscite quelques ricanelements qui tournent à la stupeur quand, dans la puissante brise qui souffle le plan d'eau, le bateau noir casse sa bôme, puis ne parvient plus à tenir de génois dans l'étau creux qui relie le haut du mât à l'étrave. Chacun comprend alors vite que, sauf catastrophe, l'équipage de Russell Coutts vient de marquer son premier point d'une façon frustrante sur le plan du spectacle et qui ne dit pas grand-chose sur la valeur des deux équipages et de leurs montures.

Rien à envier

Peu après 2h, l'assistance a diminué de moitié et seuls sept irréductibles resteront assez longtemps pour s'assurer que le bateau suisse a bien pu

boucler la totalité de son parcours.

A la même heure, le lendemain, la deuxième manche n'a toujours pas démarré, faute de vent convenable. Même si la TSR meuble très convenablement l'attente, l'assistance, déjà un peu moins nombreuse que la veille, s'est réduite à huit personnes au moment du départ, donné vers 3h50.

Elles ne vont pas être déçues, mais passeront par toutes sortes d'états d'âme. «Alinghi» a droit à des applaudissements quand il défile devant l'étrave de son adversaire, mais, dès le premier bord de portant, on remarque surtout l'efficacité des Néo-Zélandais, dont le skipper Dean Barker n'a apparemment rien à envier à son ancien maître en match-racing, Russell Coutts lui-même.

Parfois, des discussions un peu académiques s'engagent entre l'administrateur du CVN et son responsable du marketing sur la gravité de la position

d'«Alinghi», quand arrive enfin le dernier bord. L'assistance semble résignée au premier point de «Team New-Zealand», mais les attaques incessantes du bateau suisse finissent par le rapprocher de son adversaire, qu'il passe une dizaine de minutes avant l'arrivée.

On n'ose presque pas se reprendre à y croire: «Montrez-nous ces lay-lines!» (réd: qui délimitent le cadre dans lequel les bateaux doivent évoluer pour perdre le moins de distance possible), demande un spectateur qui ne parvient pas à voir si la petite avance soudain prise par «Alinghi» lui permettra d'échapper aux ultimes coups tactiques de son adversaire.

Elle le lui permet: peu avant 6h30, le Défi suisse engrange son deuxième point. Nettement plus applaudi que le premier. /JMP

Prochaine régates mardi à 1h (heure suisse)

Musique sacrée riche en émotions

La Coudre ■ Le chœur mixte interprète Haydn et Hasse

Le Chœur mixte de La Coudre, dirigé par Maurice Sunier, donnait samedi soir son concert annuel. Les Neuchâtelois ont rempli le temple de La Coudre pour l'écouter dans des œuvres sacrées de Michael Haydn et Johann Hasse, accompagné d'un orchestre de cordes et de bois et de quatre solistes de talent bien connus dans la région et avec lesquels l'ensemble vocal collabore régulièrement: à savoir, Monique Voléry, soprano, Sonja Mocumbi, alto, Rubén Amoretti, ténor, et Claude Darbellay, basse.

Le concert a présenté une belle unité de ton, avec de grands compositeurs de l'époque classique et préclassique (18e siècle), cependant peu connus du public. En son cœur figurait la «Messe sanctae theresias», de Michael Haydn, le frère cadet de Joseph. D'une grande richesse d'invention et très expressive, elle ne tombe jamais dans le style galant ou dans l'exagération des effets. Le clou en est l'appel de trompette nous convoquant à l'«Et incarnatus est».

La messe, composée pour l'impératrice qui en chanta la

partie de soprano, réserve la part belle à celle-ci, donnant à Monique Voléry l'occasion de déployer son art magnifique, son sens du phrasé impeccable et sa justesse de sentiment. Les autres solistes ne furent pas en reste. La voix de Sonja Mocumbi conquiert par sa chaleur et sa profondeur. On ne présente plus Rubén Amoretti et son sens dramatique. Claude Darbellay, quant à lui, vocalise avec souplesse et émotion.

Public conquis

Maurice Sunier a conquis le public dès son arrivée sur scène par son sourire et sa dignité. Il mit les musiciens dans l'énergie de l'œuvre dès la première attaque. L'orchestre lui répondit bien et les choristes amateurs chantèrent de tout leur cœur.

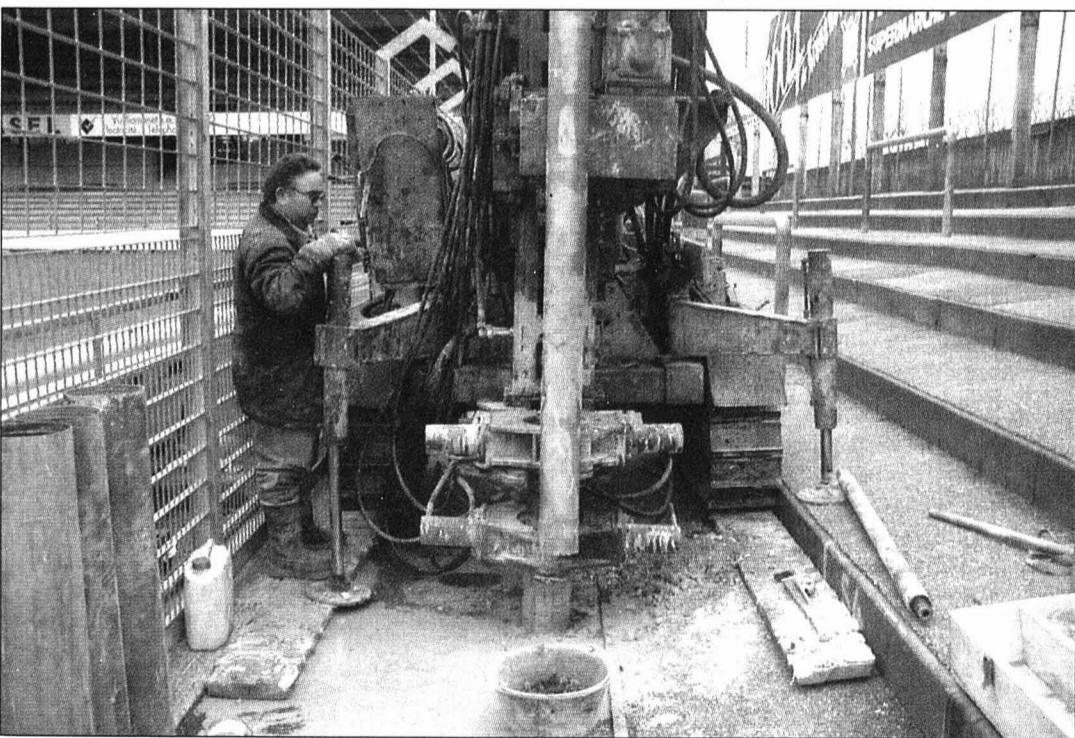
On ne peut que déplorer le problème que rencontrent tant de nos chœurs pour recruter dans les registres d'hommes, ce qui rend parfois périlleuses leurs phrases aiguës. Le chœur réussit la gageure d'éviter toute lourdeur et a atteint parfois une belle ampleur. Il méritait le bis réclamé par le public. /atr



Le Chœur mixte de La Coudre a fait montre d'une belle unité samedi soir, lors de son concert annuel.

PHOTO LEUENBERGER

Investigations sous le stade



La préparation de la construction du complexe multifonctionnel de la Maladière, à Neuchâtel, ne se déroule pas seulement dans les bureaux des architectes, des ingénieurs ou des services communaux concernés. Elle a également commencé dans le périmètre du stade de football. Depuis la semaine dernière, une machine de carottage a en effet entrepris de prélever des échantillons du sol et même du sous-sol du site, afin d'en déterminer le contexte géologique. Les prélèvements se font jusqu'à une profondeur de 15 à 20 mètres, indique l'ingénieur communal Antoine Benacloche. Les premiers d'entre eux ont été réalisés sous la surface de jeu elle-même, afin qu'elle puisse être rendue conforme à la pratique du football avant la reprise du championnat de Suisse. /jmp

PHOTO PAUCHARD



Seize interventions

Entre vendredi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel (photo arch-Marchon) est intervenu, au total, à 16 reprises.

Les véhicules du feu ont été appelés une fois, pour un véhicule en feu, place de la Gare, à Neuchâtel, vendredi à 18h55 (lire notre édition de samedi).

Les ambulances ont été sollicitées à quinze reprises, pour: un malaise, à la salle de gymnastique de Cornaux, vendredi à 19h05; une urgence médicale faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, vendredi à 22h05; une urgence médicale rue des Grands-Pins, à Neuchâtel, samedi à 9h45; un malaise, avec l'intervention du Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur), Sous-les-Vignes, à Saint-Blaise, samedi à 11h20; une chute sur la voie publique rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, samedi à 11h35;

un accident de ski, avec l'intervention du Smur, aux Bugnenets, samedi à 15h25; un accident au téléski du Crêt-du-Puy, aux Bugnenets, samedi à 15h35; un transfert entre l'hôpital de Perreux et l'hôpital des Cadolles, samedi à 15h55; une urgence médicale route des Gravières, à Auvernier, samedi à 23h45; une urgence médicale rue des Battieux, à Neuchâ-

tel, hier à 0h40; un transport du faubourg du Lac, à Neuchâtel, à l'hôpital des Cadolles, pour un contrôle, hier à 1h50; une sortie sans transport rue de l'hôpital, à Neuchâtel, hier à 2h25; une urgence médicale chemin de la Baume, à Cortaillod, hier à 7h40; enfin, un accident de circulation rue du Sentier, à Colombier, hier à 11h30. /comm-réd



immobilier
à louer

NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital 37

Chambre indépendante

- Fr. 181.- ch. incl.
- libre dès le 1.3.02
- idéale pour étudiants
- situation tranquille au coeur de la ville
- à proximité de la gare de l'université, du lac des transp. publics et des commerces
- douche/WC à l'étage

www.immovista.ch

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-606990



FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER
CENTRE-VILLE
Faubourg de l'Hôpital 9

Surfaces commerciales
de 56, 76 et 250 m²

idéales pour des bureaux
ou cabinet médical.

Contact: M. Pereira
Ligne directe: 032 729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch



Rue de la Treille 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 722 70 80

ATHEMIS

SERVICE IMMOBILIER

À LOUER À SAINT-AUBIN

Avenue de Neuchâtel 26
Appartement de 3 pièces

Cuisine non agencée, salle de
bains/W.-C., cave, part au jardin.
Loyer mensuel Fr. 750.-
+ Fr. 140.- d'acompte de charges.
Libre tout de suite ou à convenir.

Rue du Crêt-de-la-Fin 24
Appartement de 2 pièces

Hall, cuisine agencée,
salle de bains/W.-C., cave.
Loyer mensuel Fr. 500.-
+ Fr. 80.- d'acompte de charges.

Place de parc
loyer mensuel Fr. 30.-.
Libre dès le 1^{er} mai 2003
ou date à convenir.

Avenue de Neuchâtel 5
Place de parc

Loyer mensuel Fr. 30.-.
Libre dès le 1^{er} avril 2003
ou date à convenir.

028-388160



FIDIMMOBIL

A louer au Landeron
Petite-Thielle 10
Pour le 1^{er} avril 2003

1½ pièce

cuisine agencée,
salle de bains,
ascenseur.

Fr. 560.- + charges.

Contact: Mlle Marchon
032 729 00 62

Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

insérer online.
www.publicitas.ch

PUBLICITAS

MARIE-VIRGINIE
MEDIUM
Grande réputation
0901 902 900
Astrologie/Tarot
Aide, Conseils 7/7 Fr. 20
C.P. 574 VERSOIX

018-108853

A louer à Bevaix
date à convenir
Local de 137 m²
aménagé,
avec cuisinette.
Pour toutes activités
commerciales ou
industrie légère.
Immeuble situé à
côté de l'autoroute.
Tél. 032 846 13 36,
le matin.

028-387590

Saint-Blaise

À LOUER

Superbe villa familiale de 6 1/2 pièces,
grandes chambres, cheminée de salon,
cuisine agencée, terrasse, pergola,
balcon, garage pour deux voitures,
beaucoup de cachet.

Fr. 3800.- + charges

Michel Wolf S.A. - 032 721 44 00

ETUDE
RIBAUX & VON KESSEL
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL

028-385413 Tél. 032 724 67 41 Fax 032 725 89 69

A louer
A la rue des Fahys
CHAMBRE MEUBLÉE

Avec laboratoire et douche
Loyer Fr. 360.-, charges comprises.

CORNAUX
Au chemin des Etroits
3 PIÈCES

Cuisine avec frigo
Loyer Fr. 680.- + charges.

BEVAIX
A la rue de Charcottet
3 PIÈCES

Cuisine agencée.
Loyer Fr. 1390.-, charges comprises.

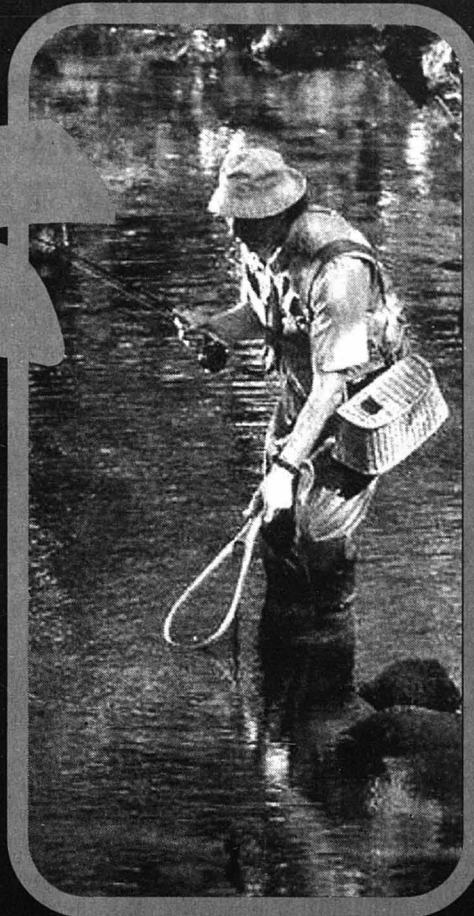
BEVAIX
A la rue du Temple
2 PIÈCES

Loyer Fr. 480.- + charges.

Jusqu'au 28 février

30%

30% de rabais sur de nombreux articles de l'assortiment de pêche



En parallèle vous pourrez découvrir
dans le mall une exposition mise sur
pied en collaboration avec la société
aquariophile de Neuchâtel et environs
qui vous présentera plusieurs aquariums
ainsi qu'une partie didactique.



RUE DES COTEAUX 28 - CORTAILLOD

SPORTXX

L'univers du sport

ouvert les jeudis jusqu'à 20h.

MPARC

M A R I N

Rez-inférieur de Marin-Centre



0% LEASING, 100% PLAISIR DE CONDUIRE.



www.peugeot.ch

SwissDrive
LEASING 0%*

Il se pourrait que la Peugeot 206 devienne votre prochaine grande passion. Pour vous séduire, elle déploie d'exceptionnelles qualités de routière, des raffinements techniques de pointe et une ligne fascinante. Le tout à un prix très abordable de Fr. 16 700.- net (version X-Line 1.1, 3 portes, 60 cv). Venez donc l'essayer.

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

206



* Exemple de leasing SwissDrive: 0%. Peugeot 206 X-Line 1.1, Fr. 16 700.-, TVA incluse, Fr. 533.-/mois. 10 000 km/an. 12 mois. Caution Fr. 1670.-. Autres possibilités de leasing dès Fr. 263.40/mois. Une offre du réseau des partenaires Peugeot et de PEUGEOT FINANCE. Le taux d'intérêt annuel effectif à déterminer selon les dispositions de la Loi sur le crédit à la consommation peut différer, selon les circonstances, jusqu'à 0,8 points de cette indication.

Concessionnaires PEUGEOT:

GARAGE CLAUDE MOSSET: Neuchâtel, Rue des Parcs 147, 032 729 35 35

GARAGE HOTZ SA: Fleurier, Rue de l'Industrie 19, 032 861 29 22

BOUDRY: GARAGE B. RUEDIN
Route de Grandson 18, 032 842 44 23

PESEUX: GARAGE DE LA CITE SA
Boubin 3, 032 731 77 71

143-763809

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgences-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Intoxication: 01 251 51 51.
- La Main tendue: 143.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie de service: Rosière, rue des Parcs, 8-20h (en dehors de ces heures, le 032 722 22 22 renseigne).
- Médecin de garde: 144.
- Permanence ophtalmique: 032 722 22 22.
- Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Pourtalès: (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 713 30 00, Providence 032 720 31 11.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- Violences: centre de consultations LAVI - aide aux victimes 032 889 66 49 ou 032 919 66 52 ou la main tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence 079 270 92 06. Solidarité-femmes, 032 968 60 10.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique: lu-ve 12h-19h, sa 9-17h. Fonds d'étude: lu-ve 10h-12h/14h-19h, sa 9-12h; salle de lecture: lu-ve 8-22h, sa 8-17h; bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge, tél. 032 725 42 10.
- Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 8-11h30. Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9h-12h/14-18h, sa 9-12h; lu-dothèque: lu/je 14-18h.
- Bibliothèque, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h.
- Le Discobole, prêt de disques: ma-me-ve 14h-18h30, sa 9-11h30.

PISCINES

- Piscines du Nid-du-Crô: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h. Tél.: 032 721 48 48.

PATINOIRES DU LITTORAL

- Piste intérieure: lu 13h45-15h30; ma 9h-11h45/13h45-16h45; me 14h15-16h45; di 10h15-13h30/13h45-16h.
- Nouvelle halle: lu 9h-11h45/13h45-16h30; ma/me 9-11h45/13h45-16h15; di 13h45-16h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Seniors A 14h30, à l'Armée du salut, Ecluse 18: «La Tanzanie», exposé avec dias de Josette Parel, de La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de la «Joie du lundi».
- Conférence A 20 heures, à la Maison du Prussien: «La Svanétie, pays de la Toison d'Or», conférence par Philippe Graef, dans le cadre des «Lundis du gor».
- Théâtre A 20 heures, au théâtre du Passage: «Inconnu à cette adresse», de Kressmann Taylor. Mise en scène: Mony-Rey.

DEMAIN

- Musée De 12h15 à 13h15, au Musée d'art et histoire, dans le cadre des «Mardis du musée»: démonstration des automates Jaquet-Droz, par Yves Piller.
- Seniors De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Le monde d'Homère: mythe ou réalité?», conférence par Paul Schubert, professeur de langue et littérature grecques à l'Université de Neuchâtel.
- Théâtre Au théâtre du Passage, à 20 heures: «Inconnu à cette adresse», de Kressmann Taylor. Mise en scène: Mony-Rey. A 20h30: «Stiff... Undertaking, undertaking», spectacle en anglais, sur-titré en français, de Spymonkey et Cal McCrystal. Mise en scène: Cal McCrystal.
- Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier: «Francis et les grandes dames», de la compagnie Gloria Rigole.

Madrigaux et ballets au menu

Eglise rouge ■ Des jeunes professionnels du Conservatoire chantent l'amour

L'ensemble vocal du Conservatoire de musique de Neuchâtel a donné samedi soir un concert, à l'église Notre-Dame (église rouge), devant un public assez confidentiel. Ce chœur, dirigé par Constantin Kaiser, est formé d'une quinzaine de jeunes chanteurs professionnels. Le programme, très bien pensé, proposait des madrigaux et ballets italiens, sur le thème de l'amour (Saint-Valentin oblige).

En première représentation, l'ensemble a interprété «Potenza dell'amore», cycle de madrigaux d'après la «Divina Commedia» de Dante, du père Théo Flury, à Einsiedeln (SZ). Cette œuvre est d'un style assez original, mêlant des parties de plainchant à des contrepoints expressionnistes. Ces deux styles cohabitent plutôt qu'ils ne se complètent. Les parties solistes furent magnifiquement chantées. On retiendra tout particulièrement le ténor Nicolas Wildi, qui écoute les silences, les résonances, donnant à ces récitatifs une force expressive d'une rare qualité. Le chœur, parfaitement à l'aise, a convaincu l'auditeur par ses qualités dynamiques.

Acoustique peu appropriée

Des madrigaux italiens du 16e siècle qui forment l'essentiel du concert, on retiendra



Le chœur s'est montré parfaitement à l'aise dans «Potenza dell'amore». PHOTO LEUENBERGER

particulièrement les trois pièces de Monteverdi, chantées avec passion. On regrette toutefois que les registres soient peu homogènes. Une ou deux voix se détachent des sopranos, rendant l'écoute difficile et nuisant à la qualité sonore de l'ensemble. La compréhension et la finesse de certains passages souffrent de cette hyperex-

pressivité, mal adaptée à ce répertoire.

On peut par ailleurs se demander si l'acoustique très généreuse de l'église rouge se prête réellement à la musique vocale du 16e siècle. Les contrepoints serrés se noient en effet dans la réverbération, et les différentes voix se fondent sans vraiment se répondre. /SAG

Nouvelle formule d'improvisation

Théâtre ■ La Ligue professionnelle se déchaîne...

Dans un communiqué de presse diffusé hier, la Ligue d'improvisation professionnelle suisse présente «Les déchaînés»: à partir du 10 mars à Fribourg, et trois fois à Neuchâtel (17 mars, 7 avril et 14 avril), «durant un peu plus d'une heure, deux gangs de trois bandits déchaînés sont invités au parloir par le justicier, maître de la loi. En improvisant sur des thèmes donnés par ce dernier, les gangs devront tout faire pour séduire le public et obtenir sa clémence. Grâce à son

indulgence, ils obtiendront des années de remise de peine leur ouvrant les portes de la liberté.»

Avec «Les déchaînés», la Ligue d'improvisation professionnelle suisse quitte donc la traditionnelle patinoire pour un nouveau concept d'improvisation. «La nouvelle formule se veut encore plus dynamique et riche. En changeant de concept, les improvisateurs professionnels suisses souhaitent amener le public dans de nouveaux quartiers de leur imaginaire déchaîné.» Durant six lundis, quatre gangs

s'affronteront, venant de toute la Suisse romande et représentent les «pénitenciers» de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Genève. Dans les rôles des condamnés à faire rire, notamment: Benjamin Cuhe, Jean-Luc Barbezat, Noël Antonini, Vincent Held, Marianne Radja, Claude Mordasini, Carlos Henriquez, Christophe Bugnon, etc. Dans le rôle des présentateurs et directeur d'établissement pénitentier, notamment: Olivier Delaloye. /comm-réd

Les volontaires se manifestent enfin

La Côte ■ L'association de quartier renouvellera son comité

L'Association des habitants de la rue de la Côte et environs, à Neuchâtel, tiendra son assemblée générale ordinaire jeudi, à 20h15 à la salle de paroisse du temple des Valangines. Elle en profitera pour renouveler largement son comité. Jusqu'à présent, rien que de très banal. Cependant, cette assemblée a failli s'annoncer comme celle qui allait décider, sinon la dissolution de l'association, du moins la suspension de ses activités.

En décembre de l'an dernier, la présidente, Pierrette Erard, (par ailleurs députée au Grand Conseil) avait en effet envoyé aux membres de l'association un courrier qui leur annonçait que le renouvellement du comité devenait «insuffisant». En clair, des membres de «l'exécutif» de l'association démissionnaient sans trouver de successeur. Pierrette Erard, qui, elle-même, comptait et compte toujours remettre son mandat le 20 février, annonçait donc que l'association verrait ses activités menacées si elle ne trouvait pas, jusqu'au 20 fé-

vrier, cinq ou six personnes prêtes à entrer dans son comité.

Née en 1989

Un appel entendu: une dizaine de personnes ont, cette fois, fait acte de candidature pour «remplacer les membres du comité qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat». Dès lors, l'association devrait pouvoir continuer ses activités, et l'ordre du jour de l'assemblée de jeudi a pu prendre un aspect parfaitement statutaire. Sinon qu'avant de mettre un terme à ses fonctions, Pierrette Erard profitera de l'occasion pour tirer le bilan de ses neuf années de présidence.

L'Association des habitants de la rue de la Côte et environs a vu le jour en 1989, à la suite de l'action conduite par un groupe de parents en faveur de l'installation d'un feu au passage pour piétons en haut de la rue Comba-Borel. Elle organise la fête du quartier, un troc, la Saint-Nicolas, Halloween, des opérations vide-grenier, etc. Son comité tient de six à huit séances par année. /jmp



L'Association des habitants de la rue de la Côte et environs organise notamment la fête du quartier (ici en 2000, dans la cour du collège des Parcs). PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Travaux publics: les chantiers ouverts

Lieu: cimetière de Beauregard
Travaux: aménagement, construction d'un hangar
Échéance prévue: fin avril

Lieu: route de Pierre-à-Bot
Travaux: réparation de la chaussée après rupture d'une conduite d'eau
Échéance prévue: mars

Lieu: escaliers des Bercles
Travaux: rénovation de l'éclairage public
Échéance prévue: mars

Lieu: entre la rue de la Maladière et l'avenue de Clos-Brochet
Travaux: construction du nouvel hôpital Pourtalès (NHP)
Échéance prévue: début 2005

Source: Travaux publics de la Ville de Neuchâtel

Didier chez lui, tout simplement

Les Bugnenets ■ Le champion de ski s'est plongé samedi dans la population de sa région à l'occasion du jubilé des téléskis qui l'avaient vu débiter. Le public en a été ravi

Par
Philippe Chopard

Didier Cuche a pu se replonger dans l'ambiance conviviale de sa région, samedi, en participant activement aux festivités du cinquantième anniversaire des téléskis des Bugnenets. Il y

a été fort bien reçu, chacun voulant l'approcher pour lui souhaiter bonne chance pour la fin de la saison de Coupe de monde ou échanger quelques mots. Même les plus petits ont pu apprécier la disponibilité de ce grand champion, venu en voisin immédiat, tout simplement.

«Vous avez intérêt à gagner la prochaine course, sinon gare à vous». L'avertissement était péremptoire, même s'il a émané d'un skieur malicieux, haut comme trois pommes et nullement intimidé. Ce qui a fait rire un Didier Cuche décontracté après avoir effectué deux fois le parcours du slalom géant organisé par les téléskis pour leur jubilé. Il lui a fallu un peu plus de 36 secondes pour dévaler la piste piquetée de 24 portes sur une distance de 600 mètres. Le suspense était total chez les 350 adultes qui ont participé à cette épreuve bon enfant. Allaient-ils approcher le temps du champion?

Un Cuche peut en cacher...

En fait, Didier Cuche n'a eu qu'une petite chaleur à éprouver dans le froid mordant de cette journée de samedi ensoleillée depuis midi. Son homonyme Dimitri Cuche, jeune coureur du Pâquier engagé dans les courses FIS, ne lui a concédé qu'une petite seconde! A quand un duel Cuche en Coupe du monde? «C'est peut-être pour bientôt», a lancé Didier à son copain Dimitri. Cela ferait plaisir au Val-de-Ruz, en tout cas.

Les autres concurrents ont connu des fortunes diverses. «Il m'a mis neuf secondes dans le



L'espace d'une journée, petits et grands ont pu côtoyer un grand champion.

buffet», a avoué Philippe Matile, son premier entraîneur et aujourd'hui président du Ski club Chasseral-Dombresson-Villiers. Nicolas Chiesa, administrateur de la société des téléskis, a fini 16 secondes après Didier Cuche. «Pour autant, j'avais l'impression d'aller très vite», a-t-il lancé.

La journée aurait mérité plus d'affluence, même si les parkings étaient bien pleins.

Que ce serait-il passé si Didier Cuche avait ramené une médaille des Championnats du monde? Il aurait certainement fallu des prouesses pour canaliser la circulation.

Les conditions d'enneigement, idéales, ont grandement contribué à la réussite de la journée. «Je tiens à saluer les efforts déployés par le Ski club et le fan's club de Didier», a souligné Alain Cuche, président

de la société. Une course du matin à laquelle ont participé 150 enfants, un bar à neige très convivial, une descente aux flambeaux le samedi soir et un feu d'artifice ont aussi fait de cet anniversaire un moment lumineux. /PHC

Résultats des courses prochainement sur www.didier-cuche.ch, ou www.chasseral-snow.ch



La course des enfants a connu un fort beau succès avec près de 150 participants. PHOTOS LEUENBERGER

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

VAL-DE-RUZ

- Pharmacie de service: Marti, Cernier, 032 853 21 72, jusqu'au 21.2. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (032 888 90 00) renseigne.
- Médecin de garde: cabinet groupe, Fontainemelon, 032 853 49 53, jusqu'au 21.2.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de Landeeyux: 032 854 45 45.
- Consultations des nourrissons: Cernier, rue Henri-Calame 8, 2e et 4e jeudi du mois de 14h à 16h et le 1er jeudi du mois de 10h30 à 11h30. Les Geneveys-sur-Coffrane, Maison de Commune, 1er et 3e mardi du mois de 14h à 15h30.

BIBLIOTHÈQUES

- Fontainemelon: bibliothèque communale: lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes: lu/je 15-17h30. Ludothèque de La Colombine: lu/je 15-17h30, sa 10-12h. Les Geneveys-sur-Coffrane: bibliothèque communale: je 16-20h. Bibliothèque des jeunes: je 15h30-17h.

VAL-DE-TRAVERS

- Médecin de garde: 032 888 90 00.
- Pharmacie de service: 032 888 90 00.
- Hôpital et maternité, Couvet: 032 864 64 64. Sage-femme: 032 863 17 27. Foyer d'accueil L'Etoile: 032 863 21 91. Permanence médicale: votre médecin habituel.
- Dentiste de garde: 144.
- CENTRE SPORTIF VDT
- Piscine de Couvet: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h.

Finances communales à l'étude

Val-de-Travers ■ Une commission régionale créée dans le but d'évaluer les problèmes

Les finances des communes du Val-de-Travers ne brillent pas par leur excellente santé. Une santé fragile mise en exergue par les récentes augmentations des coefficients fiscaux. C'est vite vu: les communes valtonnières figurent toutes ou presque dans le peloton de tête des communes les plus chères du canton de Neuchâtel.

Le comité de l'association Région Val-de-Travers s'est dernièrement penché sur cette problématique. Il a été décidé de créer une nouvelle commission régionale dans le but d'évaluer les problèmes de finances des communes du Val-de-Travers. Chaque commune déléguera une personne. «Cela pourra être le chef des finances ou l'administrateur», souligne Julien Spacio, secrétaire régional.

Pourquoi cette commission? «Il a été constaté que les déficits présents dans nos communes ne sont pas dus à des dépenses inconsidérées, mais aux charges que l'Etat reporte sur les communes, ainsi qu'à l'explosion des coûts de l'enseignement, de la formation et de la santé.»

Le constat n'est pas nouveau. «Mais, souligne Julien Spacio, le report de charges du canton sur les communes devient plus que pénible et quasi mortel. La problématique concerne toutes les communes du canton, mais les conséquences sont plus dramatiques au Val-de-Travers, vu la situation financière des com-

munes.» Les résultats des travaux de cette commission seront transmis à l'association des communes neuchâtoises afin qu'ils soient traités par le groupe de travail formé à cet effet.

Qui commande paie!

Les Vallonniers tiennent fermement à un principe: qui commande paie. «Or, le canton décide et les communes doivent payer. Cela ne va plus. Il doit y avoir maintenant une discussion avec le canton dans le cadre du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes. Le Val-de-Travers doit avoir voix au chapitre, car ce sont ses communes qui ont le plus de problèmes financiers. Entre Vaumarcus et Noiraigue, la différence est monstrueuse et les décisions cantonales n'ont pas les mêmes répercussions pour ces deux communes», explique Julien Spacio.

Le secrétaire régional estime que les discussions doivent aboutir à une répartition différente des impôts. «Actuellement, près de 90% des dépenses de certaines communes sont imposées. La gestion communale, bonne ou mauvaise, n'a plus rien à voir. Il faut donc soit réviser la distribution des compétences - c'est ce qui va se passer entre Berne et les cantons, avec un risque de report supplémentaire sur les communes - en appliquant le principe précité, soit revoir la répartition des impôts.» Bref, il s'agirait d'augmenter les impôts cantonaux et de di-

minuer les impôts communaux. Tout un programme!

«On ne peut pas continuer comme maintenant, les communes n'ayant pas une taille minimale ne pouvant plus survivre. Ou alors il leur faut appliquer des coefficients fiscaux de 150% pour obtenir un budget équilibré. Cela veut tout dire. D'ailleurs, les taux fiscaux ont augmenté dans presque toutes les communes du district. Le Val-de-Travers a beaucoup de qualités, mais sa fiscalité devient handicapante. Certes, il y a une petite compensation avec les loyers, mais les salaires sont aussi moins élevés», martèle le secrétaire régional.

La nouvelle péréquation financière ne devait-elle pas remettre un peu d'équité? «Il ne s'agit que d'une demi-péréquation. Les grands bénéficiaires, ce sont les villes.» Le Vallon ne devrait-il pas faire lui aussi un effort pour diminuer ses charges? «Les fusions entre les communes prennent la toute leur importance. Cela reste, à mon sens, une des seules lueurs d'espoir pour un avenir relativement moins sombre. Peut-être a-t-on voulu voir trop grand en partant directement sur l'idée d'une commune unique», ose Julien Spacio.

Il faudra de toute façon faire quelque chose avant qu'il ne soit trop tard. /MDC

Rubrique Val-de-Travers

Mariano De Cristofano

Tél. 032 861 38 77

Fax 032 861 36 82

e-mail: mdecristofano@lexpress.ch

Un couteau à la disco

Val-de-Ruz ■ Une altercation devant le Correctionnel

Pour avoir provoqué une altercation avec une personne et lui avoir ensuite donné un coup de couteau dans la jambe et au bas-ventre lors d'une soirée disco, B. A. a comparu en audience préliminaire du Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz, présidé par Daniel Jeanneret. Le prévenu a admis les faits dans leur globalité, estimant toutefois avoir été provoqué par le plaignant. Il sera jugé prochainement.

Double contrôle

C. D. a été contrôlé par un véhicule de la police cantonale équipé d'un appareil permettant de mesurer la vitesse en suivant les automobilistes. Le prévenu a circulé, entre la tranchée couverte de Malvilliers et le pont de Valangin, à 135 km/h, soit 35 km/h de plus que le maximum autorisé et cela après déduction de la marge de sécurité. De plus, il avait monté sur son véhicule des jantes non homologuées.

Compte tenu d'une précédente condamnation pour excès de vitesse en octobre 2001, le Tribunal de police a prononcé une peine de 500 fr. d'amende, qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans. Le président a bien fait comprendre à C. D. qu'une nouvelle récidive allait vraisemblablement provoquer l'emprisonnement.

Egalement contrôlé par le même type de véhicule, V. V. a contesté avoir circulé sur une

distance de 1400 mètres à une moyenne de 101 km/h, soit 21km/h de plus que la vitesse maximale autorisée à cet endroit. Après avoir entendu le gendarme qui conduisait le véhicule, le président a considéré que ce système de contrôle était bien connu puisqu'il était régulièrement utilisé par la police. En outre, la fiabilité de l'appareil est périodiquement vérifiée.

Aucun élément ne permet de douter des déclarations du gendarme au sujet du tronçon sur lequel la vitesse a été mesurée. En outre, une marge de sécurité de 8% est automatiquement déduite. Dès lors, V. V. s'est vu infliger une amende de 320 francs.

Maudite radio

A. T. a fait opposition à l'ordonnance pénale par laquelle le ministère public le condamnait à 1400 fr. d'amende pour avoir perdu la maîtrise de son véhicule en manipulant sa radio. Le conducteur se trouvait en plus en état d'ivresse légère, avec un taux d'alcoolémie de 0,87 pour mille.

Le président Jeanneret a considéré que les antécédents du prévenu, inscrits au fichier du Service cantonal des automobiles, lui permettaient de prononcer une peine privative de liberté assortie du sursis, dans la mesure où la limite de 0,8 pour mille n'a été que très légèrement dépassée. A. T. a été condamné à sept jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. /PPT

Nouveau véhicule pour le Foyer de la Côte

Corcelles ■ Remise de clés devant une ex-Miss Suisse

Le Foyer de la Côte de Corcelles-Cormondrèche dispose, depuis vendredi, d'un nouveau véhicule adapté au transport des handicapés, encore estampillé du logo de l'exposition nationale. Cette précieuse acquisition a été possible grâce à l'association Facile, organisation partenaire de la Jeune Chambre économique suisse, qui a fourni pour la durée d'Expo.02 des véhicules transformés pour permettre le transport des handicapés.

Deux personnalités suisses représentant cette association, Tanja Gutmann, Miss Suisse 1997, et le lanceur de poids Werner Gunthör, étaient présents vendredi lors de la cérémonie de remise de clés. «C'est en juillet 2002 que nous avons pris un premier contact avec l'association Facile», raconte Bernard Lussi, directeur du Foyer de la Côte. «Nous avions peu d'espoir au début, mais nous avons été ravis d'apprendre que notre candidature avait finalement été retenue.»

Gérald Jenni, représentant Facile, a souligné l'importance

de mettre en place des structures adaptées aux personnes à mobilité réduite, comme lors de l'exposition nationale. Il a également remercié ses deux invités de marque, l'ex-Miss Suisse Tanja Gutmann et le champion Werner Gunthör, qui par leur célébrité ont aidé l'association à ouvrir bien des portes.

Le nouveau véhicule, transformé et adapté, peut accueillir une chaise roulante et une personne accompagnante à l'arrière, ainsi que deux personnes à l'avant. «La plupart des résidents de notre home médicalisé circulent en fauteuil roulant ou utilisent des moyens auxiliaires pour se déplacer», explique Bernard Lussi. «Régulièrement, les pensionnaires doivent être conduits à l'hôpital, chez des médecins spécialisés, chez l'opticien ou le dentiste. C'est pourquoi ce nouveau véhicule est tout à fait bienvenu.»

Les clés de la voiture ont été remises à Bernard Lussi par Yves Voegeli, président du Lions club Boudry-la Béroche, qui a assuré le financement de cette acquisition. /cpa



Yves Voegeli, président du Lions club Boudry-la Béroche, a remis les clés du véhicule à Bernard Lussi, directeur du Foyer de la Côte, en présence de l'ancienne Miss Suisse Tanja Gutmann, représentant l'association Facile.

PHOTO LEUENBERGER

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

DISTRICT DE BOUDRY

- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne.
- Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

ENTRE-DEUX-LACS

- Pharmacie de garde: de la Tour, La Neuveville, 032 751 24 24, jusqu'au 23.2.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.
- Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me

14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h. **Bevaix** Bibliothèque communale: ma 14-19h, je 9-11h/14-18h. **Bôle** Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15. **Boudry** Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h. **Ludothèque de la Basse-Areuse**: ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30. **Colombier** Bibliothèque communale: me 14-18h, je 16-20h. **Corcelles** Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h. **Cortailod** Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30. **Gorgier** Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h. **Le Landeron** Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thiellles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h. **Marin** Ludothèque (Fleur-de-Lys, 7): lu/je 15h30-18h; bibliothèque-médiathèque (Tertres 5a): ma 10-12h/15-19h, me 15-18h, je 15h30-19h, ve 9-12h. **Peseux** Bibliothèque Jeunesse (collège des Coteaux): lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h. **Saint-Aubin** Ludothèque ZigZagZoug, je 15-17h, sa 9-11h. **La Neuveville** Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h. Ludothèque: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

Pluie de confettis sous le soleil

La Neuveville ■ Le cortège de carnaval a traversé la vieille ville samedi après-midi, entraîné par la clique des Boutentrins



La clique des Boutentrins a donné le rythme au cortège de carnaval, menant la joyeuse farandole dans les rues de La Neuveville.

PHOTOS LEUENBERGER

Par
Caroline Plachta

Quelques rayons de soleil bienvenus sont venus réchauffer les minois rougis d'une centaine de petits tigres, pirates, fées et dragons, qui ont crânement défilé samedi après-midi dans les rues de La Neuveville. Au son de l'espiègle sarabande de la clique des Boutentrins, le désormais traditionnel cortège du carnaval s'est ébranlé à 14h à la rue des Mornets, après une séance de grimage à la paroisse.

Neuveillois en fête

Les quelques voitures qui ont traversé La Neuveville sur le passage de la grande farandole n'ont pas manqué de se faire recouvrir de confettis et de serpentins, sous les yeux hébétés de leurs occupants, surpris de se trouver soudain nez à nez avec Spiderman ou Zorro. Drapée de costumes colorés, la Guggenmusik Les Boutentrins a emmené son petit monde à travers les rues de la vieille ville pour s'arrê-

ter à la place du Marché. Histoire d'en mettre plein les oreilles aux carnavaliers qui se sont laissé entraîner par les tambours et les cuivres autour de la fontaine, avant de se rassembler à la salle des Epancheurs. Après le cortège, les petits ont pu s'y réchauffer et ont reçu une petite collation avant d'assister à un spectacle de prestidigitation.

Un diable heureux

Didier Pujol, de la paroisse catholique de La Neuveville, cheville ouvrière de la manifestation, est ravi: «On a vraiment de la chance avec le temps, même s'il fait un peu froid.» Déguisé en diable rouge et noir pour l'occasion, il désigne joyeusement la foule de sa fourche: «Chaque année, entre 100 et 150 enfants sont au rendez-vous, tout comme la clique des Boutentrins, qui a toujours été fidèle à la manifestation. Cela fait aujourd'hui plus de 15 ans que nous organisons le carnaval, dans l'esprit d'animer la ville pendant la période creuse et, surtout, de réunir les gens pour faire la fête.» /CPA



Gare aux attaques de confettis!... on ne photographie pas Spiderman impunément.

L'histoire d'un Sagnard devenu Boudrysan

Boudry ■ Le Musée de l'Areuse présente «L'année Oscar Huguenin», dès mercredi avec un exposé de Roger Vuille

Oscar Huguenin est décédé à Boudry le 13 février 1903: il y a 100 ans, presque jour pour jour. Il est mort dans sa maison, au numéro 14 de... la rue Oscar Huguenin! Tout le monde connaît cette rue, une des plus importantes de la ville. Elle s'appelait d'abord rue des Moulins, cela jusqu'en 1942. A cette date, on l'a débaptisée pour lui donner le nom d'Oscar Huguenin: on honorait ainsi le célèbre Boudrysan (né en 1842 à La Sagne) en marquant le centième anniversaire de sa naissance, et en lui offrant «sa» rue.

Tout le monde en prononce

le nom au moins une fois dans chaque journée. Mais curieusement, on connaît généralement mieux la rue que le grand homme lui-même... Et pourtant, il mérite d'être connu. Aussi l'équipe du Musée de l'Areuse va-t-elle le faire découvrir à travers plusieurs manifestations qui animeront l'année 2003. Ce sera «L'année Oscar Huguenin».

Soirée publique et gratuite

Mercredi à 20h, le public est invité au Musée de l'Areuse pour la première de ces manifestations. Un exposé qui promet d'être passionnant permettra à chacun de faire la connais-

sance d'Oscar Huguenin et de son œuvre immense. Ceci grâce à Roger Vuille, conservateur du Musée régional de La Sagne.

Cet homme sait toutes les anecdotes, il les conte avec beaucoup de bonhomie et d'amour, il connaît Oscar Huguenin avec le cœur: «A force de l'étudier, confie-t-il, j'ai l'impression d'être de sa famille!» On peut dire qu'il connaît même Oscar Huguenin jusque dans l'âme. Il parlera du peintre remarquable, du dessinateur vraiment génial, qui a laissé, par ses mille croquis, un témoignage irremplaçable sur toute la région et son patrimoine.

Roger Vuille fera vivre devant le public les fameux romans, comme «L'Armurier de Boudry», «Le Solitaire des Sagnes», «Les Aventures de Jacques Gribolet», «Maître Raymond de l'œuvre» (qui n'est autre que le tout premier instituteur de la ville de Boudry!)... Il racontera comment Oscar Huguenin est devenu horloger à La Sagne, instituteur à Bôle et, enfin, artiste célèbre, romancier et dessinateur, à Boudry. /comm-flv

«Oscar Huguenin, un touche-à-tout de génie», exposé en images de Roger Vuille, mercredi 19 février à 20h, au Musée de l'Areuse

«Trois collèges, ce n'est pas trop!»

Bevaix ■ L'érection d'un bâtiment devrait se concrétiser

Hormis une modification du tarif du téléseu – en fait, une réduction mensuelle de l'abonnement de 3 francs – et deux nominations au sein de commissions, le Conseil général de Bevaix aura à se prononcer, ce soir, sur trois demandes de crédit. Celles-ci sont du reste liées et ont pour cause commune la construction d'un collège destiné à l'école enfantine, à Closel.

S'élevant à près de 3,7 millions de francs, le plus important crédit concerne, évidemment, la construction du bâtiment. Déjà sollicités à quatre reprises, les élus avaient fini par accepter un crédit unique pour lancer un concours d'architecture et procéder à des études. «Nous avons assez attendu, espéré et patienté, remarque le Conseil communal dans son rapport. Cette dernière demande de crédit devrait nous permettre de passer, enfin, à la réalisation!»

A ce jour, l'école enfantine n'a bénéficié que de locaux provisoires. «Aujourd'hui, cette solution n'est plus possible, puisque nous avons l'obligation d'ouvrir une seconde année d'école enfantine et de disposer de six

classes», souligne l'exécutif. Implanté sur un terrain communal à Closel, le nouveau collège, d'une surface de 1200 m² pour un volume de 5200 m³, serait construit sur un étage.

Parking et chemin

Il serait en outre conforme au label Minergie. Deux cours de récréation et un préau couvert permettraient aux petits de s'ébattre à l'extérieur. Le mobilier n'étant pas compris dans le coût de la construction, il ferait l'objet d'une demande de crédit ultérieure de l'ordre de 140.000 francs.

Afin d'aménager un parking devant la future école (six places «dépose minute» et 18 places de stationnement), au sud de la route de Closel, et pour déplacer la minidécharge actuellement placée devant l'entrée du futur collège, l'exécutif demandera un crédit de 265.000 francs au Conseil général.

Un ultime crédit de 40.000 francs lui sera encore soumis, ce soir, pour la création d'un chemin piétonnier reliant les collèges et la grande salle. /FLV

Déplacé et malvenu!

Agriculture ■ Uniterre Jura critique un conseil du SAB

Dans un document intitulé «Les chances de l'agriculture de montagne», le SAB (Groupement suisse pour les populations de montagne) énumère plusieurs propositions visant à renforcer le revenu agricole de nos paysans. Dont une qui a fait bondir le syndicat Uniterre Jura: celle qui demande aux paysans d'utiliser leur temps libre pour obtenir un revenu accessoire! La réponse n'a pas manqué de fusser.

Le SAB donne des pistes pour améliorer le revenu du paysan de montagne. La coopération avec le tourisme (hébergement et autres activités à la ferme), la possibilité de pratiquer du sport et la vente directe en sont quelques-unes. Le SAB donne aussi des idées pour maintenir une plus-value dans les régions de montagne, comme la transformation du lait en spécialités fromagères.

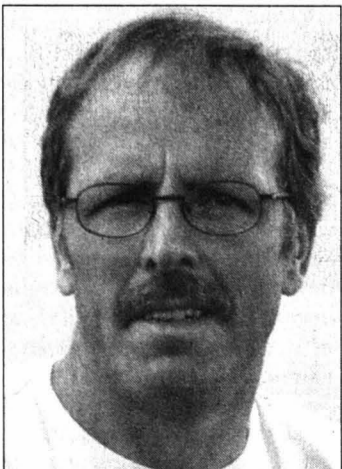
Rien de bien original jusqu'ici. Mais le SAB poursuit:

«L'agriculteur de montagne ne doit pas devenir un simple jardinier du paysage». Pour maintenir son revenu, il doit offrir des spécialités et des produits de qualité, afin d'obtenir les meilleures chances d'écoulement. Il doit en outre maintenir une production animale diversifiée et table sur une production écologique et respectueuse des animaux. Il faut également veiller à abaisser les coûts. Et, conseil de poids, le temps libre doit être utilisé pour obtenir un revenu accessoire.

Quel temps libre?

Voilà qui a fait bondir Vincent Wermeille, le président d'Uniterre, section Jura. Dans une lettre adressée au SAB, il indique: «Une telle proposition me fait réagir car elle est totalement déplacée et malvenue... Quelle part de temps libre reste-t-il dans nos exploitations? Avec la pression sur le revenu agricole, chacun a été obligé, ces dernières années, d'augmenter ses productions (lait, veaux, etc.) et de diminuer les frais, notamment de main-d'œuvre. Dès lors, le peu de temps libre dont nous disposons auparavant s'est encore réduit à quelques heures hebdomadaires». Et l'agriculteur franc-montagnard de poursuivre: «Le but de votre groupement est de tendre à améliorer les conditions de travail, donc de vie, des gens de la montagne... Cela passe par une augmentation du temps libre, comme dans d'autres régions du pays».

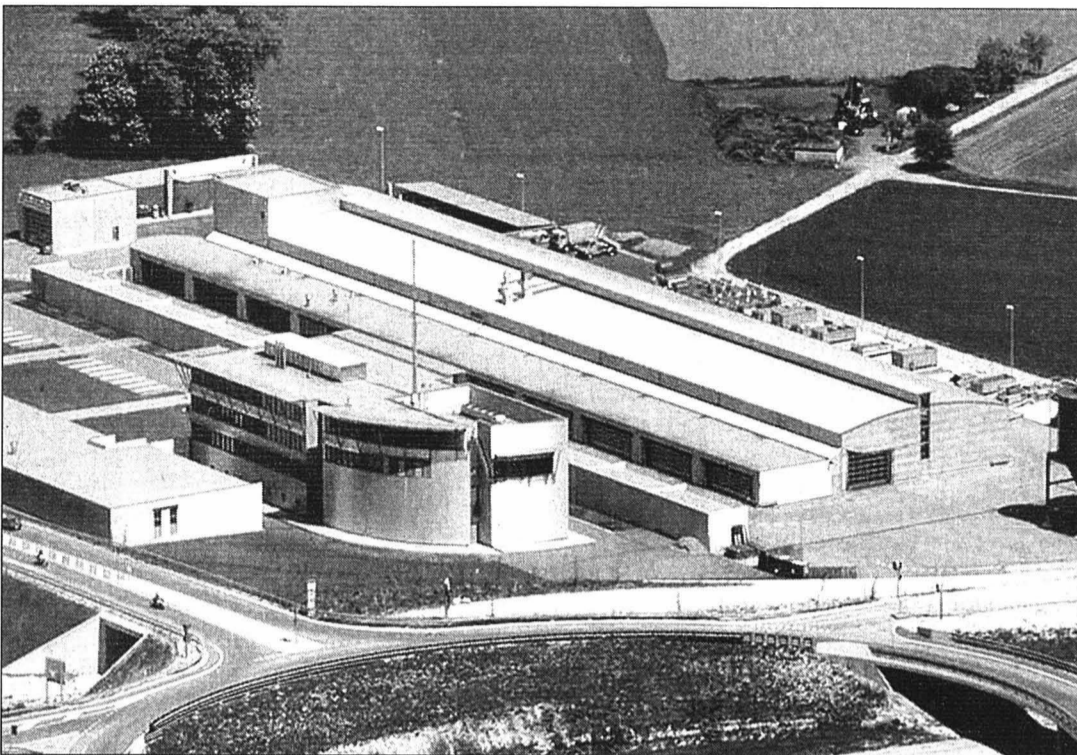
Pour Uniterre, le SAB se trompe de cible. «Alors que le moral est déjà morose dans les campagnes, vous avancez des propositions peu réalistes», conclut-il. /MGO



Le président d'Uniterre Jura, Vincent Wermeille, de Saignelégier. PHOTO ARCH

Démarche insolite d'un cantonnier

Delémont ■ Après avoir été licencié par l'Etat, un cantonnier ajoulot saisit les groupes politiques au Parlement



Une affaire qui a les Ponts et chaussées comme toile de fond.

PHOTO BIST

Par

Michel Gogniat

C'est une démarche plutôt insolite qu'a entrepris un cantonnier ajoulot. Mis à pied par le Gouvernement jurassien pour plusieurs motifs, il a saisi les groupes politiques au Parlement jurassien. Il demande aux députés de reconsidérer la décision... de l'exécutif, décision qu'il juge «totalement injuste à son encontre». Il y a peu de chances, au vu de la séparation des

pouvoirs, que cette requête aboutisse.

C'est en mai 2002 que le Gouvernement ne renouvelait pas les rapports de service de cet employé des Ponts et chaussées, en avançant plusieurs motifs. Le recours intenté par le cantonnier n'a pas abouti.

Vu au casino

Il s'adresse donc en dernier ressort aux parlementaires. Il tente de se démarquer auprès des députés en avançant que

toutes ses absences ont été justifiées par des certificats médicaux, que les tensions avec ses collègues ne sont pas pires que dans les autres services. On reprochait aussi à ce fonctionnaire d'avoir des occupations accessoires. On sait que dans l'administration, de telles activités doivent faire l'objet d'une demande et d'une autorisation.

Il reconnaît que pour un premier travail (quinze jours) effectué, il a adressé sa requête tardivement. Mais que

l'entreprise en question avait besoin de personnel rapidement, que l'autorisation nécessaire serait arrivée tardivement. Dans un second cas, il a été vu travaillant au Casino 138. Ici, il produit une lettre des patrons du 138 indiquant qu'il n'est pas employé de l'établissement mais que, ce jour-là, il remplaçait au vestiaire sa fille malade...

Clochermerle

La lettre prend un ton plus «clochermerlesque» quand on lui reproche d'avoir été vu au restaurant à 16 heures, soit une heure avant le terme de sa journée de travail. Le cantonnier reconnaît le fait mais, dit-il, «une heure en 22 ans de service». Donc pas de quoi en faire un plat. Et de lancer insidieusement: «Si le Gouvernement acceptait de m'entendre, je pourrais aussi leur en raconter des histoires d'heures volées, heures de service passées au restaurant, horaire de travail non respecté, matériel emprunté à titre privé, pause au restaurant, état d'ébriété de certains fonctionnaires... Je peux vous affirmer, sans me tromper, que 75% des cantonniers d'Ajoie exercent un travail accessoire en dehors de leur service». Bref, le grand déballeage.

En avançant enfin que son état physique et mental a été affecté par ce non-renouvellement des rapports de travail, il demande aux députés de corriger le tir. Sera-t-il entendu? Peu sûr! /MGO

La tour de tous les superlatifs

Moron ■ Erigé à la gloire des apprentis, l'édifice dessiné par l'architecte Mario Botta sera achevée cet automne

Dans le cadre du programme d'impulsion de la Confédération et de l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage, la Halle des maçons de Moutier (HMM) a lancé le projet de construction d'une tour panoramique au sommet du Moron. Son but prioritaire était de faire réaliser une construction originale par des apprentis du bâtiment et du génie civil pour défendre le travail traditionnel et patrimonial de la pierre (taillage et mise en place).

L'ouvrage est implanté sur le sommet du Moron, sur le territoire communal de Malleray. Depuis le sommet de la tour, le visiteur peut contempler un panorama grandiose s'étalant sur 360 degrés, du Mont-Blanc au Sântis, de la Forêt-Noire à l'Alsace, des Vosges à la Franche-Comté et, bien sûr, aux chaînes jurassiennes.

Au cœur du Jura bernois, la tour du Moron est un symbole d'ouverture sur la Suisse entière et l'Europe. Dessiné par le célèbre architecte Mario Botta, cet édifice panoramique, d'une hauteur de 29 mètres, se présente sous la forme d'un cylindre (six mètres de diamètre environ) entouré d'une rampe d'escalier hélicoïdale en pierre taillée et surmonté d'une plate-forme métallique. Elle s'intègre merveilleusement bien dans le paysage.

Les travaux de construction ont débuté le 1er mai 2000.

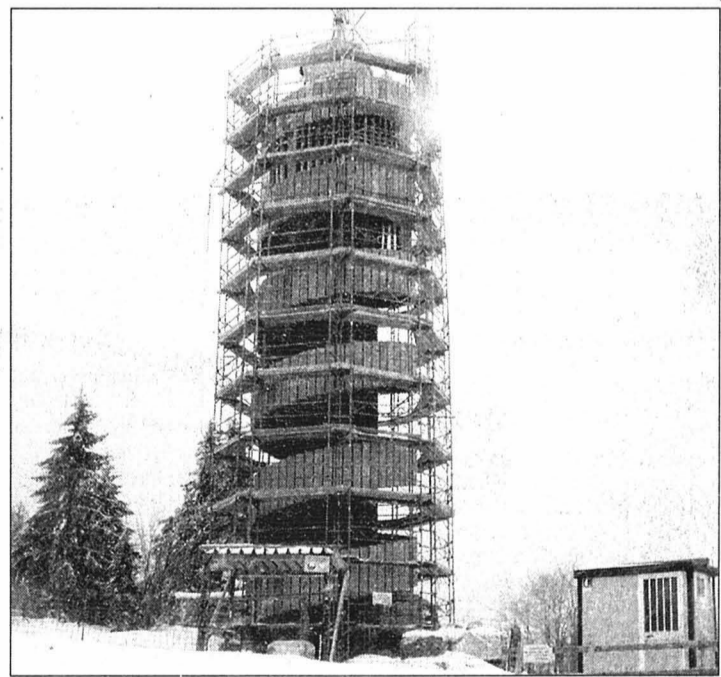
L'ouvrage sera intégralement achevé en automne prochain et inauguré le 9 juillet 2004. Il aura été réalisé par plus de 600 apprentis venant de toutes les halles de maçons de Suisse romande et de Sursee.

Éléments didactiques

Fidèle à ses engagements et objectifs, la Fondation tour de Moron, maître d'ouvrage, a développé le présent projet de réalisation de panneaux didactiques présentant différents thèmes (géologie, paléontologie, flore, faune, protection de la nature et environnement, produits du terroir, économie locale, apprentissage, travail de la pierre).

Jean-Claude Gerber et Alain Saunier ont été désignés pour réaliser les dessins et schémas de ces panneaux. Les textes et légendes seront traduits en allemand. Ces différents éléments didactiques ont pour objectif d'informer les visiteurs de la tour (groupes familiaux et scolaires, sociétés, personnes individuelles) sur les richesses humaines, économiques, naturelles et paysagères du sommet du Moron et de la région.

Dans son souci de promouvoir la culture générale et l'éducation à l'environnement, le maître d'ouvrage s'est aussi donné pour but d'attirer l'attention des visiteurs sur la protection des sites et des espèces sensibles qu'ils abritent. /OOD-comm



La tour de Moron est un symbole d'ouverture sur la Suisse entière et l'Europe. PHOTO ODIET

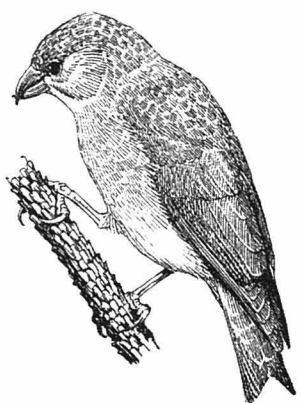
Affaire de spécialistes

Pour traiter les domaines thématiques des panneaux didactiques, le maître d'ouvrage a réuni une vingtaine de spécialistes régionaux. Le budget pour la mise en place d'un panorama 360 degrés et des panneaux didactiques se monte à 147.000 francs. Le plan de financement regroupe une vingtaine de donateurs qui se composent d'associations,

d'entreprises, de villes, de fondations et de bourgeoisies.

Le directoire du Conseil de fondation de la Tour de Moron est formé de Théo Geiser, de Perrefitte, Antoine Bernasconi, de Malleray, et Henri Simon, de Develier. Alain Ducommun, de Neuchâtel, occupe pour sa part la fonction de coordinateur général. /OOD

MONTAGNES
**Becs-croisés
écrasés**



Depuis quelque temps, des naturalistes du Val-de-Travers et de La Brévine constatent que des becs-croisés des sapins sont écrasés par des voitures, alors qu'ils «sont posés sur la route, probablement pour lécher le sel se trouvant sur l'asphalte», signale Marcel Jacquat. Ce phénomène a surtout été constaté au Prévoux et au Bois-de-l'Halle.

Le directeur des institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds avance l'hypothèse que ces passereaux, qui nichent ordinairement chez nous à cette période de l'année, malgré le froid et la neige, sont des individus venus du nord de l'Europe, où ils sont peu habitués aux voitures.

Le bec-croisé des sapins (dessin Paul Barruel, Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds) a un plumage rouge tuile pour le mâle et verdâtre pour la femelle. Au moyen de ses mandibules croisées, il se nourrit des graines fixées entre les écailles des pives. /jcp

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

AUJOURD'HUI

■ Conservatoire Salle Fallier, audition de piano, classe de Nicolas Farine, 19h.

La Ville veut clarifier le débat

La Chaux-de-Fonds ■ *L'augmentation suscite des réactions.*
«Prix de l'écu: rien de trouble!», répond le Conseil communal

Après l'annonce de l'augmentation du tarif de l'eau, envoyée par lettre aux ménages chaux-de-fonniers en décembre dernier, les réactions ont été vives. D'autant plus que cette hausse de prix découle en partie d'une diminution de la consommation. Le conseiller communal Georges Jeanbourquin répond à nos questions.

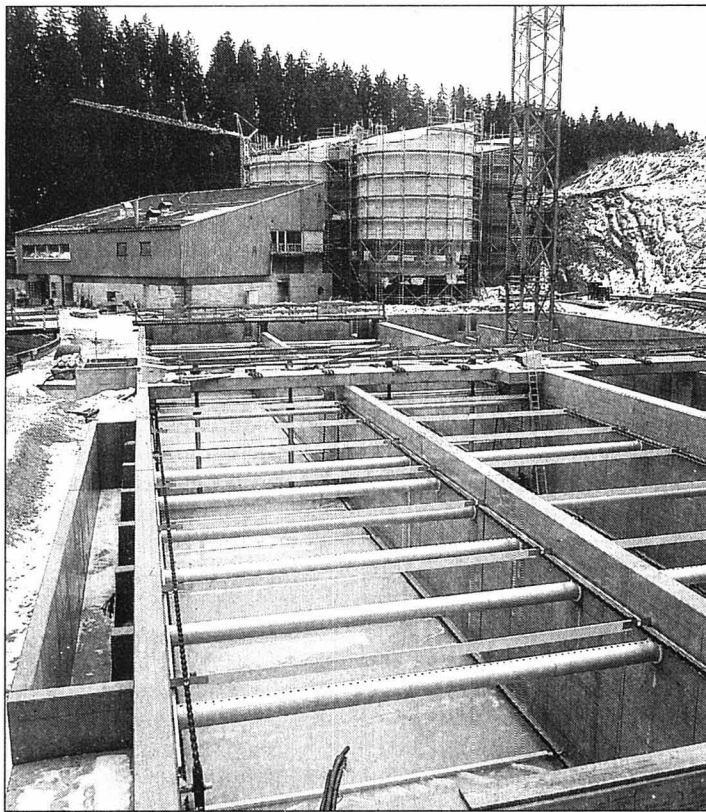
Propos recueillis par
Irène Brossard

Donc, plus on économise l'eau, plus son prix augmente. La population a été choquée par ce paradoxe. Comment l'expliquez-vous?

Georges Jeanbourquin: C'est effectivement ce qu'ont retenu bien des citoyens de la récente communication sur la hausse du tarif de l'eau et sur celle de la taxe d'épuration. Nous avons enregistré des réactions négatives, parfois vives. On peut le comprendre. Tout renchérissement est irritant. S'ajoute ici l'impression que la diminution de consommation d'eau en est la cause. Sans doute les explications fournies à ce sujet, voulues franches, simples et directes, n'ont-elles pas été suffisamment nuancées. Pourtant, il n'y a rien de trouble, ni même de troublant, dans cette histoire d'eau...

On ne peut pas parler d'une mauvaise gestion?

G. J.: Ni mauvaise gestion, ni voracité financière, encore moins de volonté de pénaliser les économies d'eau, derrière l'augmentation annoncée. Cette augmentation est simplement imposée par deux contraintes sur lesquelles nous n'avons aucune prise: l'évolution du coût de la vie et les obligations légales.



L'adaptation de la taxe d'épuration sert à couvrir les importants investissements nécessaires à la modernisation de la step, qui se montent à 28 millions. PHOTO ARCH-GALLEY

En effet, la législation fédérale et cantonale nous oblige à équilibrer les comptes de fourniture et d'épuration d'eau, comme ceux de traitement des déchets, par des taxes causales – le fameux principe du consommateur-payeur et du pollueur-payeur. Nous devons couvrir ainsi les coûts, sans faire ni déficit, ni réel bénéfice. Pas de marge de manœuvre! Or, comme chacun, les services publics subissent la hausse continue des coûts, la dégradation des conditions financières, etc. Malgré de sévères mesures d'économies sur les coûts d'exploitation, il faut donc bien adapter les tarifs.

Pourquoi ces coûts d'exploitation ont-ils augmenté?

G. J.: Le dernier ajustement du tarif de l'eau remonte à

1996. Depuis, le coût de la vie a augmenté (+4,6%), le réseau d'eau s'est étendu (+2,6%) avec six km de conduites supplémentaires, ce qui se traduit par des charges accrues d'investissement, d'entretien et d'exploitation, sans que les effectifs aient progressé.

La nécessité d'assurer la sécurité d'approvisionnement, par exemple avec le raccordement au Sivamo, et de répondre à des normes légales a imposé et imposera des investissements supplémentaires, comme une nouvelle station de filtration. A cette hausse des coûts d'infrastructure s'est ajoutée la diminution de consommation (-8,3%). Une bonne chose pour l'environnement, mais qui se traduit arithmétiquement par un prix au mètre cube plus élevé.

Il faut encore ajouter la taxe d'épuration?

G. J.: L'adaptation de cette taxe d'épuration, que les Services industriels prélèvent pour les Travaux publics, sert à couvrir les importants investissements nécessaires à la modernisation de la step (28 millions), ainsi qu'à la construction et à l'entretien des canalisations – une obligation légale fédérale et cantonale aussi. Elle reste tout à fait concurrentielle en comparaison cantonale.

Faut-il déduire de vos explications que ce n'est pas le prix de l'eau qui augmente, mais ce qui est autour?

G. J.: Effectivement, c'est le prix de sa mise à disposition, à travers le coût d'exploitation du réseau, qui augmente. Cette donnée est indépendante des quantités débitées et représente 90% de la tarification. L'eau potable reste cependant un produit très bon marché. Son prix reste compétitif, même à La Chaux-de-Fonds, qui doit aller la pomper 20 km plus loin et 500 m plus bas. Comparez avec l'eau en bouteille, dont la qualité n'est pas supérieure, et dont personne ne s'offusque du coût.

Vaut-il toujours la peine de faire des économies?

G. J.: Bien sûr, cela reste payant. A titre individuel, la facture sera toujours d'autant plus basse que la consommation sera limitée. Mais surtout, l'économie de cette ressource essentielle doit être encouragée. C'est un devoir collectif. Dans cette perspective, il semble acceptable que chacun doive consacrer quelques francs de plus par an pour continuer à disposer en permanence et en abondance d'une eau de qualité livrée à domicile. /IBR

LA CHAUX-DE-FONDS

D'un exécutif à une ONG

L'ancien conseiller communal chaux-de-fonnier Jean-Martin Monsch reprend du service... pour la cause d'Ecole de vie, cette association créée à La Chaux-de-Fonds pour épauler des écoles au Vietnam. C'est hier, lors du compte rendu des dernières opérations de l'équipe, que la nouvelle a été rendue publique. Avec sa femme Mary-Jane, Jean-Martin Monsch partira au Vietnam le 17 avril, pour deux mois, assurer le suivi de ce qui a été fait là-bas.

«En quittant le Conseil communal en 2000, j'avais déjà pensé reprendre une activité, pour une ONG», explique le jeune retraité. Depuis, le couple Monsch a pris du recul, voyageant passablement, notamment sur un cargo pendant trois mois et demi. En décembre dernier, Jean-Martin Monsch est tombé sur Jean-Marie Tran, fondateur d'Ecole de vie, qui lui a proposé cette mission d'«ambassadeur» de l'association.

«Notre tâche sera d'estimer sur place la validité du travail d'Ecole de vie, de voir si cela fonctionne», dit l'ancien conseiller communal, économiste de formation. Il visitera les six projets déjà mis en place par l'association au Vietnam, de l'école des sourds de Can Tho à la première école construite, en 1998, à Hoa Binh, en passant par les régions des hauts plateaux où Ecole de vie soutient des élèves boursiers.

Le couple, qui s'engage bénévolement, prépare activement son voyage, apprenant notamment des rudiments de vietnamien. Mary-Jane Monsch, de son côté, qui travaillait au service socioéducatif de l'école primaire, a noué des contacts avec cinq classes d'ici pour proposer des échanges avec des enfants vietnamiens. /ron

PUBLICITE

VOTRE GAIN CALCULÉ AU PLUS JUSTE



Nouveau Jumper
Prix gelé Fr. 19'990.- (h.t.) ou prime de Fr. 7'777.-***



Nouveau Berlingo (1.4i 600, 75 ch) Prime de Fr. 4'444.- ou prix gelé Fr. 12'990.- (h.t.)**



C15 (Diesel First, 60 ch) Prime de Fr. 3'333.- ou prix gelé Fr. 11'990.- (h.t.)**



Jumpy (2.0i 16V, 138 ch) Prime de Fr. 6'666.-* ou prix gelé Fr. 19'990.- (h.t.)**

e-promotion
www.citroen.ch

GARANTIE 2 ANS
100 000 km

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

Prime sur les prix bruts de Fr. 7'777.- sur Jumper*, de Fr. 6'666.- sur Jumpy*, de Fr. 4'444 sur Berlingo VU et de Fr. 3'333.- sur C15. Offres non cumulables, valables sur les véhicules cités neufs achetés et immatriculés du 1.02 au 31.03.03. *Prime valable sur stock défini et limité, d'autres offres spéciales chez votre agent Citroën. **Aucune réduction possible sur les prix gelés.

Service cantonal décentralisé

La Chaux-de-Fonds ■ Le Pod accueille l'Office du chômage



L'office quitte Neuchâtel pour s'installer à l'avenue Léopold-Robert 90. PHOTO LEUENBERGER

«Le chef de l'Economie publique a décidé ce rapprochement. Nous serons ainsi plus près du Service de l'emploi, qui se trouve à La Chaux-de-Fonds, à la rue du Parc 119.» C'est ainsi que Virginia Castro, cheffe de l'Office cantonal du chômage, explique les raisons du déménagement qui s'effectue ces jours. Installé jusqu'à présent à la rue du Château 19, à Neuchâtel, l'office sera fermé d'aujourd'hui à mercredi. Il rouvrira jeudi, à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 90.

L'Office du chômage est une instance cantonale, chapeauté par le Service cantonal de l'emploi. C'est en quelque sorte son instance la plus juridique, qui statue sur les dossiers posant des problèmes, dans le cadre défini par la loi sur l'assurance chômage. «Nous ne recevons pas les

personnes de manière régulière, précise Virginia Castro, mais seulement celles qui ont des points à régler ou lors d'infractions à la loi.»

C'est aussi cet office qui conseille et renseigne sur le droit du travail et statue sur les demandes de chômage partiel. L'effectif est de dix personnes, réparti entre juristes et personnel administratif.

Ce déménagement ne changera donc rien pour la majorité des chômeurs. Leur première démarche d'inscription s'effectue toujours dans leur commune de domicile. Pour La Chaux-de-Fonds, les personnes doivent s'annoncer à l'Office communal du travail, à la rue du Grenier 22, qui prendra rendez-vous pour eux à l'ORP (Office régional de placement) pour la poursuite de leurs démarches et le suivi de leur dossier. /ibr

Enfants esclaves des loisirs?

La Chaux-de-Fonds ■ Un débat sur la place des activités extrascolaires aura lieu jeudi au collège des Forges

Par Daniel Droz

«Enfants - ados: l'esclavage des loisirs ou comment concilier bien-être, école, loisirs et compétition?» Un débat public se déroulera sur ce thème jeudi à 20h à l'aula du collège des Forges, à La Chaux-de-Fonds. Organisé par le Bureau santé des Montagnes neuchâteloises, cet échange de vues constitue une bonne occasion d'entendre une grande partie des acteurs de la société.

«Le problème a été soulevé par quelques professeurs, surtout du secondaire, dont quelques élèves ont un nombre d'activités extrascolaires qui péjorent leur vie scolaire», explique Jean-Luc Kernén, directeur de l'école primaire. Le médecin scolaire constate aussi que des élèves

sont victimes de cette situation.

Le débat veut amener une réflexion philosophique. «Quels motifs méritent une telle activité?», lance le directeur. Il n'est toutefois pas question de négliger l'aspect social que représente le sport ou les arts. Il s'agit aussi de demander aux parents ce qu'ils en pensent. «Nous aimerions que l'enfant trouve sa place dans ce contexte», indique Jean-Luc Kernén.

Faut-il faire de nos enfants des champions? A quel prix? L'école s'immisce-t-elle trop dans la vie familiale? Est-il normal qu'un jeune ait un agenda de PDG? L'école per-

met-elle aux «génies» d'éclorre? Quelle place laisse-t-on à l'enfant pour jouer? L'école a-t-elle tendance à couler tous les enfants dans le même moule? Où est la place de l'enfant dans cette frénésie? Autant de questions qui ne manqueront pas de susciter réactions et commentaires.

7000 flyers distribués

L'éventail des intervenants est large: Jacques Ditisheim, directeur du Conservatoire La Chaux-de-Fonds - Le Locle, et Andreas Jurt, président du mouvement junior du HCC, côtoieront Christian Müller, psychiatre pour enfants et ado-

lescents, Yves Tissot, enseignant à l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds, et Jean-Claude Leuba, directeur à l'école secondaire et responsable du dossier «sports-arts-études» pour la ville. Le débat sera animé par notre collègue Rémy Gogniat.

A titre d'information, quelque 7000 flyers ont été distribués dans les Montagnes neuchâteloises, notamment dans les familles des élèves et aux personnes concernées par ce débat. /DAD

La Chaux-de-Fonds, aula du collège des Forges, jeudi à 20 heures

Un bureau créé en 1995

Créé en 1995, le Bureau santé des Montagnes neuchâteloises regroupe les écoles - de l'école infantile à celles postobligatoires, à savoir le Cifom et le lycée Blaise-Cendrars - et institutions qui s'occupent de la jeunesse. Parmi ces dernières, on trouve les médecins scolaires, la clinique dentaire, les répondants des services socio-éducatifs, les commissions scolaires, les responsables des sports des écoles, le Centre d'animation et de rencontre (CAR) et Sombaille Jeunesse. /dad



Les enfants sont-ils armés pour mener de front sport et activité scolaire? PHOTO ARCH-GALLEY

PUBLICITE

Promotion Mitsubishi Premium!



PROMOTION PREMIUM

Automatique **seulem. 950.-**
Vous économisez **1400.-**

Galant V6 Premium Sedan

5 vitesses **39'725.-**
Jantes alu, clim auto, radio/CD, contrôle de tractio., TCL, moteur 2.5 V6, 161 ch. En version Premium V6 Wagon 41'125.-.

Valable pour les voitures neuves achetées et immatriculées du 16.1 au 30.6.2003. D'autres promotions vous attendent chez votre concessionnaire Mitsubishi.

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052 208 25 00, fax 052 208 25 99. EFL Erb Finanz + Leasing AG, Winterthur.

CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032 723 80 00

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: La Neuveville: Garage de Grenétel, 032 751 18 50; Neuchâtel: Espace Automobile, 032 731 13 31; Neuchâtel: Garage D'Amico-Villanova, 032 731 49 09; Sonvilier: Garage Roth, 032 941 15 38; St-Sulpice: Falcy Automobiles S.à.r.l., 032 861 45 84; Thielle-Wavre: Simsek SA, 032 753 68 68

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI

3 ans de garantie d'usine

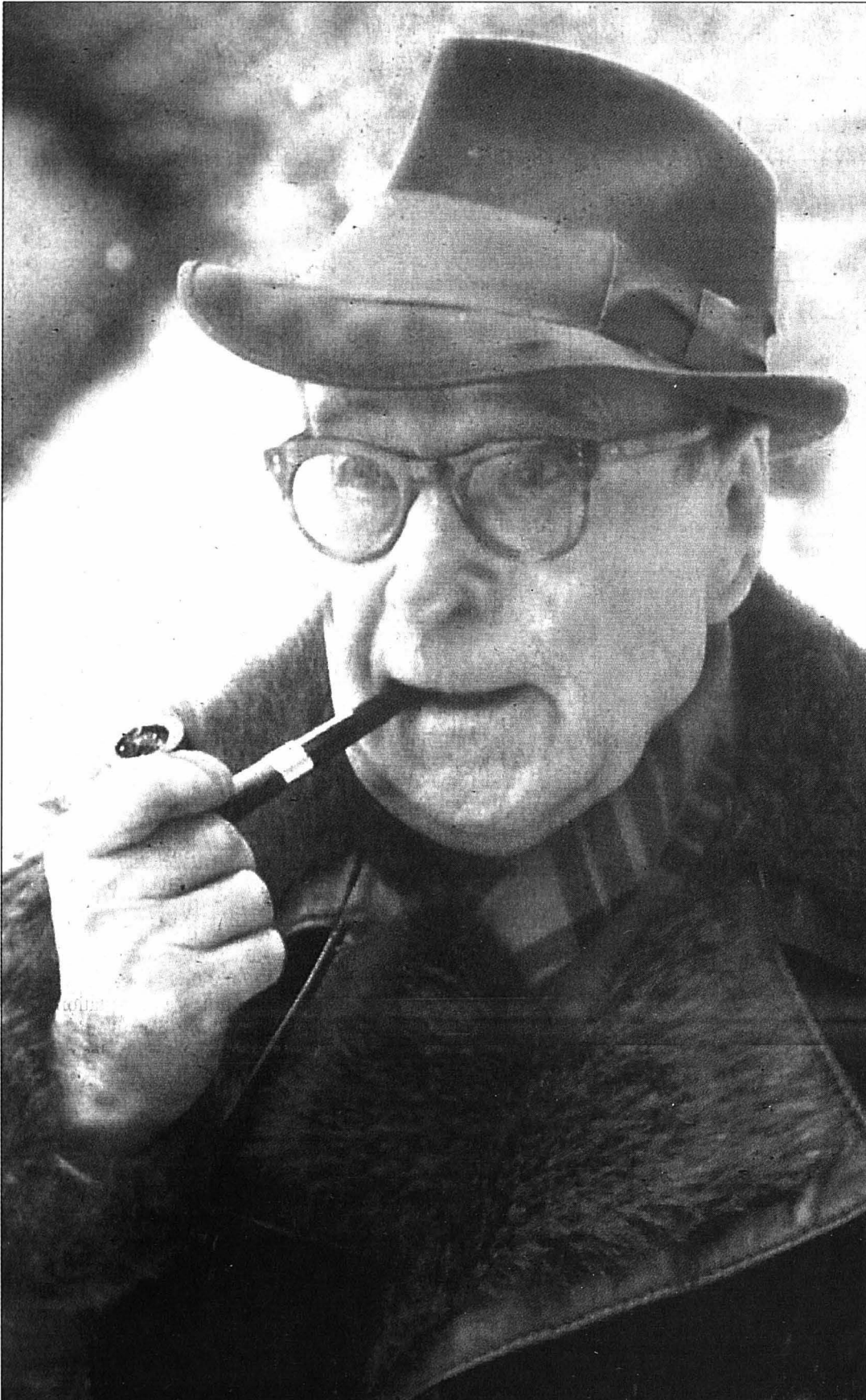


MITSUBISHI MOTORS

M00115.4-22.01

Simenon, le Balzac du XXe siècle

Littérature ■ Liège et Lausanne célèbrent cette année le centenaire de la naissance du romancier belge, dont l'œuvre gigantesque ne s'arrête pas au seul Maigret



Georges Simenon est né le 13 février 1903 à Liège et est décédé le 4 septembre 1989 à Lausanne.

PHOTO KEYSTONE

Par
Daniel Droz

Le jeudi 13 février a marqué le centenaire de la naissance de Georges Simenon. Un vendredi de 1903, l'écrivain belge a vu le jour à Liège. Superstitieuse, sa mère Henriette a poussé son mari Désiré à faire une fausse déclaration. Georges est donc officiellement né le 12 février. Si cette anecdote n'a pas marqué son existence, sa vie démarrerait de manière originale.

Mort à Lausanne le 4 septembre 1989, le romancier est célébré en 2003 dans sa ville natale et dans le chef-lieu vaudois où il a passé les 32 dernières années de sa vie (voir encadré). Georges Simenon est, sans conteste, un des auteurs majeurs du XXe siècle. Le Balzac de cette période, disent certains. Il est vrai que le Belge a écrit plus de 200 romans au rythme hallucinant d'un livre tous les quatre mois. Sans compter ceux qu'il a publiés sous un pseudonyme dans les années 20 et au début des années 30.

«Je ne pense pas à moi comme à un grand romancier, mais comme à un homme qui a écrit beaucoup de romans», note modestement Simenon dans «Autoportrait», paru en 1987. André Gide, qui a entretenu une longue correspondance avec le Belge, n'était pas de cet avis: «Je tiens Simenon pour un grand romancier: le plus grand-peut-être et le plus vraiment romancier que nous ayons en littérature aujourd'hui».

Lié à Maigret

Notre propos n'est pas d'entamer ici un tel débat. Une chose est certaine: Simenon n'a laissé que peu de gens insensibles. Pourquoi? Un nom déjà reste indissociable de son œuvre: Maigret. Le commissaire a rendu populaire son géniteur dans le monde entier. Si la qualité des enquêtes policières du «détective de l'âme» est indéniable, il ne faut pas oublier l'autre partie de la «pro-

duction» de Simenon, somme toute la plus importante en volume. Qualifiés de «romans durs», ils sont autant de plongées dans un univers où l'homme peine à trouver ses marques, où la noirceur de son âme est dévoilée.

Il serait trop long, voire rébarbatif, de décliner ici tous les contours qu'a pris l'œuvre du Belge. Enumérer la liste des films adaptés de ces romans prendrait déjà plus d'une colonne. «La neige était sale», paru en 1948, est très représentatif de l'univers de Simenon. Nous sommes dans un pays occupé. Lequel? Personne ne le sait. Par qui? Ce pourrait être les nazis ou les Soviétiques. Un jeune homme se livre aux pires travers. Emprisonné, il fait un retour sur son court passé avant de mettre fin à ses jours. Pessimisme, optimisme? Le lecteur balance d'un versant à l'autre. Quant à Simenon, il ne juge pas, il se met dans la peau du personnage central, sans faire fi de ses contradictions et de ses perversions.

«Le roman consiste à créer un groupe social quelconque, cinq ou six personnes, peu importe, autour d'un personnage central, et il ne reste plus à l'auteur qu'à se mettre

dans la peau de ce personnage central», déclarait l'auteur en 1975 au «Magazine littéraire». Les personnages centraux, chez lui, sont souvent des ratés, des déçus, les acteurs d'un monde trop dur qui les écrase ou les pousse à la déchéance.

Un style simple

Autre exemple. Le retour sur soi est omniprésent dans «Les anneaux de Bicêtre». Un grand patron de presse se retrouve paralysé et dans l'incapacité de parler. Lors de son séjour à l'hôpital, il ressasse son passé, ses réussites et ses échecs avant de «ressusciter». Il y a aussi les «dérapages» d'un grand avocat dans «En cas de malheur», les affres de l'intégration sociale dans «La Boule noire».

Puis, au-delà du contenu, il y a l'écriture. Un style simple qui veut accrocher au plus près le concret. Pas de fioritures: tel est le mot d'ordre que s'est donné Simenon. Il n'utilise que quelques mots pour transporter son lecteur dans un monde de gens humbles ou torturés. En cette année de célébration, l'occasion est toute trouvée pour découvrir ou redécouvrir l'auteur dans le texte. /DAD

Nombreuses manifestations

Sollicitée par la Fédération touristique de la province natale du romancier, Lausanne accueillera du 29 avril au 15 mai prochain une exposition itinérante intitulée «2003 Année Simenon au pays de Liège». La pose d'une plaque commémorative est prévue le 30 avril, tandis que la Cinémathèque suisse projetera un cycle «Simenon». Mais c'est en Wallonie qu'aura lieu l'essentiel des célébrations. Une centaine de manifestations sont prévues dans sa ville natale tout au long de l'année, parmi lesquelles figurent en bonne

place une grande exposition au centre de Liège et un nouvel itinéraire touristique «Simenon» parcourant son univers romanesque. Enfin, les éditions Gallimard prévoient la parution en Pléiade de deux volumes de son œuvre. Ils rassembleront plus de 20 romans écrits entre 1931 et 1967. A noter que c'est la première fois qu'une présentation dans cette collection se fait en dehors du territoire français. «RadioFrance» va de son côté rééditer un coffret «Georges Simenon» regroupant trois séries d'entretiens avec l'écrivain. /ap

ENBREF

À VOS PLUMES! ■ **Concours Pija.** Envie d'écrire? Participez au Prix International Jeunes Auteurs (Pija)! L'édition 2003 de ce concours reconduit chaque année est consacrée au style épistolaire, à la lettre dans l'acception la plus large du terme. Echange fictif d'e-mails, lettre pour raconter une histoire, réclamer justice, lettre truffée de poésie ou d'humour, adressée à un ami, à une inconnue, à l'humanité tout entière: faites preuve d'imagination! Dotée d'une somme globale de 10.000 francs en espèces, l'épreuve s'adresse aux 15-20 ans s'exprimant en français (langue maternelle ou seconde langue). Les lauréats seront en outre publiés dans un recueil largement diffusé en Suisse, Belgique, Franche-Comté, Vallée d'Aoste et Roumanie. Délai d'envoi des œuvres: 7 mai 2003. Renseignements au 021 654 21 00, fax 021 654 21 09, site internet www.lhebe.ch /réd

ROMAN ■ **Au nom des harkis.** Ancien harki, Mohand a tout

perdu: son pays d'origine, l'Algérie, ses enfants qui se sont éloignés de lui, sa femme qu'il vient d'enterrer. Le jour où Mohand entend, à la télévision, un ex-ministre traîner les harkis dans la boue, la haine et la révolte le dévorent: va-t-il commettre l'irréparable? Fille de harki, Hadjila Kemoum a traité sur le mode de la fiction tout un pan d'histoire absent des livres d'école. /sp-réd
«Mohand le harki», Hadjila Kemoum, éd. Anne Carrière, 2003.

BIOGRAPHIE ■ **La Grande Catherine.** Quel était le vrai visage de Catherine II? Quel fut son apport véritable à la Russie? C'est ce qu'a tenté de dégager Hélène Carrère d'Encausse, historienne et académicienne, dans son dernier ouvrage en date, «Catherine II». Montée sur le trône en 1762, l'impératrice ne fut certes pas la première femme à régner sur la Russie; elle se démarqua toutefois par sa volonté à gouverner par elle-même, à l'image d'une autre souveraine, Marie-

Thérèse d'Autriche, plutôt que de subir l'influence de ses favoris. Comme ils furent nombreux, l'image d'une Messaline occulta, aux yeux de maints biographes, des dons politiques exceptionnels et un acharnement à faire de la Russie un foyer de la culture européenne. Image désormais rectifiée. /sp-réd
«Catherine II», Hélène Carrère d'Encausse, éd. Fayard, 2002.



Le 19 février prochain verra l'une de ces commémorations dont on a le secret, ici: authentique, sans protocole, loin des haies d'honneur et des fastes de la République. On en avait eu un avant-goût, il y a dix ans, pour célébrer le bicentenaire de la translation au Panthéon des centres de Jean-Jacques Rousseau.

La Suisse de Bonaparte

Une délégation du Conseil d'Etat genevois s'était rendue discrètement à Paris pour célébrer, sous les hautes voûtes de l'ancienne église sainte Geneviève, ce fils prodige, si peu genevois par son destin, mais si imprégné dans toute sa fibre du modèle genevois.

Dans deux jours, c'est une autre délégation qui se rendra à Paris, formée de repré-

sentants des six cantons rattachés à la Confédération en 1803, à l'occasion de l'Acte de médiation donné à la Suisse par Bonaparte: Argovie, Grisons, Saint-Gall, Thurgovie, Tessin et Vaud. Là encore, la manifestation visera l'authentique plutôt que le spectaculaire, si on excepte la réception par le président du Sénat, dans les ors du Luxembourg.

On vantera, alors, et c'est tout le sens de cette commémoration, le don de prescience de Bonaparte qui rend à la Suisse ses institutions confédérales, après l'échec, consommé en cinq ans, de la République helvétique, unitaire et centralisée. On est à la troisième phase de l'histoire mouvementée des relations entre Bonaparte et la Suisse.

La première est celle du libérateur, héraut du messianisme révolutionnaire, qui affranchit le peuple vaudois de la tutelle bernoise. Cette croisade de la liberté, dressée contre les structures patri-

ciennes, est suivie de la constitution d'une République helvétique, centralisée à la mode française, et qui sombre aussitôt dans le chaos. La troisième phase est celle du sursaut et de l'Acte de médiation (1803) qui rend à la Suisse ses institutions confédérales et aux cantons leur autonomie. La quatrième phase est celle du dépècement des cantons romands, annexés à la France, qu'il s'agisse de Genève, du Valais, du Jura et de Neuchâtel, donné à Berthier.

Bonaparte aura l'extrême sagesse de reconnaître son erreur; curieusement encouragée à Paris par le «lobby» suisse, venu de la Révolution, et dont la figure de proue était le Vaudois La Harpe.

Par l'Acte de médiation, le premier consul saura engager la Suisse sur la voie de la modernité, celle de 1848.

Pierre Lajoux

La société civile se mobilise

Manifestation monstre à Berne contre une guerre en Irak. 40.000 personnes devant le Palais fédéral. Dans le monde, ils ont été des millions à défilé dans les rues

L'ÉVÉNEMENT

Quelque 40.000 personnes ont manifesté dans le calme, samedi à Berne, contre une guerre en Irak et le président américain Bush. C'est l'une des plus fortes mobilisations jamais enregistrées en Suisse.

Noire de monde, la Place fédérale s'est rapidement révélée trop exigüe pour accueillir tous les manifestants: entre 35.000 et 40.000 selon la police, au moins 40.000 selon les organisateurs. C'est la plus grande manifestation depuis celle de 1983 (plus de 50.000 personnes) contre l'installation en Europe des missiles Pershing américains.

Vive les bretzels

Samedi, les orateurs se sont succédés pour dénoncer la politique des Etats-Unis, la «busherie» militaire et l'argent du pétrole. Pour les manifestants, la guerre n'est pas une fatalité et peut encore être évitée. Les participants brandissaient des banderols où l'on pouvait lire «Bush et Blair terroristes en puissance», «Oui à l'embargo sur la guerre» ou encore «Calmy-Rey for president».

D'autres étaient déguisés en faux inspecteurs onusiens ou brandissaient des bretzels souhaitant par là l'étouffement du président américain honni. Aux pacifistes et anti-

mondialistes s'étaient joints des syndicalistes, des communautés d'immigrés et des familles. Bref, une foule bigarrée où le rasta côtoyait la personne âgée.

Une large coalition

Cette mobilisation est à l'image de ce que révélait un récent sondage: 87,9% des personnes interrogées en Suisse rejettent ce conflit. Par ailleurs, ce sont plus de 120 organisations de tous horizons qui avaient appelé à ce rassemblement.

Cette coalition de partis de gauche, de syndicats, d'œuvres d'entraide, de communautés d'immigrés ont exigé du Conseil fédéral qu'il s'engage à l'ONU contre une guerre. Ils attendent du gouvernement qu'il refuse tout appui aux Etats-Unis et à leurs alliés dans leurs préparatifs de guerre, en particulier en interdisant le survol de l'espace aérien suisse.

Des ballons dans le ciel

La police municipale bernoise n'a signalé aucun incident durant le cortège dans la vieille ville. Sur la Place fédérale, un groupe de 40 jeunes masqués a escaladé un avant-toit du bâtiment de l'UBS et sprayé une partie de la façade. Un distributeur de billets a été détruit et un drapeau américain brûlé par les manifestants.



Quelques manifestants devant un calicot proclamant «Européens ne vous bushez plus les oreilles».

PHOTO PERRIN

Très discrètes lors du cortège, les forces de l'ordre étaient massées en grand nombre devant le Palais fédéral. A aucun moment, le rassemblement n'a toutefois menacé de dégénérer,

même si des manifestants ont franchi les barrières métalliques.

Pour clôturer ce rassemblement, 3500 ballons munis de tracts dénonçant la guerre ont été lâchés de la

Place fédérale sous une immense clameur.

Le cortège de samedi à Berne s'inscrivait dans un vaste mouvement mondial de protestation contre une guerre en Irak. /ats

Diplomatie active

Nous rejetons autant la dictature de Saddam Hussein que la guerre contre l'Irak, a déclaré dans son allocution le représentant de l'Union syndicale suisse (USS) et vice-président de la FTMH, André Dagnet. Eric Decarro, président du Syndicat des services publics, a pour sa part dénoncé «la guerre économique et sociale conduite contre les populations du Sud par le FMI, l'OMC et la Banque mondiale, avec le soutien de tous les gouvernements des pays riches».

Ce que les manifestants veulent du Conseil fédéral est clair: la Suisse doit se prononcer dans le cadre de l'ONU contre une guerre. Sans attendre, le Conseil fédéral doit convoquer les ambassadeurs américain et britannique et leur remettre une note de protestation. La Suisse doit par ailleurs refuser tout soutien à des préparatifs de guerre, interdire le survol du pays. Le comité d'organisation a présenté huit revendications, dont la levée de l'embargo contre l'Irak et la destruction, partout dans le monde, des armes de destruction massive. /ap

Veto de la rue à Londres à Rome à Madrid et à Barcelone



A Buenos Aires, en Argentine, un couple manifeste, près de l'ambassade américaine, contre la guerre en Irak.

PHOTO KEYSTONE

Près de dix millions de personnes dans le monde ont participé samedi à des manifestations contre la guerre en Irak. Les plus importantes se sont dé-

roulées en Europe où de véritables marées humaines ont déferlé dans les capitales des pays proches des thèses Bush.

En Espagne, en Italie et en

Grande-Bretagne, trois alliés de Washington dans la crise irakienne où l'opinion publique ne partage pas la position adoptée par leur gouvernement, la mobilisation a battu tous les records. Dans ces trois pays, la presse dominicale a adressé des mises en garde aux dirigeants au pouvoir en leur suggérant de tenir compte de ce «veto de la rue».

Prévisions dépassées

A Madrid, la manifestation a dépassé toutes les prévisions avec deux millions de personnes, selon le parti socialiste, qui avait appelé à manifester.

A Barcelone, 1,3 million de personnes, selon la mairie et 1,5 million selon les organisateurs, ont envahi le centre-ville. Environ 500.000 personnes étaient mobilisées à Valence, 250.000 à Séville, 200.000 à Bilbao.

Pas moins de trois millions de personnes ont participé à Rome à une marche contre la guerre en Irak. Le cortège s'étendait sur près de dix kilomètres. Cette mobilisation s'annonce comme l'une des plus importantes depuis la fin

de la Deuxième Guerre mondiale.

A Londres, ce sont plus de 750.000 personnes, selon une estimation de la police, deux millions, selon les organisateurs, qui ont défilé à l'occasion de plus grande manifestation de l'après-guerre en Grande-Bretagne. A Glasgow, en Ecosse, au moins 80.000 personnes étaient dans la rue, tandis que Belfast résonnait des cris de dizaines de milliers de personnes. A Dublin, en Irlande, un autre rassemblement record comptait environ 100.000 personnes.

500.000 personnes à Berlin

En Allemagne, environ 500.000 personnes, selon la police et les organisateurs, ont participé à Berlin à une marche contre la guerre. En Hongrie, plus de 20.000 personnes ont manifesté dans le centre de Budapest malgré des températures de -10° Celsius.

En revanche, en France, le nombre total de manifestants a atteint un demi-million de personnes dans quelque 72 villes, dont 250.000 à Paris.

Dans le reste de l'Europe, des manifestations ont ras-

semblé plusieurs centaines de milliers de personnes, à Bruxelles, Stockholm, La Haye, Vienne, Varsovie, Moscou ou encore Athènes.

Plus de 400.000 Australiens, selon les organisateurs, ont défilé hier dans les rues de Sydney, de Brisbane et d'Adélaïde.

En Amérique du Sud

Aux Etats-Unis, les manifestants new-yorkais étaient plus de 100.000 à Manhattan. Des orateurs, dont l'archevêque sud-africain Desmond Tutu ou l'activiste noire Angela Davis, ont pris la parole à

proximité de l'ONU. En Amérique du Sud, plus de 60.000 personnes ont défilé dans les principales villes brésiliennes. D'autres manifestations se sont tenues à Montevideo, Buenos Aires et Santiago.

Le Moyen-Orient a aussi exprimé son opposition aux plans du président Bush. Au Japon, quelque 25.000 manifestants ont défilé dans le centre de Tokyo. Des milliers de personnes se sont également rassemblées en Corée du Sud, en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie. /ats-afp-reuters



A Londres, ils étaient des centaines de milliers à brandir des pancartes «Pas en mon nom».

PHOTO KEYSTONE

COUCHEPIN

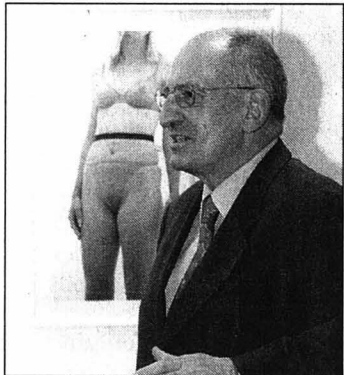
Trois jours de culture

Pascal Couchepin aime l'Espagne. En visite à Madrid, il a fait tourner à plein régime la machine diplomatique. Parti pour trois jours, le président de la Confédération a rencontré le roi Juan Carlos. Le lendemain, avec le chef du gouvernement espagnol, José María Aznar, il a été question de la crise irakienne, son hôte figurant dans le camp du président George W. Bush.

«Il m'a réaffirmé sa conviction que la force internationale doit être mise au service du droit», a résumé Pascal Couchepin. Il a soutenu que si, selon lui, une solution pacifiste était préférable, il ne fallait pas chercher à éviter une confrontation armée «à n'importe quel prix».

Le nouveau ministre de la Culture a inauguré 19 expositions: Madrid ouvrait justement les feux d'un large programme de promotion de la Suisse en Espagne.

Il sera à Paris cette semaine, verra George W. Bush début juin au G8 et devrait se rendre à Pékin en octobre. /ats



En Espagne, Pascal Couchepin a inauguré 19 expos. PHOTO KEYSTONE

Appel au respect du droit

Conférence humanitaire ■ «Grandes lacunes», selon Micheline Calmy-Rey, notamment dans le financement. Absence remarquée, celle des Etats-Unis

De «grandes lacunes» sont apparues dans la préparation aux conséquences d'une éventuelle guerre en Irak, a affirmé hier la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Elle a souligné en particulier le manque de financement.

La Suisse a réussi à mettre au premier plan des préoccupations la situation humanitaire de la population irakienne, a affirmé la cheffe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), dans une déclaration transmise à la presse au terme d'une conférence ayant réuni à Genève depuis samedi 21 organisations et 30 Etats.

Situation très mauvaise

Tirant les conclusions de la conférence, la conseillère fédérale a ajouté: «Pour une fois, l'on n'a pas parlé des préparatifs militaires, mais du sort des victimes». Elle a souligné que «la situation en Irak est beaucoup plus mauvaise que ce que l'on a pensé». La conférence de Genève l'a clairement mis en évidence, selon elle.

Micheline Calmy-Rey a rappelé que 60% de la population dépendait directement du programme «pétrole contre nourriture», qui serait interrompu en cas de guerre. «Un problème essentiel est le manque de financement», a-t-elle poursuivi.

La Suisse va activement s'employer à faire avancer les



Jakob Kellenberger, président du Comité international de la Croix-Rouge, Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale et Ruud Lubbers, haut commissaire aux réfugiés. PHOTO KEYSTONE

choses, a indiqué la conseillère fédérale. L'ONU lancera cette semaine un nouvel appel de fonds.

Respect du droit international

Micheline Calmy-Rey a aussi indiqué que les participants ont souligné la nécessité de respecter le droit international humanitaire. Ils ont demandé à tous les Etats signataires des Conventions

de Genève de le respecter. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fait état d'un consensus sur cette question. «Nous avons insisté sur le respect des civils, la distinction entre objectifs militaires et civils, un usage proportionné de la force, des garanties d'accès pour l'aide humanitaire», a fait savoir le délégué général du CICR pour le Moyen Orient Balthasar Staehelin.

Les conclusions de la rencontre ont été transmises à l'ONU et à l'Union européenne. Pour sa part, le chef de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et président de la réunion Walter Fust a surtout insisté sur la nécessité d'augmenter le soutien aux pays voisins de l'Irak. Un conflit prolongé pourrait mener à «une crise huma-

Savoir-faire suisse

L'entreprise zurichoise Zellweger Luwa a aidé à construire et installer une dizaine de bunkers en Irak durant les années 80. Selon son responsable, cité par le «SonntagsBlick», il n'y avait rien d'illégal à l'époque.

«Nous avons participé à la construction du bunker pour le parti baas. Nous avons aussi livré des filtres, des climatisations et des portes anti-souffle en cas d'explosion», a indiqué Ulrich Haug, secrétaire-général de l'entreprise. En tout, la société zurichoise a équipé une dizaine de bunkers irakiens, dont celui situé sous le palais présidentiel de Saddam Hussein. Il y a vingt ans, c'était parfaitement légal, a souligné Ulrich Haug. /ats

nitaire de très grande ampleur», a averti Walter Fust.

Seuls les Etats-Unis n'ont pas répondu à l'invitation de la Suisse, estimant que cette conférence n'était pas nécessaire. Aucun représentant de Bagdad n'avait été invité, pour éviter de politiser la conférence, dont l'initiative avait été prise par la cheffe du DFAE il y a tout juste deux semaines. /ats

Le tempo des discussions s'accélère

Bilatérales bis ■ Les responsables des négociations feront le point mercredi

Par Raphaël Besson

Les nouvelles négociations bilatérales se rapprochent de l'heure de vérité. Sur dix dossiers, six sont prêts ou presque. En revanche, trois d'entre eux ne peuvent avancer que si des décisions politiques sont prises au plus haut niveau par la Suisse et l'Union européenne.

Après plus d'une année et demi de discussions, la situation semble s'être suffisamment décantée pour que certains enseignements puissent être tirés. «Afin de faire le point, identifier les progrès et les questions encore ouvertes», à en croire le chef du Bureau de l'Intégration (BI), Michael Ambühl. Ce dernier s'entretiendra mercredi à Bruxelles avec son partenaire communautaire, Percy Westerlund.

Phase décisive

Le BI classe l'ensemble des dix sujets en trois catégories. Les produits agricoles transformés font déjà l'objet d'un accord «de facto», explique le porte-parole du BI, Adrian Sollberger. Ensuite, cinq dossiers ne présentent pas de difficultés politiques et seront bientôt prêts: l'environnement, les statistiques, la formation et l'éducation, les médias et les pensions.

Les enjeux majeurs des bilatérales bis, la fiscalité de l'é-

pargne, la lutte contre la fraude et Schengen/Dublin, sont pour leur part visiblement parvenus au point où il faut trancher. Quant au dixième thème, les services, il nécessite encore trop de temps pour qu'une solution puisse être envisagée en parallèle, estiment certaines autres sources suisses et européennes.

Tout dépend de la fiscalité

La rencontre à Bruxelles des responsables des bilatérales sera la première après l'accord politique des Quinze sur la fiscalité de l'épargne et dont la finalisation dépend de Berne. En se fixant comme but une conclusion de cette négociation d'ici au Conseil européen du 21 mars, l'UE s'est elle-même mise sous pression.

Elle a donné ainsi un atout à la Suisse qui a toujours affirmé qu'elle ne signerait rien sur la fiscalité si l'ensemble du paquet n'avancait pas vers une issue favorable. Outre des détails qui ont leur poids, le fond du problème reste toujours le même: comment concilier l'acquis communautaire et le droit suisse.

La rencontre, vendredi dernier, sur Schengen (sécurité)/Dublin (asile) illustre cette problématique. La marge de manœuvre des négociateurs ayant été épuisée, le dossier doit être mis sur la table des politiques, en l'occurrence celle des ministres de la justice et de

l'intérieur des Quinze qui décideront si oui ou non les requêtes helvétiques sont acceptables. Certaines pillules devraient cependant être difficiles à avaler pour la Commission européenne.

Souplesse attendue

La fiscalité de l'épargne et la lutte contre la fraude présentent des caractéristiques semblables. Berne ne veut pas être défavorisé ou devoir sacrifier son ordre juridique qui exclut par exemple l'entraide judiciaire sur l'évasion fiscale. Le BI attend donc mercredi «souplesse» et «créativité» de la part de Bruxelles.

«Espérons qu'on avance rapidement», résume Adrian Sollberger. D'autant que se profile à l'horizon une réunion au sommet, comme l'a laissé entendre le président de la Confédération, Pascal Couchepin, lors de son récent voyage en Grèce, pays qui préside l'UE.

Encore du travail

Le conseiller fédéral Kaspar Villiger rencontrera aujourd'hui à Bruxelles ses partenaires pour une «orientation». Le commissaire Frits Bolkestein informera ensuite demain les ministres des finances des Quinze dans la perspective du prochain Conseil Ecofin du 7 mars qui devrait sceller l'accord avec la Suisse sur la fiscalité. /RBE-ats

Autos au supermarché

Vente ■ L'ouverture du marché fera des victimes

L'ouverture du marché automobile suisse fera des victimes. Selon une étude du bureau de conseils Mercer, 40% des concessionnaires auront disparu en 2010. Les supermarchés se lanceront dans la vente.

Les grands distributeurs et les chaînes étrangères avaleront les petits distributeurs pour conquérir 20% du marché. Sur les 5600 concessionnaires actuels, environ 40% disparaîtront, analyse l'étude. Quelque 20% seront directement vendus par les constructeurs et les supermarchés détiendront 5% du gâteau.

Jusqu'à-là, la distribution automobile était peu profitable, en dépit d'un volume important (21 milliards de francs en Suisse), écrit la société. Bien que la branche en Europe occidentale ait engrangé 270 milliards de francs sur la vente de véhicules neufs en 2001, le rendement sur le chiffre d'affaires n'a pas dépassé les 0,8%.

«La raison: un réseau trop dense de points de vente et une faible productivité du secteur», écrit Mercer. Un concessionnaire suisse a écoulé en moyenne 60 nouveaux véhicules par garage et par an, alors qu'en Allemagne cette proportion s'élève à 160. /ats

Critiques européennes

Trafic ■ Non au système du compte-gouttes

L'Union européenne (UE) critique la politique des transports de la Confédération. Guido Podestà, le vice-président du parlement européen, estime que le système du compte-gouttes au Gothard est une discrimination pour les poids lourds étrangers.

«La Suisse doit revoir ce système. Avantager le trafic intérieur n'est pas conforme au principe de l'égalité de traitement», a

déclaré Guido Podestà en marge du Congrès européen sur les transports à Lugano. L'Italien a en outre proposé de renchérir massivement la traversée des Alpes pour les camions vides.

Guido Podestà considère par ailleurs comme une nécessité de construire un deuxième tunnel au Gothard. Cette galerie ne doit pas être une alternative aux NLFA, mais un «complément». /ats

ENBREF

BOYCOTT D'ISRAËL ■ Plainte classée. La plainte pénale contre les activistes du groupe PRO-OLP (Suisse) a été classée. L'appel n'était pas dirigé contre les juifs et ne contenait pas de propos antisémites. Il visait l'Etat d'Israël, son gouvernement et sa guerre contre les Palestiniens, a estimé le Ministère public zurichois dans son jugement du 24 janvier. Le président du Grand conseil, également président de l'association Suisse-Israël, avait déposé plainte pour discrimination raciale. /ats

SAIRGROUP ■ Moritz Suter se justifie. Le fondateur de Crossair Moritz Suter a abandonné son poste à la tête de Swissair, 44 jours après son entrée en fonctions. Ses propositions pour sortir le groupe aérien de la crise restaient lettre morte auprès du conseil d'administration, justifie-t-il après coup. C'est seulement après les rapport des sociétés d'audit Roland Berger et McKinsey qu'il a mesuré l'ampleur de la catastrophe. /ats

AÉROPORT ■ Bâle-Mulhouse veut sortir du rouge. L'aéroport de Bâle-Mulhouse devrait sortir du rouge en 2002, après un exercice déficitaire en 2001. «Nous atteindrons le point d'équilibre», estime son directeur Jürg Rami, dans une interview parue dans la «SonntagsZeitung». L'EuroAirport n'est pas épargné par la morosité conjoncturelle. «Nous avons enregistré un recul des passagers de 13,5%», rappelle-t-il. /ats

Le bras de fer continue à l'Otan

Turquie ■ Toujours pas d'accord sur les mesures de protection

De Bruxelles
Tanguy Verhooseel

Logique avec elle-même, peut-être jusqu'à l'excès, la Belgique s'opposait toujours hier soir à la planification par l'Otan de mesures défensives en faveur de la Turquie, que la perspective d'un conflit avec l'Irak insécurise.

Refusant d'être entraînées dans une logique de guerre, la Belgique, la France et l'Allemagne bloquent depuis trois semaines le déploiement en Turquie d'avions radars Awacs, d'unités spécialisées dans la lutte contre les attaques chimiques et bactériologiques ainsi que de batteries de missiles anti-missiles Patriot. Les trois pays ne se désolidarisent pas de la Turquie, ont-ils plusieurs fois affirmé, mais estiment que l'adoption de ces mesures est prématurée.

Afin de sortir de l'impasse tout en sauvant les apparences, Paris a semble-t-il suggéré lui-même que la décision des alliés soit prise au sein du comité des plans de défense de l'Otan, où la France ne siège plus depuis qu'elle a quitté, en 1966, la structure militaire intégrée de l'organisation.

Pour la Belgique, qu'on disait soutenue par l'Allemagne, cette «entourloupe institutionnelle» (dixit le ministre belge de la Défense, André Flahaut) n'est acceptable qu'à trois conditions. Premièrement, souligne Bruxelles, l'Otan en tant que telle doit être aussi peu mouillée que possible dans l'opération: les missiles Patriot et les experts ès-guerre chimique et bactériologique seraient envoyés en Turquie sur base d'accords bilatéraux entre Ankara et les pays concernés. Deuxièmement, les mesures décidées doivent être purement défensives. Pas question donc d'utiliser les avions Awacs pour guider les troupes américaines en Irak. Troisièmement, les alliés doivent s'engager à adapter constamment leur position aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les négociations à l'Otan étaient «très dures», a affirmé hier le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, en ajoutant: «On ne veut pas nous donner satisfaction, mais on ne cédera pas.» La Grande-Bretagne et les Etats-Unis jugeaient notamment excessives les prétentions belges. /TVE

Constat d'échec

OMC ■ Le dossier des droits de douane divise les membres



Le représentant américain Robert Zoellick (à droite) salue le commissaire européen Pascal Lamy au début d'une de leurs rencontres à Tokyo. PHOTO KEYSTONE

La réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Tokyo s'est achevée hier sur un constat de désaccord mais du moins les positions ont-elles été clarifiées sur les grands dossiers des échanges agricoles et de l'accès des pays pauvres aux médicaments génériques. Pendant les trois jours d'entretiens à huis clos, les délégués de 22 des 145 pays membres de l'OMC se sont divisés sur la proposition de Stuart Harbinson, président des négociations agricoles, de réduire les droits de douane de 60% sur cinq ans, d'abaisser les aides à l'agriculture et de remonter les quotas d'importation.

Réaction provoquée

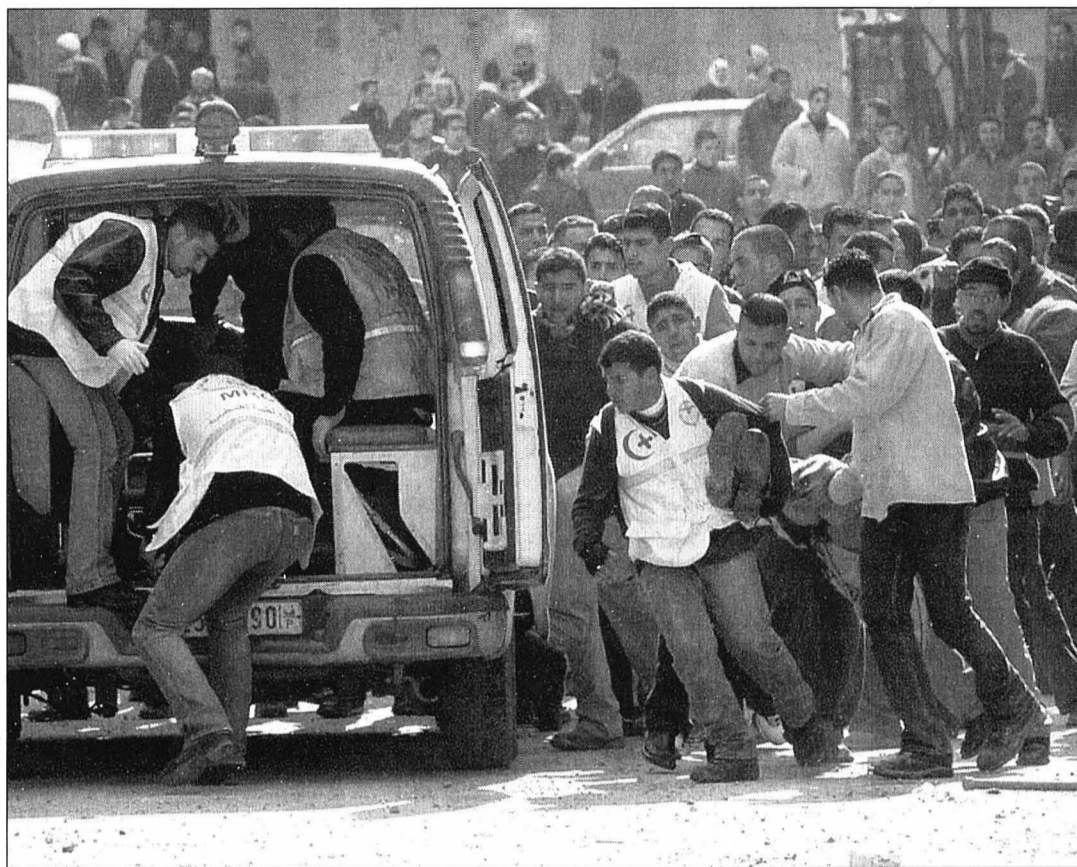
La proposition Harbinson a opposé, d'un côté les grands exportateurs - les Etats-Unis et les 18 pays du groupe de Cairns - et de l'autre les importateurs - l'Union européenne au premier rang, soutenue par le Japon. Les premiers veulent

plafonner les droits de douane à 25% pour les pays développés et reprochent à Harbinson d'être timoré, la seconde veut conserver une partie de ses aides à l'agriculture et soutient une réduction des droits de douane de 36%.

Le rapport Harbinson, que l'UE trouve «déséquilibré», «était là pour provoquer une réaction et il a provoqué une réaction», a lancé le commissaire européen au Commerce, Pascal Lamy. Le rapport Harbinson sera donc considéré comme un point de départ pour la poursuite des discussions à partir d'aujourd'hui à Genève. Les ministres n'ont pas réussi non plus à s'entendre à Tokyo sur l'accès des pays pauvres aux traitements notamment contre le SIDA et le paludisme. La question aurait dû être réglée en décembre au plus tard mais les Etats-Unis refusent toujours de transiger, invoquant le risque que les médicaments génériques importés ne fassent concurrence à ceux produits sous brevet. /ap

Les violences se multiplient

Israël ■ Huit Palestiniens ont été tués hier. L'armée prolonge le bouclage des territoires jusqu'à nouvel avis



Des Palestiniens amènent vers une ambulance le corps d'un des leurs, Ayman Abu Zant, tué hier lors d'affrontements avec l'armée israélienne. PHOTO KEYSTONE

At least eight Palestinians were killed yesterday in the Palestinian territories, including six members of Hamas, who were killed in an explosion in Naplouse, in Cisjordanie, where the Israeli army arrested a member of the executive committee of the OLP. The death of six Palestinians of Hamas, in the south of the Gaza strip, is due to an explosion not far from a car loaded with explosives in a farm in the commu-

nauté rurale Al-Zeitun, fief du Hamas. Le mouvement islamiste palestinien affirme que l'explosion a été déclenchée à distance par un avion sans pilote israélien survolant le secteur. L'armée israélienne n'a pas fait de commentaires.

Appel à la vengeance

La voiture qui a sauté était garée non loin de plusieurs remises appartenant à la communauté rurale. D'après des

témoins, le coffre a explosé et du sang était répandu sur le sol. Trois autres personnes ont été blessées. «Nous nous vengeons de leur nouveau crime, de leur nouvel acte terroriste. Le prix sera très élevé», a déclaré Abdel-Aziz al-Rantissi, un chef du Hamas. L'organisation islamiste a revendiqué la mort, la veille près d'une implantation du nord de la bande de Gaza, des quatre membres d'équipage d'un char israélien qui a sauté sur une mine artisanale.

Dans la journée, lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, le ministre israélien de la Défense, le général Shaul Mofaz, avait prévenu que l'armée frapperait durement les infrastructures du Hamas palestinien. L'armée israélienne a prolongé sine die le bouclage des territoires palestiniens après la mort des quatre soldats. Le Palestinien arrêté à Naplouse, Tayssir Khaled, est également membre du bureau politique du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP). Il a été interpellé à son bureau, situé dans un bâtiment du centre de Naplouse.

Deux délégations à Londres

Deux Palestiniens ont été tués et 29 autres blessés, dont trois grièvement, par des tirs israéliens lors de l'accrochage entre militaires et Palestiniens armés qui a éclaté aux abords du bâtiment.

Le ministre des Collectivités locales Saëb Erakat a dénoncé cet acte. Il a en outre fait état de concertations internationales notamment avec les membres du quartet sur le Proche-Orient (Etats-Unis, ONU, Russie, Union européenne) pour la libération de ce dirigeant. Sur le plan diplomatique, Saëb Erakat dirigera la délégation palestinienne qui se rend à Londres aujourd'hui pour y discuter de l'ensemble de la problématique palestinienne. Israël dépêchera également une délégation à Londres. /ats-afp-reuters

L'art de recoller les morceaux

Union européenne ■ Un sommet qui aura bien de la peine à effacer les traces de la crise irakienne

De Bruxelles
Tanguy Verhooseel

L'Union européenne (UE) est-elle déjà la première victime d'une guerre du Golfe qui, peut-être, n'éclatera jamais? La présidence grecque de l'UE feint de ne pas le croire, qui a convoqué, ce soir, un sommet extraordinaire des chefs d'Etat ou de gouvernement des Quinze. Mais la tâche que s'est assignée Athènes - forger une position européenne commune sur l'Irak - s'annonce malaisée.

C'est dans un climat de profonde méfiance que les ministres des Affaires étrangères de l'Union se réuniront ce matin afin de déminer le terrain du Conseil européen, qui débutera à 18 heures. En effet, rien ne va plus dans l'UE depuis que la France et l'Allemagne ont ouvertement pris le contre-pied, le 22 janvier, de la logique de guerre défendue par les Etats-Unis contre Saddam Hussein.

Responsabilité de l'Onu

Le 27 janvier, les chefs de la diplomatie des Quinze avaient marqué leur attachement à l'élimination des armes de destruction massive en Irak et leur «soutien total» à la mission des inspecteurs en désar-

mement dirigés par Hans Blix et Mohammed ElBaradeï. Ils avaient également souligné que la responsabilité du Conseil de sécurité des Nations unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité devait être «respectée».

Le 30 janvier, les premiers ministres de sept pays - Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Portugal, Danemark, Pologne et Hongrie - ainsi que le président tchèque sortant, Václav Havel, affichaient toutefois leur solidarité totale avec les Etats-Unis. Ils étaient rejoints, le 5 février, par les dix Etats membres du groupe de Vinius: la Bulgarie, la Roumanie, les trois Etats baltes, la Slovénie, la Macédoine, la Croatie, l'Albanie et la Slovaquie.

Pays de l'est hors jeu

Athènes s'est entouré de mille précautions afin de tenter de réduire la fracture qui est apparue entre la «vieille Europe» conduite par Paris et Berlin, que soutiennent la Belgique, le Luxembourg, la Suède et l'Autriche, et les autres pays de l'Union. D'une part, elle a invité le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à assister aux déclarations des chefs d'Etat. D'autre part, elle a pris soin de mettre hors jeu les treize pays d'Europe centrale et

orientale qui sont candidats à une adhésion à l'UE, très atlantistes et pro-américains, ce qui a suscité leur ire: ils ne seront consultés que demain.

Rien n'indique toutefois que la Grèce parviendra à ses fins. Certes, le rapport que Hans Blix et Mohammed El-Baradeï ont présenté vendredi au Conseil de sécurité de l'ONU et les manifestations monstres qui se sont déroulées ce week-end renforcent la position des partisans d'une logique de paix dans le Golfe. Mais le Royaume-Uni et l'Espagne ne devraient pas pour autant baisser pavillon devant eux - l'Italie, le Portugal et les Pays-Bas sont plus incertains. Les premiers ministres britannique et espagnol, Tony Blair et José Maria Aznar, ont ainsi écrit (séparément) à leurs partenaires, leur demandant de maintenir une pression maximale sur Bagdad et de lever leurs réserves sur un recours à la force militaire «si nécessaire». Dans ce cadre, les Quinze n'éprouveront sans doute aucune difficulté à s'entendre pour donner une nouvelle fois la prééminence au Conseil de sécurité de l'ONU dans le règlement de la crise irakienne. En revanche, les enjeux concrets du moment risquent fort de les diviser. /TVE

ENBREF

CHYPRE ■ L'opposition l'emporte. Le candidat centriste de l'opposition Tassos Papadopoulos a remporté l'élection présidentielle hier à Chypre. Avec 51,3% des suffrages, il a battu au premier tour le chef de l'Etat sortant, Glafcos Cléridès. /ap

PHILIPPINES ■ Près de 200 morts. Près de 200 personnes ont été tuées samedi au cours des violents combats en Philippines. L'armée régulière a réussi à s'emparer d'un camp de séparatistes musulmans dans le sud de l'archipel de Mindanao, selon les autorités. /ats-afp

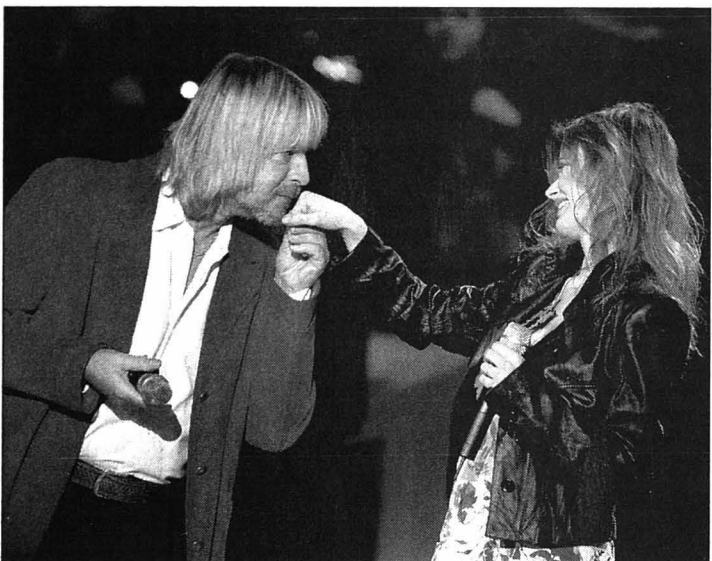
CONGO ■ Suspect de génocide. La police du Congo-Brazzaville a arrêté un ancien militaire rwandais, Idelphonse Hategekimana, accusé par le Tribunal pénal international d'avoir participé au génocide de 1994. /ap

AUTRICHE ■ Sans coalition. Les conservateurs du Parti populaire (OeVP) et du petit parti des Verts ont échoué hier à former une coalition pour diriger l'Autriche. Du coup, trois mois après les législatives, l'extrême droite pourrait à nouveau entrer au gouvernement. /ap

LONDRES ■ Payer pour rouler. Dès aujourd'hui, il faudra payer 8 euros par jour pour circuler dans le centre de Londres, un périmètre de 21 km carrés perpétuellement engorgé et qui comprend notamment le quartier de la finance. /ap

Renaud fait une razzia

Victoires de la musique ■ Le duo gagnant avec Axel Red



Un baise-main de Renaud à Axelle Red. Ensemble, ils chantent «Manhattan Kaboul».

PHOTO KEYSTONE

Renaud sort grand vainqueur des 18es Victoires de la musique remises samedi à Paris. Il en rafle trois: interprète masculin, album pour «Boucan d'enfer» et chanson de l'année pour «Manhattan Kaboul», le duo avec la chanteuse belge Axelle Red.

Renaud a remercié Ousama Ben Laden et George Bush. «Par leurs crimes, ils ont inspiré les héros un peu dérisoires de cette chanson». Ce duo raconte l'amour à distance de deux enfants pris dans les feux de la violence.

La chanteuse Natasha St-Pier décroche la Victoire de l'artiste révélation de l'année, seule parmi ces récompenses à être attribuée après un vote du public. La Québécoise a publié son deuxième album en avril dernier: «De l'amour le mieux».

Une Victoire pour Lynda

Sa compatriote Lynda Lemay obtient la Victoire de l'interprète féminine. Les chanteurs Vincent Delerm et Sanseverino se distinguent chez les nouveaux talents. La Victoire de l'album pop/rock attribuée à Indochine pour «Paradise» salue le retour au premier plan d'une des plus an-

ciennes formations rock françaises encore en activité. Outre Doc Gyneco (album rap/hip-hop pour «Solitaire»), les Corses de I Muvrini figurent aussi au palmarès pour leur album «Umani».

L'actualité immédiate a été évoquée au cours de la soirée. L'Ivoirien Tiken Jah Fakoly (lauréat ex-aequo avec le groupe corse I Muvrini de la Victoire World pour l'album «Françafrique») a stigmatisé la présence des forces militaires françaises dans son pays.

Le chanteur Christophe a reçu la Victoire pour le spectacle donné à l'Olympia de Paris. La Victoire du vidéo-clip revient à Yannick Sailliet pour «Tourment les violons» interprété par Jean-Jacques Goldman.

Arno fait son show

La seule note un peu discordante a été celle du bluesman Arno, l'homme à la voix de papier de verre. Ayant perdu le fil de sa chanson, le rocker belge a arrêté ses musiciens d'un sonore «je suis dans la m...», avant de reprendre le cours de son ode à «Lola, pour qui je me lave sous les bras». Un jury de 1320 professionnels a décerné douze trophées. /ats-afp

Un écran là où passait le mur

53e Berlinale ■ Le palmarès illustre les thèmes de l'année: tolérance, émigration et l'image d'une Europe qui se ferme

La Berlinale a clôturé samedi dans la capitale allemande sa 53e édition en décernant son Ours d'or à «In this world», du Britannique Michael Winterbottom. Le film raconte l'odyssée tragique de deux jeunes réfugiés afghans.

Le jury, présidé par le cinéaste canadien d'origine arménienne Atom Egoyan, a porté son choix sur l'histoire de Jamal et Enayatullah, deux jeunes réfugiés filmés en caméra numérique avec un réalisme hallucinant.

«J'espère que pendant 1h30, les spectateurs réfléchiront et manifesteront un peu plus de compréhension» à l'égard des émigrés, qu'ils soient réfugiés politiques ou émigrés économiques, avait déclaré à Berlin le réalisateur de «Butterfly kiss» et «Welcome to Sarajevo».

Sous le signe de la tolérance

Dans un festival placé sous le signe de la tolérance, ce thème de l'émigration et de l'Europe qui se mure est revenu à plusieurs reprises sur les écrans de la Berlinale, à la Potsdamer Platz, où passait autrefois le Mur de Berlin.

C'est aussi un film sur l'émigration et le racisme qui baissait le rideau de la Berlinale samedi soir, dans l'orgie de violence des «Gangs of New York» de Martin Scorsese, en présence de Daniel Day-Lewis, nommé à l'Oscar du meilleur acteur pour son rôle de Bill le Boucher.

Au palmarès, le jury a distingué à la fois le glamour des productions américaines et des «petits» films européens et asiatiques.

Un trio pour l'Ours d'argent

Pour Dieter Kosslick, directeur de la Berlinale depuis deux ans, «un festival de cette taille, avec 300 films, doit refléter la réalité de la société. Un festival de cinéma, ce n'est pas seulement du champagne et des bisous...»



Parmi les films projetés à la Potsdamer Platz, où passait autrefois le Mur de Berlin, celui du réalisateur britannique Michael Winterbottom a reçu l'Ours d'or, une distinction qui récompense sa dernière réalisation. «In this world» illustre le destin poignant de deux jeunes réfugiés afghans.

PHOTO KEYSTONE

Côté champagne, c'est le pétillant «Adaptation» de Spike Jonze, l'un des favoris du festival, qui a obtenu le Grand Prix du jury.

Damant le pion aux grosses peintures comme Nicolas Cage et George Clooney, le jeune Sam Rockwell a obtenu l'Ours d'argent du meilleur interprète pour son rôle flamboyant du vrai Chuck Barris dans «Confessions of a dangerous mind».

Le premier film en tant que réalisateur de George Clooney est une production de la société américaine Miramax, comme «Chicago», qui avait ouvert le bal le 6 février avec Richard Gere, Catherine Zeta-Jones et Renée Zellw-

ger, et comme «Gangs of New York».

L'Ours d'argent du meilleur réalisateur est allé au Français Patrice Chéreau pour «Son frère», un film au réalisme éprouvant réalisé pour Arte et dont la récompense a été contestée lors de la conférence de presse du jury.

Le cinéma allemand rebondit

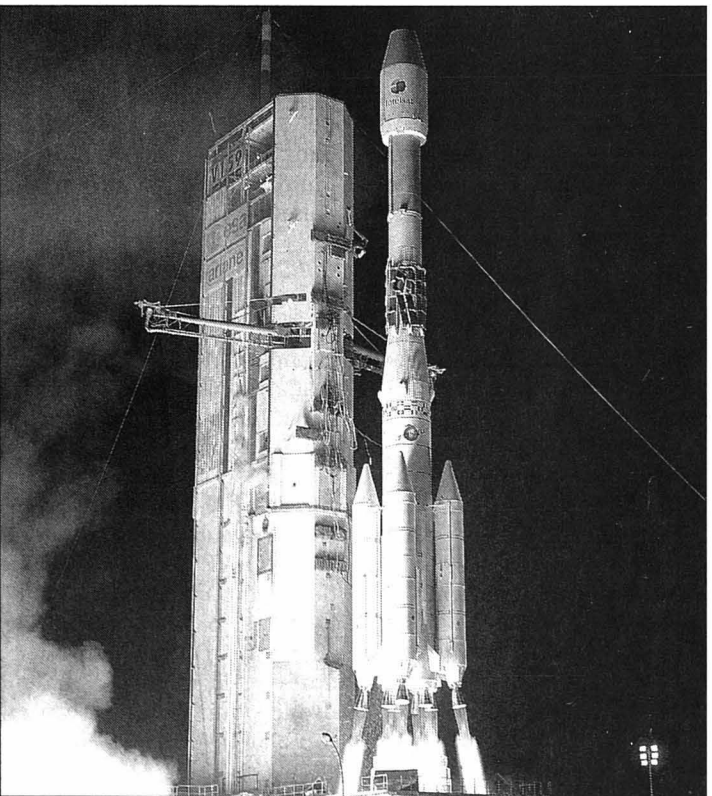
Avec trois films, le cinéma allemand, qui fait preuve d'une nouvelle vitalité, est récompensé à travers le «Blue Angel» décerné au meilleur film européen, en l'occurrence «Good bye, Lenin!» de Wolfgang Becker.

Cette attachante comédie à la saveur douce-amère revisite

l'histoire récente de la chute du Mur de Berlin avec beaucoup de cocasserie et d'émotion. Le Français Yann Tiersen en a composé la musique.

Et le cinéma allemand s'est aussi distingué à travers... «Mang jing» (Blind shaft), premier film de Li Yang, un Chinois germanophone qui plonge avec un réalisme cruel au fond des mines de charbon où la vie ne tient qu'à un fil. Habitué de la Berlinale, son compatriote Zhang Yimou figure aussi au tableau d'honneur avec le Prix Alfred Bauer pour sa première incursion dans les arts martiaux avec «Ying Xiong» («Hero»). /ats-afp

Toute dernière fois



La toute dernière fusée Ariane-4 (vol 159) a placé avec succès sur orbite samedi le satellite international de télécommunications Intelsat-907, depuis le Centre Spatial Guyanais (CSG) à Kourou. Elle laissera désormais sa place à Ariane-5. Le décollage (photo Keystone) a eu lieu samedi matin à quatre heures locales (8 h en Suisse), après avoir été reporté à trois reprises à cause d'une météo défavorable. /ats

NYON

McDo braqué

Quatre individus armés ont menacé le personnel du restaurant McDonald's de Nyon (VD) dans la nuit de vendredi à samedi. Ils ont emporté le contenu du coffre-fort.

Peu après minuit, les malfaiteurs se sont introduits par l'entrée du personnel. Menaçant les cinq employés avec des armes de poing, ils ont forcé le responsable à ouvrir le coffre-fort pour y dérober plusieurs milliers de francs. Ils ont quitté l'établissement et abandonné le personnel à l'intérieur. Le montant du butin n'est pas connu.

Les employés sont choqués mais n'ont subi aucune violence physique. En cinq semaines, cinq fast foods ont été braqués.

Les gendarmes de la région ont effectué de nombreuses recherches, mais sans succès pour l'instant. La police ne dispose d'aucun indice sur la direction de la fuite des braqueurs, ni sur le moyen de transport utilisé.

A La Chaux-de-Fonds, le 18 janvier, trois employés d'un McDo avaient été enfermés à la suite d'une tentative de braquage ratée. /ats

Des skieurs partout

Week end ■ Frimas et des bouchons au retour du ski

Les stations de ski ont vécu un excellent week-end. Vacances de février, météo et conditions d'enneigement ont attiré des milliers d'amateurs de sports d'hiver. Sur les routes suisses, on déplore au moins un accident mortel.

Soleil en altitude

Les températures sont restées fort basses durant tout le week-end. Sur le plateau, elles ont fluctué entre -2 et -3, précise MétéoSuisse. Dans la nuit de dimanche, le thermomètre a sombré aux alentours de -6 et -8 degrés. Une température de -20 a été enregistrée en Haute Engadine. Le soleil a brillé samedi en altitude, alors qu'il s'est fait beaucoup plus rare sur le plateau. On a observé six heures de soleil à Klotten et 30 minutes à Berne, par exemple. Hier, l'impression de froid a été renforcée par la bise qui a soufflé sur le plateau. Avec un

vent soufflant de 25 à 30 kilomètres/heure, une température mesurée à -2 ou à -3 est ressentie comme s'il faisait -10 ou -13 degrés.

Un mort sur la route

Hier en fin d'après-midi, le retour des sports d'hiver a occasionné quelques petits bouchons. Une personne au moins s'est tuée ce week-end sur la route. Dimanche vers minuit, un conducteur de 20 ans a percuté la glissière de sécurité près de l'intersection de l'A1 et l'A3 à proximité d'Augst (BL). Quatre autres personnes ont été blessées dans cet accident.

Dans le canton de Vaud, à Founex, un accident impliquant trois véhicules a fait dix blessés, samedi soir. Un enfant de 2 ans a été grièvement blessé. Un automobiliste français a perdu la maîtrise de sa voiture qui est entrée en collision avec deux autres voitures. /ats

EN BREF

LIBAN ■ Quinze morts. Au moins quinze personnes ont trouvé la mort lorsqu'un camion-citerne de l'armée syrienne a pris le feu après s'être renversé à un poste de contrôle situé à la frontière entre la Syrie et le Liban. Plusieurs autres véhicules ont été détruits. /ats-reuters

CHINE ■ Homme dans l'espace. La Chine deviendra à l'automne prochain la troisième nation au monde à envoyer des hommes dans l'espace. Les quatorze pilotes qui s'entraînent actuellement ont moins de trente ans, mesurent environ 1,70 mètre pour 65 kilos et comptent plus de 1000 heures de vol. /ats-reuters

ALGÉRIE ■ Crimes en décembre. La situation est au rouge à Alger. Selon des sources policières, douze crimes ont été enregistrés à Alger en décembre dernier. En trois mois, les douanes ont saisi plus de 20.000 armes blanches - poignards professionnels, couteaux, épées, sabres - dans le port d'Alger. /ap

TOUTES VOILES DEHORS

Généreux Néo-Zélandais

Gentils, souriants, aimables, accueillants... Les Néo-Zélandais ne manquent pas de qualités, et pas uniquement envers les touristes de la Coupe de l'America. En effet, on ajoutera qu'ils sont généreux. Ainsi, l'action lancée par le journal «The New Zealand Herald», visant à financer l'achat d'un microscope pour un hôpital de la ville, connaît un succès retentissant. Avant le départ de la première régates, des promesses de dons à hauteur de 187.822 dollars avaient été enregistrées, alors même que la valeur de l'appareil est estimée à 150.000 dollars. Du coup, l'objectif a été fixé à 300.000 dollars, histoire de doubler l'équipement.

Si «Alinghi» ne va pas trop vite, l'objectif pourrait être atteint avant la fin de la Coupe de l'America.

Concurrence

En cette période de l'année, Auckland connaît une animation toute particulière. Si la Coupe de l'America a voulu qu'un certain nombre de personnalités ont fait un détour par ici – le Prince Albert de Monaco, Penelope Cruz, Tom Cruise, Cindy Crawford –, les célébrations marquant la fin du Nouvel-An chinois ont elles aussi connu une belle affluence. Plus de 10.000 personnes se sont en effet rassemblées dans Albert Park, sans trop se préoccuper de ce qui se passait sur l'eau.

A chacun son truc...

La guerre des mots

A quelques heures du coup de canon de la première régates de la Coupe de l'America, Auckland a déclaré la guerre à la... guerre. Ainsi, une marche de la paix a animé Queen Street, artère principale du centre-ville. Dans les airs, au-dessus du golfe d'Hauraki, un hélicoptère a déployé une gigantesque banderole sur laquelle on pouvait lire «No war, peace now».

Quant à savoir si l'appel sera entendu...

Incontournables USA

La publicité inonde tous les marchés, celui de la Coupe de l'America n'y échappe pas. A intervalles réguliers, la retransmission des régates est ainsi interrompue pour la diffusion de messages à caractère publicitaires. A chaque coupure, c'est inmanquablement George W. Bush qui apparaît sur l'écran, pour rappeler que l'inévitable est sur le point de se produire.

S'ils ne sont plus représentés sur l'eau, les Etats-Unis demeurent incontournables.

Le test du ballon

Sur Viaduct Harbour, chacun a la possibilité de tester son taux d'alcoolémie durant la Coupe de l'America. Mieux: l'opération mise sur pied par la police d'Auckland sert de support à un concours dont le vainqueur empochera la somme de 200 dollars néo-zélandais (160 francs). Il suffit de répondre à une dizaine de questions puis de se soumettre ensuite au fameux test du ballon. A noter toutefois qu'une sélection s'opère à l'entrée du véhicule et que tous ceux qui ont un peu trop forcé sur la bouteille sont amicalement invités à repasser.

Et ils sont nombreux, manifestement pas uniquement en raison des victoires d'«Alinghi». /JFB

Un pays sous le choc

Voile ■ «Alinghi» a remporté les deux premières régates de la Coupe de l'America, plongeant la Nouvelle-Zélande tout entière dans le doute et une grande inquiétude

De notre envoyé spécial

Jean-François Berdat

Et un, et deux, et... Parmi les quelque 30.000 témoins qui se sont agglutinés sur Viaduct Harbour, ils sont quelques-uns à laisser transpirer leur joie. Que les gens d'ici, sous un soleil de plomb, ne trouvent pas communicative. Il y a cinq minutes de cela en effet, au large du golfe d'Hauraki, «Alinghi» a remporté la deuxième régates de la Coupe de l'America. Et s'est ainsi sensiblement rapproché de ce que quiconque ici considérait comme impossible samedi dernier encore. Reste que peu à peu, les Kiwis se rendent à l'évidence...

Des yeux incroyables

La veille déjà, un sentiment d'incompréhension avait envahi Auckland. Ainsi, lorsqu'un tonnerre d'applaudissements avait secoué la base «Alinghi» pour saluer Ernesto Bertarelli et ses marins qui bouclaient la première régates, «Team New Zealand» avait baissé pavillon depuis longtemps déjà. Remorqués par une navette de leur port d'attache, Dean Barker et ses Kiwis avaient plongé leurs admirateurs dans un état de choc inattendu. Certes, des encouragements soutenus avaient accompagné le retour du bateau noir dans des eaux plus calmes. En apparence seulement, dès lors que le scénario devait se reproduire le lendemain.

A ce moment-là toutefois, personne encore ne prévoyait un tel cauchemar. Certes, ce samedi a rapidement été décrété «jour de désastre» à travers tout le pays et par tous ceux qui avaient juré que Russell Cutts et Brad Butterworth allaient ra-



Quand Dean Barker (deuxième depuis la droite) et son équipage font la moue c'est toute une nation qui plonge dans le doute.

PHOTO KEYSTONE

pidement être largués par-dessus bord. C'était pourtant compter sans une suite d'avaries qui allaient rapidement contraindre «Team New Zealand» à l'abandon. «De tous mes jours de marin, je ne me souviens pas d'avoir cassé autant de choses» dira Dean Barker, brisé, dévasté, à l'image du Tout-Auckland, de tout le pays.

La stupéfaction a aussi rapidement gagné les loges du Royal New Zealand Yacht Squadron à la vision d'un bateau que l'on avait cru indestructible tombant en pièces, sous des yeux incroyables à ce que reflétaient les écrans géants. Sous le choc mais connaisseur, le public a pourtant rapidement compris.

Et s'est interrogé. «Dean Barker a-t-il poussé le bateau trop loin?» Sourire en coin, Pierre-Yves Jorand, tacticien d'«Alinghi» rappellera que «l'on ne gagne pas la Coupe de l'America sans aller au-delà des limites...»

Une issue révoltante

Un peu plus loin, sur les quais noyés dans le doute, Brian Portland tente de rassurer ses compatriotes. Cet ancien marin, qui a perdu l'usage de ses jambes voici une trentaine d'années insiste sur le fait que le bateau suisse vient de remporter une «victoire par défaut. On ne peut en effet pas parler de course réelle.» Reste que les six tonnes d'eau qui ont rapidement inondé l'embarcation

néo-zélandaise et que les marins ont tenté d'écoper à l'aide de vulgaires seaux laissent les témoins songeurs. «J'ai vu des larmes dans les yeux et sur les joues des gens, reprend Brian Portland. Puis un silence insoutenable s'est installé, durant lequel j'ai pu entendre battre les cœurs.»

Malgré la foi entretenue, le verdict aura été identique le lendemain, sur la base d'un scénario plus inquiétant encore pour les Néo-Zélandais. Après avoir mené tout au long d'une régates dont le départ avait longtemps été retardé, «Team New Zealand» s'est incliné à la régulière et sur le fil, au terme d'une deuxième régates palpitante. Désormais, c'est tout un pays qui se prépare à l'inévitable, la

catastrophe: l'aiguière d'argent s'apprête à quitter la Nouvelle-Zélande. «Le plus révoltant dans cette issue fatale, c'est que la Coupe va partir en Suisse, un pays sans tradition maritime, se désole un Kiwi en pleurs. Un pays qui ne sera pas capable d'organiser lui-même la défense du trophée...»

On n'en est certes pas encore là, quand bien même un événement historique prend forme. Reste qu'ici, la ferveur s'éteint peu à peu. Une ferveur que l'on ne reverra sans doute nulle part ailleurs. Une ferveur qui, sur Viaduct Harbour, s'est noyée dans le vin et la bière, qui ont coulé à flots. Le champagne, lui, attendra... Mais il semble d'ores et déjà avoir choisi son camp, l'autre... /JFB

Avantage «Alinghi»

La course ■ Grâce à un départ idéal, le défi suisse a mis à mal le moral néo-zélandais

Le voilier suisse «Alinghi» a réussi un départ qui a sans doute stupéfié le monde entier. A Auckland, Le défendeur, «Team New Zealand» est mené 2-0 après les deux premières régates d'une épreuve se disputant au meilleur de neuf.



«Alinghi» (en haut) a pris le dessus sur le «Team New Zealand». PHOTO KEYSTONE

Tout a commencé, samedi, par un coup de théâtre. «Team New Zealand» a perdu toute chance dès la première des trois boucles. Victime de deux graves avaries, le bateau des Kiwis était contraint à l'abandon. Hier, «Alinghi», mené de bout en bout, réussissait à s'imposer sur le fil, de sept secondes seulement.

Le duel de la première régates n'ayant pu avoir lieu, l'intérêt s'est porté sur la deuxième. Au contraire de celle de la veille cette deuxième manche ne bénéficia que de vent modestes.

Dans ces conditions de vent calme le défi néo-zélandais jouait gros. Etait-il plus rapide qu'«Alinghi» qui avait prouvé sa valeur la veille? La «Hula», appendice fixé sur la coque, pouvait-elle s'avérer vraiment efficiente?

La régates d'hier n'a pas apporté de réponse précise. Mené d'un bout à l'autre de la course, «Alinghi» s'est imposé dans le

dernier bord, au vent portant, qui ne devrait pas être sa qualité principale.

Victime dans un premier temps de la malchance les Kiwis ont ensuite été battus à la régulière. Menés 0-2, les Néo-Zélandais sont en état de choc. Ils ont attribué, justement, leur premier échec au sort. Mais ils ont pu constater, et déplorer, que le voilier suisse était aussi rapide que le leur dans des airs peu soutenus. La très courte défaite subie dans la deuxième manche pourrait faire plus de mal aux Kiwis que la première. Cette fois, la malchance ne s'en est pas mêlée.

LEPOINT

Auckland (NZ). Coupe de l'America (au meilleur de neuf régates). Première régates: «Alinghi» (S) bat «Team New Zealand» (NZ) abandon. Deuxième régates: «Alinghi» bat «Team New Zealand» de 7". «Alinghi» mène 2-0 dans la série. /si

L'IMAGE DU JOUR



La lutte s'annonce encore rude entre «Alinghi» et «Team New Zealand» pour l'attribution de la Coupe de l'America. Et si en plus le trophée s'en va... PHOTO KEYSTONE

ATHLÉTISME
Nouveau record

Le traditionnel meeting national en salle de Malcolin a profité aux athlètes de l'Olympic, à une semaine des championnats de Suisse jeunesse et deux semaines des championnats de Suisse élite.

Sur 60 m haies, Laurence Donzé a concrétisé sa progression technique en améliorant le record neuchâtelois de un centième avec un chrono de 9"81. Pratiquant cette discipline comme moyen en perspective de la saison estivale sur 400 m haies, l'athlète de l'Olympic n'en a pas moins manifesté sa satisfaction. Ne se contentant pas de cette première réussite, Laurence Donzé s'est encore mise en évidence sur 400 m en remportant sa série en 58"35. Cette performance prend toute sa signification si l'on tient compte que la Franc-Montagnarde a réalisé le deuxième temps du week-end derrière la championne suisse Anita Brägger. Bien sur ses appuis, Laurence Donzé a maintenant des arguments pour connaître une phase de progression.

En progression de 54 cm en une semaine au saut en longueur, Julien Fivaz s'est replacé comme candidat au podium des championnats de Suisse. En effet, le Chaux-de-Fonnier a pris la deuxième place du concours derrière un Autrichien avec une mesure de 7,44 m. Il devançait le Zurichois Andreas Plattner, un sérieux rival dans le concours pour le titre. «Je reste attentif au fait que j'ai deux fois battu Plattner dans ce meeting, avant qu'il me devance pour le titre. Il ne sera d'ailleurs pas mon seul rival et le championnat reste ouvert. Je disputerai, à la fin de la semaine, un concours à Gènes et je compte encore signer un bon chrono sur 60 m.»

Jessica Botter confirme

Pour sa première compétition de saut à la perche en salle, Jessica Botter a établi le premier record cantonal de la spécialité en maîtrisant une barre à 3,10 m. C'est une performance dans la ligne de progression de cette athlète de 14 ans qui détient le record suisse des cadettes B. A ce comportement satisfaisant, s'ajoutait le plaisir de pouvoir participer à une journée d'entraînement avec le recordman du monde Sergei Bubka, à Aigle.

Dans le domaine des sprints, le retour au premier plan de la Jurassienne Noémie Sauvage qui a remporté le 60 m d'hier en 7"69 avant de s'imposer sur 200 m en 24"52. Sur 60 m haies, son camarade du CA Courtelary, Raphaël Monachon n'a pu inquiéter Yvan Bitzi avec 8"02 contre 7"69 au Lucernois.

A relever encore dans le panorama neuchâtelois, les bonnes performances de Damien Chapatte (Olympic, 23"32 sur 200 m), David Matthey (FSG Le Locle, 23"39 sur 200 m), Frédéric Chautems (CEP Cortaillod, 23"42 sur 200 m), Yves Houlmann (CEP Cortaillod, 4,20 m à la perche), Florian Perret (CEP Cortaillod, 13,16 m au triple saut) et Stéphanie Vaucher (Olympic, 1,65 m à la hauteur). /RJA

L'histoire d'amour se poursuit

Tennis ■ Roger Federer s'est imposé à Marseille où il avait réussi son premier coup d'éclat il y a quatre ans. Jonas Bjorkman n'a pu que constater les dégâts

L'histoire d'amour entre l'Open 13 de Marseille et Roger Federer s'est enrichie d'un nouveau chapitre. Il a, enfin, enlevé le tournoi qui l'avait vu réussir, il y a quatre ans, son premier exploit dans les rangs professionnels.

Le Bâlois s'est imposé 6-2 7-6 en finale devant le Suédois Jonas Bjorkman (ATP 86) pour

remporter le cinquième titre de sa carrière. Une victoire qui était attendue dans la cité phocéenne depuis sa victoire au premier tour en 1999 devant Carlos Moya, alors qu'il n'était classé qu'au 243e rang mondial. L'année suivante, il perdait contre Marc Rosset sa première finale sur le Circuit ATP. «Gagner aujourd'hui, c'est

un rêve qui se réalise, lâchait le Bâlois. C'est un peu ici que tout a commencé pour moi».

Cette année, Roger Federer a parfaitement maîtrisé son sujet à Marseille, même s'il sortait d'un week-end éprouvant à Arnhem en Coupe Davis. Ce titre obtenu sur les terres de Sébastien Grosjean tombe également à pic. Il rappellera au

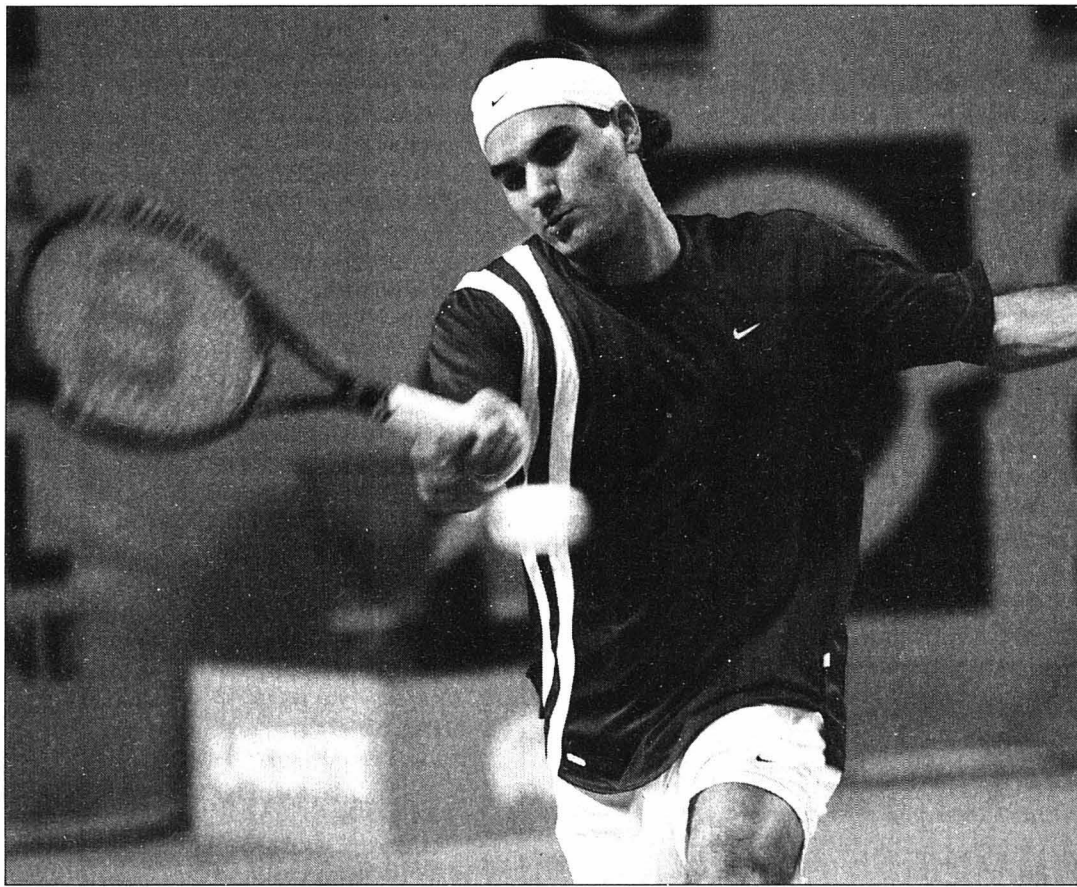
capitaine tricolore Guy Forget combien il sera difficile d'empêcher Roger Federer de remporter ses deux simples dans un prochain quart de finale de Coupe Davis.

Peine à conclure

Face à un Jonas Bjorkman qui apparaît transformé depuis qu'il a découvert les joies de la paternité, Roger Federer a livré un premier set de toute beauté, remporté en 35 minutes sur deux breaks aux premiers et cinquième jeux. Sa tâche fut plus ardue dans la seconde manche. Il a, tout d'abord, dû recoller au score après avoir été mené 3-0 et 0-30 sur son service. Relançant de mieux en mieux, le Suédois poussait cette fois le Bâlois dans ses derniers retranchements. La décision ne se faisait qu'au tie-break. Federer prenait le large pour mener 5-1 avant de commettre une

double-faute et manquer deux retours. A 6-4, il se procurait deux balles de match que Bjorkman sur deux coups gagnants. A 6-6, il armait un passing de revers gagnants qui lui offrait une troisième balle de match. C'était la bonne, Bjorkman commettant la faute en coup droit. «J'étais un peu nerveux lors de ce tie-break, avouait Federer. J'ai repensé à celui que j'avais perdu au troisième set il y a trois ans lors de la finale contre Rosset».

Roger Federer retournera cette semaine en Hollande, où il fut si brillant en Coupe Davis. Le Bâlois est classé tête de série No 2 du tournoi de Rotterdam derrière l'Espagnol Juan-Carlos Ferrero. Battu en finale de ce tournoi il y a deux ans par Nicolas Escudé, il trouvera au premier tour, sans doute mérité, un autre Suédois sur sa route en la personne de Thomas Enqvist. /si



Roger Federer s'est adjugé son cinquième titre sur le circuit.

PHOTO KEYSTONE

Escudé se révolte

Avec la victoire de Federer mais aussi la «révolte» de Nicolas Escudé, Marc Rosset est, en tout cas, un capitaine beaucoup plus serein que Guy Forget à un mois et demi d'une rencontre qui devrait se dérouler à Montpellier ou à

Clermont-Ferrand. Contraint de déclarer forfait pour sa demi-finale de samedi contre Bjorkman en raison d'une blessure à la cuisse droite, Escudé a critiqué avec une certaine véhémence la dureté des stages de Coupe Davis imposée par Guy Forget. /si

Succès de Goliath

Volleyball ■ Le NUC bien trop fort pour Muri Berne

Encore un match gagné pour les filles du NUC samedi et cette fois-ci, ce fut vite fait bien fait. Il fallait un peu s'y attendre lorsqu'on regardait l'affiche: NUC, presque qualifié pour le tour de promotion, contre Muri Berne, dernier du classement et presque relégué en première ligue. Autant dire David contre Goliath. Et c'est Goliath qui a gagné.

Même si l'écart était grand, il fallait se méfier de cette équipe de vieilles routinières qui ont d'ailleurs remonté un grand nombre d'attaques neuchâtelaises. Il ne fallait pas non plus s'endormir, surtout au troisième set lorsque les filles du NUC menaient 12-0 grâce aux percutants services de Laetitia Portmann. Ensuite tenir bon et exploser le score grâce aux engagements de

Laurence Terraz qui n'a pas flanché et a creusé l'écart de 16-3 à 25-3.

Ce fut une vraie victoire d'équipe puisque toutes les remplaçantes ont joué et pu montrer ce qu'elles valaient. Bravo Goliath! Il faut maintenant penser au match du 1er mars au cours duquel le NUC devra affronter sa bête noire: Montreux. /AIE

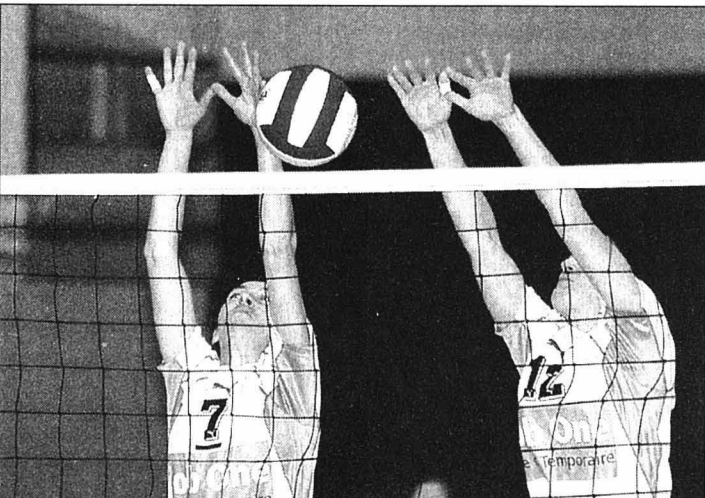
MURI BERNE - NUC 0-3 (15-25 17-25 3-25)

Matte: 30 spectateurs.
Arbitres: MM. Allenbach et Spahni.

Muri Berne: Stöckli, Däpp, Zehnder, Hofmann, Stulz, Pfister, Rohr, Schmutz, Ursprung, Desarzens

NUC: Veilleux, Portmann, De Soto, Roy, Dubois, Iervolino, Terraz, Robbiani, Cuenat, Coureau, Pauli.

Notes: durée du match: 56' (20', 22', 14'). /AIE



Marjorie Veilleux (à gauche) et Marie Coureau: le NUC a fait valoir la loi du plus fort.

PHOTO ARCH-GALLEY

Malgré un match serré

LNB masculine ■ Val-de-Ruz rentre bredouille de son difficile déplacement en terre bernoise

Match très difficile hier après-midi pour les Vaudruziens même avec le retour du passeur Jean-Patrick Godbout, mais toujours sans Mauro Di Chello (blessé) ni Jim Binetruy, victime de la grippe.

Pourtant le match fut très serré avec un score de 26 à 24 pour Kôniz dans le premier set. Un petit peu de relâchement en fin de deuxième set des

hommes de Daniel Draghici a permis aux Bernois de remporter ce dernier sur le score de 25 à 20.

Dans la troisième manche, personne ne voulait lâcher prise et le sort sourit finalement aux Neuchâtelois par (29-31). Malheureusement une grande baisse de régime, peut être trop de force donnée dans le troisième set donna la victoire à Kôniz par 25 à 10.

KÖNIZ - VAL-DE-RUZ 3-1 (26-24 25-20 29-31 25-10)

Obersurfzentrum: 30 spectateurs.
Arbitres: MM. Mordasini et Leitgart

Kôniz: Rivas, Michzil, Wiese, Bartolome, Weber, Lombard, Othmann, Buchli.

Val-de-Ruz: Draghici, Devenoges, Gutknecht, Burki, Farnhi, Godbout, Mauron.

Notes: Val-de-Ruz sans Jeanfavre (raisons familiales), Gigandet, Zenaro, Di Chello (blessés) ni Binetruy (malade). Durée du match: 90 minutes. /MJV

LEPOINT

DAMES

LNA. Tour final: Schaffhouse - Lucerne 0-3. Kôniz - Riehen 3-0.

Classement (tous 5 matches): 1. Kôniz 24 (15-2). 2. Lucerne 12 (9-9). 3. Schaffhouse 12 (6-10). 4. Riehen 11 (5-14).

Tour de relégation: Bienne - Cheseaux 3-0. Franches-Montagnes - Bellinzone 3-1.

Classement (5 matches): 1. Franches-Montagnes 13 (14-8). 2. Bienne 11 (13-8). 3. Bellinzone 11 (9-12). 4. Cheseaux 2 (6-14).

LNB. Dames. Tour final: Fribourg - Bâle 2-3. Münchenbuchsee - Aadorf 1-3. Kôniz II - Glaronia Glaris 0-3.

Classement (tous 5 matches): 1. Bâle 10. 2. Aadorf 8. 3. Fribourg 4 (10-10). 4. Glaronia Glaris 4 (7-9). 5. Münchenbuchsee 2 (7-14). 6. Kôniz II 2 (4-13).

Tour contre la relégation. Groupe ouest: Muri Berne - NUC 0-3. GE-Elite - Therwil 0-3.

Classement (tous 5 matches): 1. Montreux 14 (12-4). 2. NUC 14 (10-4). 3. GE-Elite 9. 4. Therwil 8. 5. Muri Berne 2. Prochaine journée. Samedi 1er mars. 15 h 30: NUC - Montreux.

Première ligue. Groupe B: Bienne - Gerlafingen 2-3. La Suze - Langenthal 0-3. Oberdiessbach -

Seftigen 0-3. Münchenbuchsee II - Laufon 3-0. Münsingen - Berne 3-1.

Classement (tous 16 matches): 1. Seftigen 32. 2. Münchenbuchsee II 24. 3. Langenthal 20. 4. Laufon 18 (37-30). 5. Oberdiessbach 18 (33-29). 6. Gerlafingen 16. 7. Berne 14. 8. Bienne 10. 9. Münsingen 8. 10. La Suze 0.

Tour de relégation: Ecublens - Kanti Baden 3-1. Lutry-Lavaux - Appenzell Bären 2-3.

Classement (tous 5 matches): 1. Appenzell Bären 14. 2. Lutry-Lavaux 10. 3. Ecublens 7. 4. Kanti Baden 3.

LNB. Tour final: Schönenwerd - Amriswil II 2-3. Morat - Bütschwil 3-0. Münchenbuchsee - Sursee 1-3.

Classement (tous 5 matches): 1. Münchenbuchsee 8 (13-6). 2. Sursee 8 (13-8). 3. Amriswil II 4 (11-13). 4. Bütschwil 4 (10-12). 5. Schönenwerd 4 (10-13). 6. Morat 2.

Tour de relégation. Groupe

ouest: Bösingen - Chênôis II 1-3. Kôniz - Val-de-Ruz 3-1.

Classement (tous 5 matches): 1. Chênôis II 15. 2. Langenthal 10 (8-6). 3. Kôniz 10 (8-9). 4. Val-de-Ruz 7. 5. Bösingen 2. Prochaine journée. Dimanche 23 février. 16 h: Bösingen - Val-de-Ruz.

Première ligue. Groupe A: Aubonne - Colombier 0-3. Lausanne II - Martigny 1-3. Montreux - Lutry-Lavaux II 3-1. Cossonay - Meyrin 2-3. Fully-Aigle 2-3.

Classement: 1. Colombier 16-26 (42-11). 2. Meyrin 16-26 (41-17). 3. Martigny 16-24. 4. Montreux 15-20. 5. Lutry-Lavaux II 16-16. 6. Cossonay 15-14. 7. Lausanne II 16-14. 8. Aubonne 16-12. 9. Aigle 16-6. 10. Fully 16-0.

Groupe B: Kôniz II - Bienne 3-0. Muristalden Bern - Gelterkinden 3-1. Therwil - Berne 0-3. Tramelan - Kôniz II 2-3. Locarno - Plateau-de-Diesse 2-3. Münsingen - Val-de-Travers 3-0.

Classement: 1. Münsingen 18-34. 2. Gelterkinden 18-28. 3. Berne 18-26. 4. Muristalden 17-22. 5. Therwil 17-20. 6. Plateau-de-Diesse 18-18. 7. Kôniz II 18-16. 8. Tramelan 18-14. 9. Locarno 18-6 (25:48). 10. Bienne 18-6 (18-47). 11. Val-de-Travers 18-6 (17-49). /si

SPÉCIAL VIANDE EN GROS

Commerce de viande sa
Y. MEYS & J.M. PYTHON
1635 La Tour-de-Trême - 026 912 33 22
Fermé le mercredi

Demi-porc 7.4/ Fr. 6.40/kg
Carré de porc 14.60 Fr. 11.60/kg
Demi-veau 15.80 Fr. 14.50/kg
Demi-agneau Fr. 15.-/kg
Viande pour chiens dès Fr. 4.-/kg
Préparation gratuite selon vos désirs

Demi-boeuf 9.50/ Fr. 9.-/kg
Quartier arrière de boeuf 13.- Fr. 12.50/kg
Quartier avant de boeuf 6.50 Fr. 6.-/kg
Aloyau 18/50 Fr. 18.-/kg
Cuisse de boeuf 11.50 Fr. 11.-/kg
Morceaux pour steak 20.- Fr. 19.-/kg

**NOTRE SUGGESTION
POUR LE CONGÉLATEUR**
(porc + boeuf)
35 kg, Fr. 610.- **Fr. 580.-**
Tél. 026 912 33 22

**PAR MANQUE DE PLACE,
NOUS SOLDONS!**

Citroën ZX Break 1.8i Aura aut. 09/94 85'400 km
Fr. 7'900.- **Soldé Fr. 5'800.-**

Hyundai Sonata 2.0 GL SI 16V 02/93 116'500 km
Fr. 5'500.- **Soldé Fr. 4'500.-**

Mercedes-Benz 300 E 4-Matic aut. 01/93 125'000 km
Fr. 18'900.- **Soldé Fr. 15'500.-**

Mitsubishi Space Star 1.8 GLX 01/99 20'300 km
Fr. 24'800.- **Soldé Fr. 18'800.-**

Opel Astra 1.6i 16V Comfort 03/99 50'200 km
Fr. 15'800.- **Soldé Fr. 12'900.-**

Peugeot 106 1.1 Bahia 01/98 37'000 km
Fr. 11'500.- **Soldé Fr. 10'300.-**

Peugeot 106 1.4 Husky 01/98 35'510 km
Fr. 11'800.- **Soldé Fr. 10'500.-**

Peugeot 406 Break SR 2.0 16V 07/00 66'000 km
Fr. 19'500.- **Soldé Fr. 16'900.-**

Peugeot 106 1.1 XR 05/97 67'000 km
Fr. 9'400.- **Soldé Fr. 7'700.-**

Peugeot 206 1.4 XT 08/00 42'839 km
Fr. 14'800.- **Soldé Fr. 13'300.-**

Peugeot 307 2.0 16V XS + Kit 03/02 14'500 km
Fr. 30'800.- **Soldé Fr. 28'800.-**

Peugeot 406 Break SV 2.0 Turbo 01/98 86'000 km
Fr. 17'800.- **Soldé Fr. 15'700.-**

Peugeot 406 Coupé 3.0 V6 05/99 38'200 km
Fr. 27'900.- **Soldé Fr. 26'900.-**

Renault Scénic 2.0 16V Champs El. 06/00 48'000 km
Fr. 22'900.- **Soldé Fr. 20'900.-**

HITS DE LA SEMAINE

Renault Safrane 3.0 V6 Business 05/99
69'500 km Fr. 24'800.- **Soldé Fr. 17'900.-**

Seat Alhambra 2.0 Luxus aut. 07/98
31'900 km Fr. 24'500.- **Soldé Fr. 19'900.-**

Véhicules de démonstration / direction:

Peugeot 206 2.0 HDI XT 10/01 11'600 km
Fr. 22'400.- **Soldé Fr. 19'800.-**

Peugeot 406 Sportline 2.2 16V 06/01 16'600 km
Fr. 29'800.- **Soldé Fr. 27'800.-**

Peugeot 406 ST 2.0 HDI 12/01 8'000 km
Fr. 29'800.- **Soldé Fr. 27'800.-**

Peugeot 607 3.0 24V Luxe 12/00 18'000 km
Fr. 45'800.- **Soldé Fr. 42'800.-**

GARAGE CLAUDE MOSSET
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Rue des Parcs 147 2000 Neuchâtel
Tél. 032 729 35 35 Fax 032 729 35 39
E-mail: info@garagemosset.ch

M^e Othmar Gasser, notaire

vous informe qu'avec effet au 17 février 2003,
son étude déménage
à la nouvelle adresse suivante:

**Rue Saint-Maurice 4
2525 Le Landeron**

Tél. 032 751 68 08, Fax 032 751 68 09
E-mail: gasser.notaire@net2000.ch

voyages

Disneyland PARIS

2 parcs d'attractions

Disneyland Parc

Parc WALT DISNEY STUDIOS

Profitez d'une escapade avec le

Disneyland EXPRESS

Pour seulement Fr. 210.- adulte et Fr. 160.- enfant de 3 à 12 ans

Inclus: voyage de nuit en car grand confort,
entrée 1 jour à Disneyland,
1 nuit en chambre double avec petit
déjeuner, tour de Paris et TVA

Du 21 au 23 mars
Du 18 au 20 avril Pâques
Du 30 mai au 1^{er} juin Ascension
Du 6 au 8 juin Pentecôte



DÉPARTS: NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS

Parc Astérix

Profitez d'une escapade avec le

Car EXPRESS Astérix

Pour seulement Fr. 210.- adulte et Fr. 160.- enfant de 3 à 12 ans

Inclus: voyage de nuit en car grand confort,
entrée 1 jour au Parc Astérix, 1 nuit en
chambre double avec petit déjeuner,
tour de Paris et TVA

Du 18 au 20 avril Pâques
Du 6 au 8 juin Pentecôte
Du 25 au 27 juillet

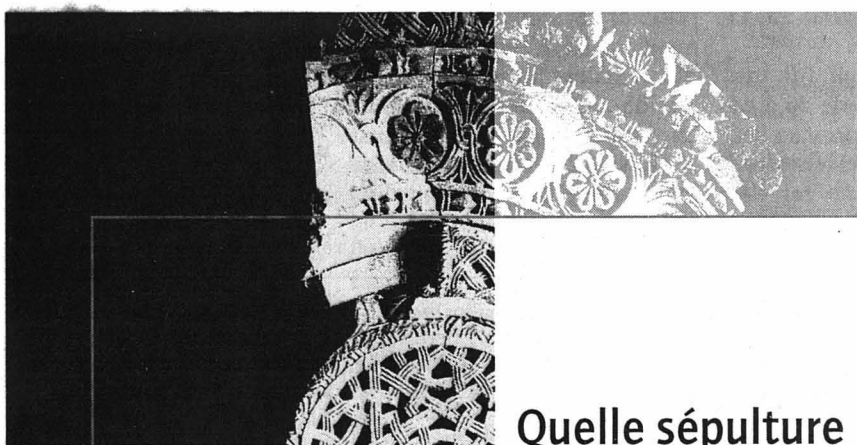


Denis Grize

Votre partenaire pour
tous vos déplacements
www.denis-grize.ch

Autocars & Minibus CH-1580 AVENCHES
Tél. 026 / 675 43 43 Fax 026 / 676 03 43

4x plus Une région, une
combinaison publicitaire!
L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL



professions
médicales

**ANGOISSES
DÉPRESSION**

Energéticien
thérapeute
vous aide à
retrouver équilibre
et joie de vivre.
Tél. 032 835 34 36

Une pigine
aux
grands
effets:
Donnez de
votre sang



Recrutez parmi

... 161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

apprentissage

**Home médicalisé
Les Charmettes**

Rue des Charmettes 8
2000 Neuchâtel

met au concours
un poste

d'apprenti(e) cuisinier(ère)

• Formation sur 3 ans
• Entrée en fonction: août 2003

Renseignements auprès de Monsieur Philippe
Jehan, chef de cuisine, tél. 032 732 91 91.

Adresser les offres manuscrites, copies des bulletins
scolaires et curriculum vitae à la Direction du
Home, Charmettes 8, 2000 Neuchâtel.

Laïcité et pluralisme confessionnel

**Quelle sépulture
pour les
défunts musulmans ?**

Bernard Soguel

conseiller d'état

Jean Grédy

président de CTIE

Thomas Facchinetti

délégué aux étrangers

Neuchâtel

Lundi 17 février 2003
à 20h

Grand auditoire
de la faculté des sciences,
Rue Emile-Argand 11, Unimail

La Chaux-de-Fonds

Mercredi 19 février 2003
à 20h

Club 44, Rue de la Serre 64

Org. département de l'économie publique

Vous désirez évoluer professionnellement au sein d'une
entreprise ayant la dimension nécessaire pour vous
ouvrir les portes vers l'avenir?
Cherchez pour votre région une

COLLABORATRICE

en qualité de conseillère en beauté

- Vous êtes passionnée par l'esthétique.
- Vous aimez les contacts humains.
- Vous avez une présentation soignée.
- Vous êtes de nationalité suisse ou permis C.
- Vous possédez un permis de conduire.

Nous vous offrons:

- Une formation de base et en cours d'emploi (aussi pour débutantes).
- Une motivation permanente et une promotion encouragée.
- Une ambiance de travail sympathique et dynamique.
- Un taux d'activité variable à 100%, 80% ou 60%.
- D'excellentes prestations salariales et sociales.

Recherchez-vous également cette satisfaction
professionnelle?

Alors n'hésitez pas, adressez-nous votre curriculum vitae
ou contactez-nous directement au tél. 032 721 15 81.

PREDIGE S.A., Ressources Humaines,
route de Cossonay 196, 1020 Renens
E-MAIL info@predige.ch

028-388212/DUO

022-598509/DUO

028-388169

L'argent entre les piquets

Ski alpin ■ Silvan Zurbriggen sacré vice-champion du monde de slalom derrière Ivica Kostelic. Les deux manches de feu du Valaisan ont bronzé Giorgio Rocca!

Saint-Moritz
Patrick Turuvani

Personne n'aurait misé un clou sur lui, même tout vieux, tout rouillé, tout tordu. On le voyait bien dans les 15, peut-être dans les 10 avec quelques «si» et pas mal de chance. On a eu tout faux. Et vous savez quoi? On est vachement content! Hier, Silvan Zurbriggen (22 ans le 15 août prochain) est devenu vice-champion du monde de slalom. Un exploit que la Suisse attendait depuis la médaille d'or du Neuchâtelois Georges Schneider lors des Mondiaux d'Aspen, aux Etats-Unis, en 1950...

Seul Ivica Kostelic, déjà trois fois vainqueur cette saison en Coupe du monde, aura donc réussi à devancer celui qui porte le même nom que Pirmin, à quatre degrés de parenté près. Silvan avait déjà un patronyme, pas forcément évident à porter quand on est skieur. Depuis hier, le bougre a également un prénom. Et un visage.

Déclat à Kitzbühel

En fait, il faut remonter jusqu'à Kitzbühel de cette année pour découvrir le vrai déclat du bonhomme. En Autriche, Silvan Zurbriggen était remonté de la 23e à la septième place finale au gré d'une seconde manche durant laquelle il avait signé le meilleur chrono. «Cette perfor-

CLASSEMENT

Saint-Moritz (GR). Slalom messieurs: 1. Kostelic (Cro) 1'40"66. 2. Zurbriggen (S) à 0"33. 3. Rocca (It) à 0"36. 4. Raich (Aut) à 0"46. 5. Pranger (Aut) à 0"59. 6. Miller (EU) à 0"88. 7. Palander (Fin) à 1"24. 8. Stiansen (No) à 1"45. 9. Aamodt (No) à 1"61. 10. Larsson (Su) à 1"63. **Puis:** 21. Imboden (S) à 2"29. 30. Albrecht (S) à 4"18. /si



Silvan Zurbriggen (à droite) laisse éclater sa joie avec le Croate Ivica Kostelic: l'argent peut parfois faire le bonheur.

PHOTO KEYSTONE

mance n'avait ouvert les yeux, souffle le Valaisan. Depuis lors, je me doutais bien que quelque chose serait possible à Saint-Moritz. Mais de là à songer à une médaille...» Son regard se perd dans la masse de journalistes agglutinée autour de lui. Il garde le silence. Ne sait pas trop ce qu'il doit faire. «Vous savez, tout est nouveau pour moi.» Pour un peu, il s'excuserait presque!

Silvan Zurbriggen a suivi toute la filière avant d'explorer au niveau mondial. En 1996, à l'âge de 15 ans, il coupe les ponts avec sa famille pour aller s'enfermer dans l'académie sport-études de Stams, près d'Innsbruck, en Autriche. Trois ans plus tard, c'est à Engelberg qu'il dépose ses valises, pour trois ans cette

fois, après une année sabbatique forcée en raison d'une opération au dos. En mai 2002, au bout des heures de glisse et de cours, une maturité commerciale. Et un bagage technique alourdi de quelques kilos. L'homme est prêt à faire le saut. Il le fera. Champion du monde juniors de... descente en 2001, le Valaisan dispute son premier slalom de Coupe du monde à Kitzbühel une année plus tard. Le pied est dans l'engrenage. Le reste suivra, presque tout seul. Jusqu'à la (première) consécration d'hier.

«Pirmin? Une légende!»

Pour une première participation à des Mondiaux seniors, c'est plutôt pas mal!

«C'est génial! C'est la preuve que les Suisse peuvent aussi bien skier en slalom, sourit Silvan Zur-

briggen. J'ai réussi une bonne première manche. A vrai dire, j'ai même été un peu étonné de ma performance (réd.: septième avec le dossard 25). La seule à faire était de rester relax. Et de refaire la même chose en finale... où j'ai encore mieux marché! J'ai l'habitude de skier en Coupe du monde avec des gros numéros et sur des pistes très marquées. Aujourd'hui, j'ai su en tirer profit. Beaucoup de favoris ont connu des problèmes dans le mur. Pas moi! Un jour ça roule, un autre ça ne roule pas...»

Autre avantage: avoir pris part au combiné (cinquième). «Le slalom était plus court, mais c'est vrai que j'ai pu reconnaître la piste» admet le Valaisan. Qui envisage sérieusement de s'orienter davantage vers la vitesse. «Mon grand objectif est de pouvoir me lancer dans toutes les disciplines en Coupe du monde» lâche Silvan Zurbriggen. Comme Pirmin? Sourire gêné: «Personne ne pourra refaire ce qu'il a fait. C'était mon idole, je le regardais à la TV en rêvant! C'est une légende! Moi, je ne pense pas trop à ce rapprochement. Je veux juste skier pour moi.» /PTU

Un bon coup préparé

Le verdict du slalom a surpris tout le monde, sauf deux lascars: Ivica Kostelic et Silvan Zurbriggen! Le matin, lors de l'échauffement, le Valaisan a soufflé au Croate: «C'est toi qui va gagner!» Le futur champion a rétorqué: «D'accord! Mais toi tu seras deuxième!» Et le petit Suisse de répondre: «OK! Je signe!» Dans l'aire d'arrivée, les deux hommes se sont serrés dans les bras. L'air de dire: «On l'a fait...»

Le Croate (23 ans) a décroché le premier titre mondial masculin pour la Croatie,

et sa première médaille lors d'un grand rendez-vous. «Aux JO de Salt Lake City, ce n'était pas mon jour!». Reste qu'il ne veut pas (encore) se comparer avec sa soeur Janica. «Elle, c'est une vraie championne. Moi, je suis juste un bon skieur.» Autrement dit? «Des gars comme Miller, Kjus ou Aamodt sont des champions, ils courent et gagnent dans toutes les disciplines! En plus, ils sont toujours là lorsqu'on les attend! J'aimerais bien me lancer aussi en super-G et en descente. Je sais que je vais le faire. Mais je ne peux pas encore vous dire quand...» /PTU

Deuxième laurier pour Janica

Dames ■ Après le combiné, la Croate s'est adjugé le slalom avec une facilité déconcertante

Malgré un genou en compote et une épaule endolorie, Janica Kostelic n'a pas failli à sa réputation d'ogresse des disciplines techniques en s'imposant dans le slalom. La Croate a relégué ses poursuivantes à plus d'une demi-seconde.

Agressive mais néanmoins à créditer d'un ski d'une fluidité exceptionnelle, la guerrière des Balkans a effacé la concurrence.

Forte de son deuxième titre après celui conquis en combiné, Kostelic, au centre d'une polémique par rapport à son dédain présumé des Mondiaux, a désiré remettre les points sur les «i»: «Je n'ai jamais dit que je ne voulais pas de médaille mondiale. J'ai simplement déclaré que pour moi la priorité était le classement général de la Coupe du monde et que les championnats du monde passaient après cet objectif.» Au contraire de sa rivale, la

tenante du titre Anja Pärson n'a jamais été dans le rythme en première manche où elle s'est finalement classée quinzième à 1"60 de Kostelic. La Suédoise a pris tous les risques sur le second parcours. Elle a livré une véritable démonstration pour réaliser le meilleur temps de l'après-midi. Las pour elle, ce formidable effort s'est finalement révélé vain, la Scandinave échouant à 0"12 du podium.

Coupable d'un gros coup de frein sur la partie plate du tracé initial, Sonja Nef, sanctionnée du sixième rang de la matinée, n'a pu effectuer de remontée en seconde manche où elle a signé le dixième chrono à 1"05 de Pärson. Mal dans sa tête et sur ses skis, la jolie Appenzelloise ne pouvait cacher son ras-le-bol: «Cette course est à l'image du reste de ma saison. Je ne m'attendais certes pas à récolter une médaille, dans le sens que je n'ai

pas réalisé le moindre podium cette saison dans la discipline, mais je suis toutefois déçue.»

Marlies Oester n'a, pour sa part, pas répondu aux attentes suscitées par la médaille de bronze récoltée en combiné. Vingtième du premier parcours où elle a semblé rester scotchée à la piste, la blonde d'Adelboden s'est montrée impeccable sur le haut, l'après-midi. La Bernoise s'est malheureusement essoufflée sur le bas pour finalement se classer quatorzième. /si

CLASSEMENT

Saint-Moritz (GR). Slalom dames: 1. Kostelic (Cro) 1'39"55. 2. Schild (Aut) à 0"63. 3. Hosp (Aut) à 0"91. 4. Pärson (Su) à 1"03. 5. Ottosson (Su) à 1"39. 6. Nef (S) à 1"51. 7. Péquignot (Fr) à 1"75. 8. Fleiss (Cro) à 2"05. 9. Egger (Aut) à 2"07. 10. Poutiainen (Fin) à 2"11. **Puis:** 14. Oester (S) à 2"26. /si

HORSPISTE

Ah! les connaisseurs...

Les lecteurs des journaux neuchâtelois le reconnaîtront à son ancienne signature: FAZ. Le jeune homme a rompu avec l'écrit lors de son déménagement dans le Chablais, une région où l'on ne manque pas de flair. Cette semaine, le bougre était de piquet à Saint-Moritz pour le compte des radios régionales romandes. Samedi, lors de la deuxième manche du slalom dames, il a sorti la vérité qui tue: «De toute façon, c'est impossible de se foutre en bas sur une piste aussi facile.» Moins de trois portes plus loin, la Suisse Corina Grünfelder giclait dans le décor! Comme cinq autres concurrentes du groupe des 30 meilleures!

Il y a les connaisseurs et les autres...

Gare à la glace!

Il faut parfois se méfier des apparences. Ces jours-ci, les routes de Saint-Moritz ne sont plus enneigées. Ce qui ne les rend pas forcément moins glissantes. Le problème, c'est la pellicule de glace couleur bitume qui recouvre - parfois complètement - la chaussée. Il y a des endroits où il faut passer en force. Si on s'arrête à la montée, on est foutu. Comme tous ceux qui sont derrière! Samedi, Via Chavalera, on a vécu une belle petite gabegie. Ça patinait, ça reculait, ça se mettait de travers... Il a fallu le secours des forces de l'ordre pour tirer tous les conducteurs de leur sale pétrin.

Attention pour les piétons également. Comme nous le disait si bien un confrère: «Je ne sais pas si c'est la glace ou l'alcool, mais hier je me suis cassé la figure devant la station service!»

Un endroit pourtant idéal pour faire le plein...

Merci Madame!

C'est la première fois depuis l'édition de Val Gardena, en 1970, qu'aucune compétition n'a dû être repoussée en raison de mauvaises conditions climatiques lors d'un championnat du monde. Dame Météo a été clémente, comme toujours (ou presque) à Saint-Moritz. Seul le premier entraînement en vue de la descente masculine a dû être annulé. Ce qui a poussé les organisateurs à faire partir la deuxième séance malgré un temps presque identique... et permis à Franco Cavegn de sauver sa sélection. Le grand chef Karl Frehsner n'est pas revenu en arrière. Pourtant, on le répète: c'est Didier Défago qui aurait dû courir le samedi, pas le Grison.

Question à Swiss-Ski: et si la course avait eu lieu à Morgins?

Double interprétation

Dimanche, à l'occasion du slalom masculin, dernière épreuve des Mondiaux de Saint-Moritz, les organisateurs ont placé plusieurs «ratracs» sur les pistes de manière à former une grande croix suisse. Et de rappeler qu'en matière de médailles, les Helvètes se sont encore fait damer le pion par les Autrichiens, les Croates, les Américains, les Canadiens et les Suédois? /PTU

MÉDAILLES

	Or	Arg.	Bro.	Tot.
1. Autriche	3	5	1	9
2. Croatie	3	0	0	3
3. Etats-Unis	2	2	2	6
4. Canada	1	0	1	2
5. Suède	1	0	0	1
6. Suisse	0	2	2	4
7. Norvège	0	2	1	3
8. Italie	0	1	1	2

Voilà, c'est fini. La cérémonie de clôture a mis un terme aux championnats du monde 2003 de Saint-Moritz. Avant de tourner la page, un constat s'impose: les skieurs suisses n'ont pas vraiment répondu à l'attente - peut-être un peu folle, ou simplement chauvine - placée en eux.

Demi-échec

On n'est pas raisonnable, non plus. Depuis Crans-Montana en 1987, on pense toujours que «Mondiaux à la maison» va rimer avec «jolie moisson». Que pouic! Il a fallu déchanter. Quatre médailles, c'est peu. Trop peu en regard des talents rentrés bredouilles de leur partie de chasse. D'accord, la poisse s'est parfois mêlée de ce qui ne la regardait pas. On pense à ce bâton perdu par Sonja Nef lors de la première manche du géant, qui lui a probablement coûté une place sur le podium. Ou à ces deux quatrièmes places de Didier Cuèche (descente) et Ambrosi Hoffmann (super-G), ce der-

nier ayant vu filer la médaille pour quatre petits centièmes...

Au-delà de la malchance, les organisateurs grisons endossent une part de responsabilité dans le demi-échec helvétique, relativisé hier par l'incroyable exploit de Silvan Zurbriggen. En refusant de durcir leurs pistes avec des injections d'eau, comme cela se pratique couramment en Coupe du monde, ils ont sciemment coupé la branche sur laquelle reposaient les plus gros espoirs de tout un pays. Il est trop tard pour crier au scandale, mais on reste convaincu que le géant masculin, s'il s'était couru dans des conditions optimales (pour l'équipe de Suisse), n'aurait pas débouché sur le fiasco de mercredi dernier. Quand on sait qu'un invité n'aime pas trop le pouding (c'est juste un exemple), la moindre des politesses est de lui servir un dessert - quelques boules de glace... - qu'il aura davantage de plaisir à descendre...

Patrick Turuvani

COMMENTAIRE

AVIS MORTUAIRES

CRESSIER

Monsieur et Madame Jean-Pierre et Sylviane Masel, à Morat:
Monsieur Raoul Masel, à Bulle,
Madame et Monsieur Géraldine et Steven Curty-Masel,
à Morat,
Monsieur Emanuel Masel, à Morat;
Madame Alice Wälti et famille, à Büren a/A,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marie MASEL
née WÄLTI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, survenu dans sa 87^e année.

2088 Cressier, le 13 février 2003.
(Home St-Joseph)

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Cressier, mardi 18 février, à 14 heures, suivie de l'inhumation des cendres.

Domicile mortuaire: Home St-Joseph, Cressier

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA CHAUX-DE-FONDS



Ton courage nous a servi d'exemple
et ta gentillesse nous donnera la force
de supporter ton absence.

Madame Renata Mazzoleni Baretti
Roland Mazzoleni et Nathalie Graf
Nicola Mazzoleni et Vanessa Spichiger

Madame Liliane Bandelier Baretti

Les familles Mazzoleni en Italie
Les familles Baretti en Italie

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Camillo MAZZOLENI

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé subitement à l'affection des siens jeudi, dans sa 64^e année.

La Chaux-de-Fonds, le 13 février 2003.

Un office religieux sera célébré en l'Eglise du Sacré-Cœur de La Chaux-de-Fonds, le lundi 17 février à 18 heures.

L'inhumation aura lieu à Ponte Giurino/Berbenno, Italie.

Domicile de la famille: rue des Fleurs 26
2300 La Chaux-de-Fonds

MONTALCHEZ

Marinette et Eric Jeanmonod-Burgat et leurs enfants
Annette, Pierre-Alain, Michel et Cédric à Montalchez
Bérangère Porret-Burgat et famille à Montalchez
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle
Rose-Marie BURGAT

leur chère tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 91^e année.

2027 Montalchez, le 16 février 2003.

L'Eternel est mon berger:
Je ne manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts pâturages.
Il me dirige près des eaux paisibles.

Ps. 23: 1-2

L'enterrement aura lieu à Saint-Aubin le mardi 18 février.
Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose au pavillon de l'Hôpital de la Béroche.

Adresse de la famille: Marinette et Eric Jeanmonod-Burgat
2027 Montalchez

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

LES ÉTATS CIVILS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Naissances - 29.01. Pitton, Alyssa, fille de Pitton, Christophe et de Pitton née Fontana, Céline. 31. Aprile, Ilenia, fille de Aprile, Dino et de Aprile née Sciarillo, Marina; Rocha Ferreira, Joana, fille de Rodrigues Ferreira, Armindo et de da Rocha Rodrigues, Ana Paula; Hänni, Noah, fils de Hänni, Emmanuel et de Hänni née Del Mastro, Miriam. 01.02. Eggs, Oriane Marie Liliane, fille de Eggs, Roland et de Fatton Eggs née Fatton, Marie Anik; Paupe, Juliane Anaïs, fille de Paupe, Alain Joseph Germain et de Paupe née Parel, Claudia Marilyn; 03. Pereira Pais, Joana Sofia, fille de Castro de Sousa Pais, Jorge Miguel et de Correia Pereira Pais, Zelinda Maria; Fahrni, Marina Chantal, fille de Fahrni, Emmanuel et de Fahrni née Fragnière, Sandrine Hélène. 04. Farine, Noah, fils de Farine, Denis Pierre-André et de Farine née Nicoulin, Sarah Pascale Danièle. ■ **Décès** - 01.02. Dick, née Niccod, Juliette Madeleine, 1914, veuve de Dick, Walter Clemens; Lambelet, Claude, 1923; Zürcher, Michel Fernand, 1927, époux de Zürcher née Berthe, Léa Antoinette Marie Louise. 02. Manini, Jean Pierre, 1936, époux de Manini née Beutier, Janie Patricia. 03. Prétot, Francis Louis, 1931, époux de Prétot née Scherly, Liliane Jacqueline; Nussbaum, Henri Ami, 1912, époux de Nussbaum née Bouille, Rachel Eugénie; Robert, Paul Ernest, 1926, veuf de Robert née Tschanen, Marie Louise. 04. Kebeli

née Meylan, Andrée Marie, 1931, épouse de Kebeli, Mustafa. 05. Lусi, Jean François Joseph, 1964; Gilardi née Jeanneret, Madeleine Edith, 1927, épouse de Gilardi, Charly William; Guyot née Boccalini, Emilie, 1911, veuve de Guyot, Fernand Gilbert; Müller, Claude Marcel, 1931, époux de Müller née Eggmann, Jacqueline Hélène.

DISTRICT DU LOCLE ■ Naissances - 16.01. Borrani, Massimo Marcello-Paolo, fils de Borrani, Marco Faliero Attilio et de Finazzo, Francesca Paola, au Locle. 17. Tschumi, Maxime Nasser Jean-Marc, fils de Tschumi, Antoine et de Tschumi née Bailly, Tatiama Yasmine, au Locle; Aineto, Flavio Bruno, fils de Aineto, Gilles Xavier Charles et de Aineto née Baptista Figueiredo, Fernanda Maria, au Locle. 29. Nussbaum, Bryan, fils de Nussbaum, Dominique Roger et de Nussbaum née Manivanh, Chansamone, au Locle. 1.2. Da Silva, Andony, fils de Da Silva, Rui Miguel et de Da Silva née Da Silva Ferreira, Angela Maria, au Locle. 3. Fahrni, Marina Chantal, fille de Fahrni, Emmanuel et de Fahrni née Fragnière, Sandrine Hélène, au Locle. 7. Aeschlimann, Cédric Lionel, fils de Aeschlimann, Martial Rémy et de Aeschlimann née Trolliet, Sylvie, à La Chaux-du-Milieu. ■ **Mariages** - 30.01. Sajeva, Giuseppe et Rustico, Vanessa, au Locle. 31. Matusiak, Christophe et Diacon, Nathalie, au Locle. ■ **Décès** - 14.01. Devaud, Joseph François, 1923, époux de De-

vaud née Lombardi, Lucia, au Locle. 15. Fleuti née Gremaud, Jeanne Marie Marthe, 1934, épouse de Fleuti, Marcel André, au Locle. 16. Gobbi, Ernesta, 1921, veuve de Bresciani, Primo, au Locle. 17. Mulinacci, Angela, 1923, épouse de La Valle, Renato, au Locle. 20. Bachmann née Schneider, Laure Yvette, 1929, épouse de Bachmann, Roger Ali, à La Brévine; Comte, Marie-Louise, 1911, aux Brenets. 29. Chédél née Othenin-Girard, Agnès Hélène, 1908, veuve de Chédél, Paul Louis, au Locle; Tavanti-Tommasi née Staub, Berthe Susanne, 1917, veuve de Tavanti-Tommasi, Corrado Leonardo, au Locle. 4.2. Chollet, André, 1916, époux de Montandon Chollet née Montandon, Marcelle, au Locle. Kebeli née Meylan, Andrée Marie, 1931, épouse de Kebeli, Mustafa, au Locle; Emanuelli, Maria Nives, 1928, aux Ponts-de-Martel. 5. Antoine, Félix, 1928, au Locle; Dängeli née Roux, Cécile Georgette, 1910, veuve de Dängeli, Fritz, au Locle. 8. Miserez, René Henri, 1922, époux de Miserez née Vaudroz, Huguette Nancy, aux Brenets; Aubry, Abel Auguste Stephan, 1911, au Locle. 10. Lenzin, Editha, 1911, au Locle.

LA SAGNE ■ Décès - 10.01. Lüthi, Marthe-Alice, 1911, veuve de Lüthi, Christian. 22. Huguenin-Elie, Rivo-Antoine, 1980.

LES BRENETS ■ Décès - 20.01. Comte, Marie Louise. 26. Jeanneret, Marie Odette (à La Chaux-de-Fonds).

LES PONTS-DE-MARTEL ■ Naissances - 20.01. Parlier, Emiliyas, fils de Parlier, Fabien Stéphane et de Parlier née Mitta Lindo, Manuela Maria (à La Chaux-de-Fonds). 26. Barras, Bruno Elie, fils de Barras, Christophe Gabriel et de Barras née Sauser, Sandra Monique. ■ **Décès** - 07.01. Bachofner, Ernest, 1917, veuf de Bachofner née Etter, Marie (à La Chaux-de-Fonds). 09. Wac-

ker, Edmond Théo Alfred, 1911, époux de Wacker née Gautier, Marianne Françoise. 21. Cossu, Franco, 1943 (à La Chaux-de-Fonds).

LE FAIT DIVERS

COLOMBIER ■ Contre une voiture en stationnement. Hier à 11h20, une voiture conduite par une habitante de Peseux, âgée de 58 ans, circulait sur la rue du Sentier, à Colombier, en direction de Bôle. A la hauteur du No 23, sa voiture dévia sur la droite de la chaussée et heurta une voiture régulièrement stationnée. Blessée, la conductrice a été conduite en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm-réd



AVIS DE NAISSANCES

Attention Mesdames
le dieu de l'amour est né
il s'appelle

Matteo

il pèse 3730 gr et mesure
déjà 50 cm.
Nicole, Tatiana, Myriam
et Giorgio
ont l'immense joie d'annoncer
son arrivée
le jour des amoureux
le 14 février 2003.

Famille OLIVIERI Niño Parra
Rue du Collège 14
2520 La Neuveville

Un grand Merci à toute l'équipe
de la maternité de Pourtalès.

Johan et Cindy
ont l'immense joie d'annoncer
la naissance de leur
petite sœur

Eva

le 14 février 2003
à la maternité de Pourtalès

Sandra et Alain KRAMER
(Mantoan)
Couviers 20
2074 Marin

Zoé a la grande joie
d'annoncer la naissance
de sa petite sœur

Romane

le 15 février 2003
à la maternité de Landeyeux.
Famille BOVAY-MEYLAN
Colombier

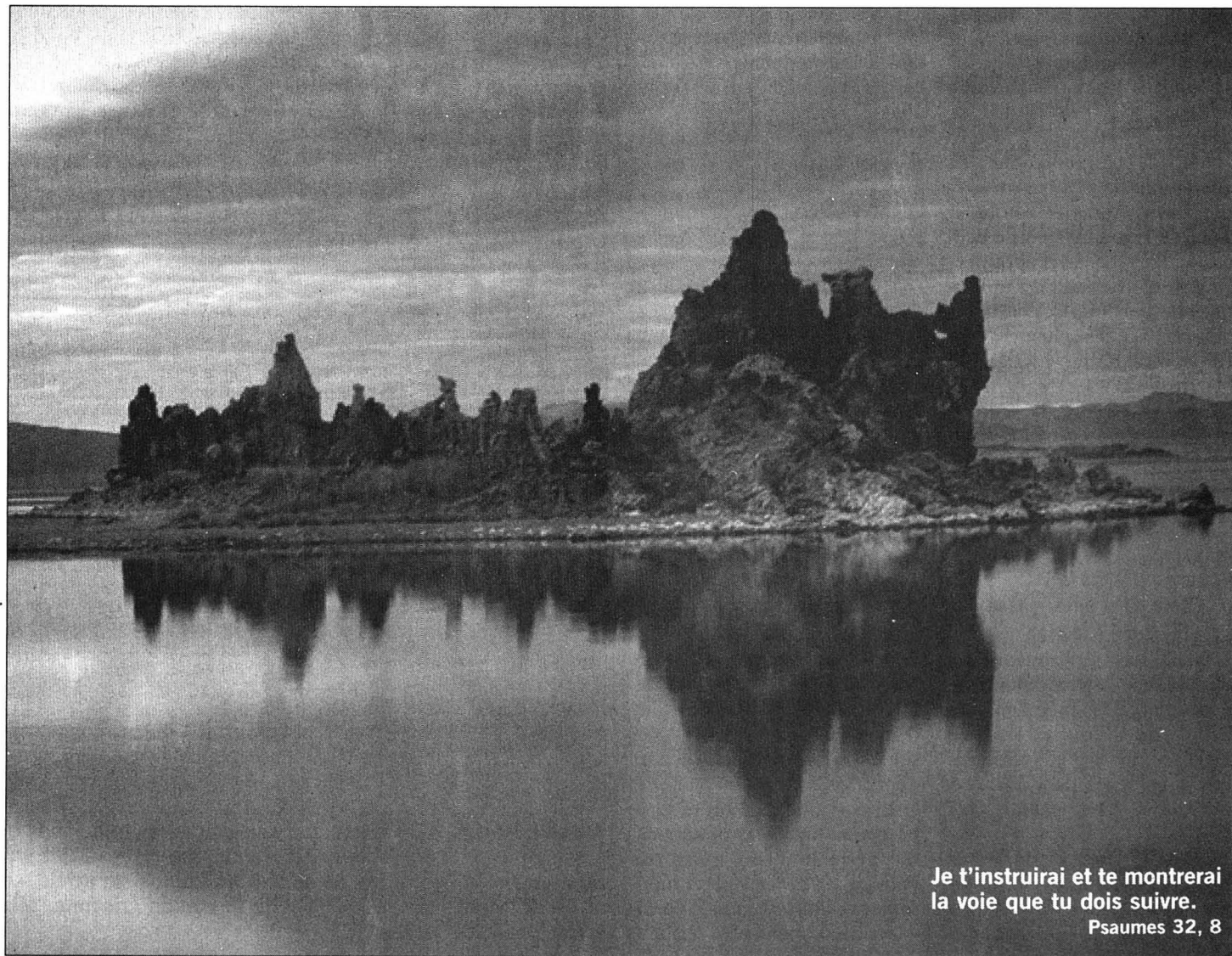
AVIS DE REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui l'ont si chaleureusement entourée lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

Georges HUGUENIN

leur exprime sa sincère et profonde reconnaissance.
Neuchâtel, février 2003.



Je t'instruirai et te montrerai
la voie que tu dois suivre.
Psaumes 32, 8

Pompes
Funèbres

Arrigo

032 731 56 88

Votre conseiller
en assurance décès

Rue de Neuchâtel 35
2034 Peseux

DÉLAI jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures exclusivement,
du lundi au vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42
fax 032 729 42 43

dès 17 heures
du lundi au vendredi et durant le
week-end et les jours fériés:

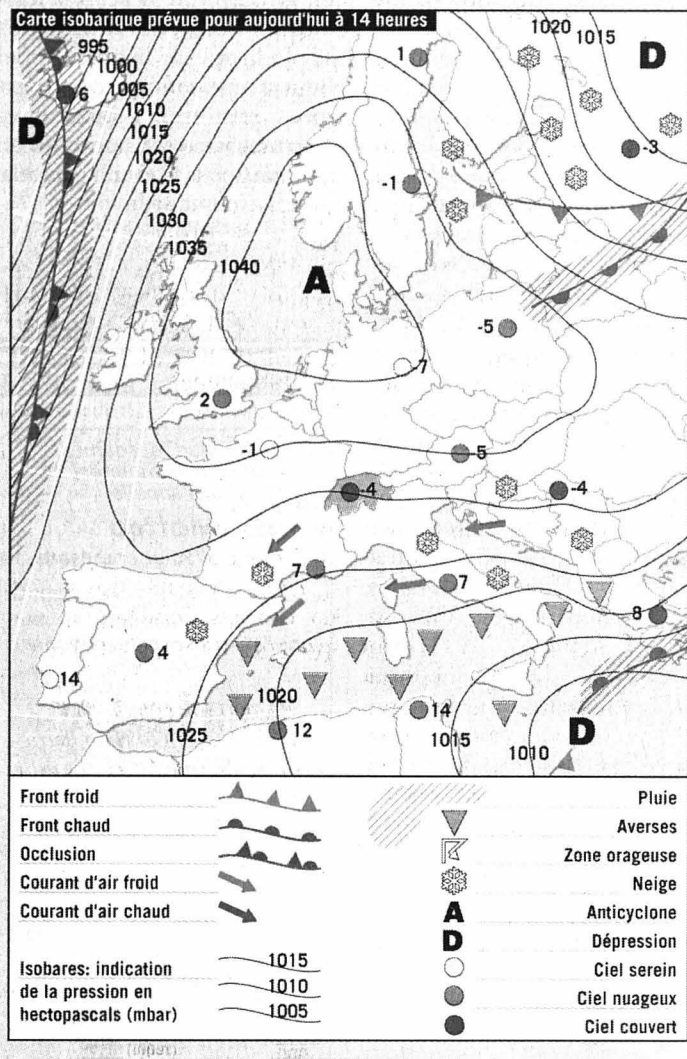
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 00
fax 032 723 53 09

AUJOURD'HUI

Du réchauffé dans la froidure

Situation générale: si le soleil des hauteurs vous a séduit la semaine dernière, eh bien, attendez-vous à vivre une semaine du même tonneau. Le somptueux anticyclone est vissé des îles Britanniques à la Scandinavie et jusqu'à la mer Noire.

Prévisions pour la journée: l'intermédiaire nuageux d'hier s'estompe et la bise faiblit. A part cela, il y a les sempiternels stratus, encore assez hauts pour s'infiltrer gaïement dans les vallées, alors qu'au-dessus, le soleil brille. Vous grelottez, avec un mercure qui culmine à moins 2 en plaine et à moins 5 à 1000 mètres et des vents d'est qui accentuent la sensation réfrigérante. Les prochains jours: ensoleillé sur les reliefs, stratus sur le Plateau. Nettement moins froid. **Jean-François Rumley**



Fête à souhaiter
Sylvain

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: -2°
Boudry: -2°
Cernier: -4°
Fleurier: -4°
La Chaux-de-Fonds: -5°
Le Locle: -5°
La Vue-des-Alpes: -6°
Saignelégier: -5°
St-Imier: -4°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: très nuageux, 1°
Berne: très nuageux, -4°
Genève: neige, -2°
Locarno: très nuageux, 1°
Sion: très nuageux, 0°
Zurich: neige, -4°

... en Europe

Athènes: très nuageux, 9°
Berlin: beau, -3°
Istanbul: peu nuageux, 4°
Lisbonne: beau, 9°
Londres: très nuageux, 2°
Madrid: beau, 6°
Moscou: peu nuageux, -9°
Paris: peu nuageux, 2°
Rome: beau, 10°

... et dans le monde

Bangkok: variable, 35°
Le Caire: ensoleillé, 19°
Johannesburg: variable, 28°
Miami: ensoleillé, 27°
Pékin: ensoleillé, 12°
Rio de Janeiro: variable, 29°
San Francisco: pluvieux, 15°
Sydney: variable, 32°
Tokyo: pluvieux, 9°

Soleil

Lever: 7h35
Coucher: 17h59

Lune

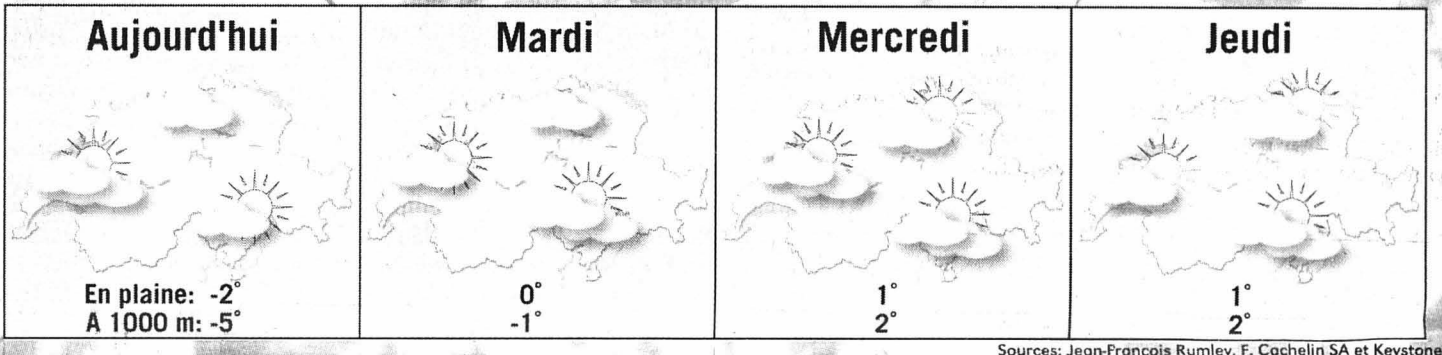
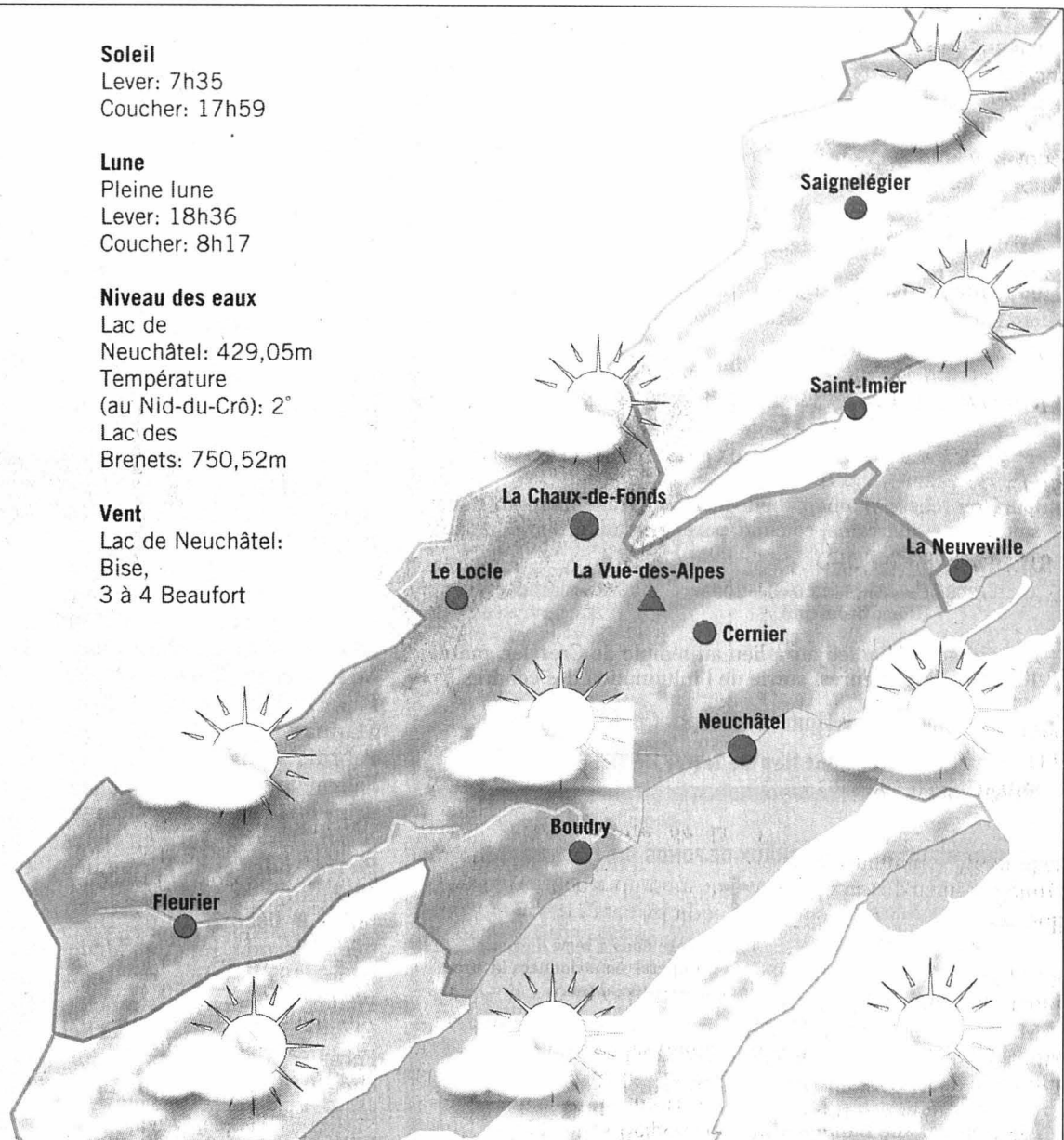
Pleine lune
Lever: 18h36
Coucher: 8h17

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,05m
Température (au Nid-du-Crô): 2°
Lac des Brenets: 750,52m

Vent

Lac de Neuchâtel: Bise, 3 à 4 Beaufort



Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

17 février 1934: mort d'Albert Ier de Belgique

Né à Bruxelles en 1875, Albert de Belgique succéda en 1909 à son oncle Léopold II, qui avait su donner à son pays le rang de puissance européenne et coloniale. Il prit, au côté des Alliés, une part très active à la guerre de 1914-1918, tant sur le plan militaire que sur le plan diplomatique, ce qui lui valut le surnom de «roi-chevalier». Après le conflit, il tenta de résoudre la crise économique et sociale et appuya la loi instituant le suffrage universel en Belgique. Albert Ier mourut accidentellement en 1934, lors d'une escalade à Marche-les-Dames. Marié à Elisabeth de Bavière, il avait eu trois enfants, dont Léopold III, qui lui succéda et régna jusqu'à son abdication en 1951, en raison de sa conduite en 1940, jugée équivoque par nombre de Belges.

Cela s'est aussi passé un 17 février

2002 - La guérilla maoïste au Népal lance la plus violente offensive jamais menée depuis le début de l'insurrection, en 1996, contre un commissariat et un aéroport dans le nord-ouest du pays, faisant 137 morts.

2001 - Un cargo, l'«East Sea», transportant 908 immigrants clandestins, dont 300 enfants, pour la plupart des

Kurdes irakiens, s'échoue volontairement sur une plage de Saint-Raphael après sept jours de traversée dans des conditions inhumaines. Des mesures humanitaires d'urgence seront prises aussitôt pour tous ces réfugiés, démunis de papiers d'identité et demandant l'asile politique.

1999 - Au cours de manifestations déclenchées par l'arrestation d'Abdullah Ocalan, quatre militants kurdes sont abattus par les agents de sécurité israéliens alors qu'ils tentaient d'occuper le consulat d'Israël, à Berlin.

1998 - Décès de l'écrivain allemand Ernst Junger, à l'âge de 102 ans.

1997 - Le navigateur français Christophe Auguin, sur son voilier «Géodis», franchit en vainqueur la ligne d'arrivée du Vendée Globe, en 105 jours, 20 heures, 31 minutes et 23 secondes, battant ainsi le précédent record détenu par Titouan Lamazou. Premier bombardement de l'aviation zairoise sur la ville de Bukavu, contrôlée par les rebelles Banyamulenge dans l'est zairois.

1996 - Un séisme de magnitude sept secoue l'est de l'Indonésie et une partie de la Nouvelle-Guinée: 90 morts. Décès, à l'âge de 85 ans, d'Hervé Bazin, écrivain et président de l'Académie Goncourt depuis 1973.

1993 - Michel Rocard propose «un big bang politique», qui permettrait de «bâtir, dès les législatives passées, un mouvement» ouvert aux écologistes, aux centristes et aux

communistes rénovateurs. Un ferry haïtien fait naufrage: 800 morts.

1992 - Un attentat en Irlande du Nord, revendiqué par l'IRA, fait sept morts.

1989 - Marrakech: le Maroc, l'Algérie, la Libye, la Tunisie et la Mauritanie créent l'Union du Maghreb arabe.

1987 - Des combats opposent à Beyrouth-Ouest des Chiites à des miliciens druzes et communistes pour le contrôle du secteur musulman.

1986 - Signature de l'«Acte unique» portant sur la réforme des institutions européennes

(abstention du Danemark, de la Grèce et de l'Italie).

1984 - De violents combats se poursuivent entre les forces irakiennes et iraniennes à 160 km à l'est de Bagdad, où la bataille a fait, en deux jours, plus de 4000 morts.

1979 - Début du conflit armé sino-vietnamien: des troupes chinoises, soutenues par l'aviation et des blindés, pénètrent au Vietnam.

1965 - La sonde américaine «Ranger 8» est lancée de Cap Canaveral (Floride) en direction de la Lune, sur laquelle elle s'écrasera trois jours plus

tard, après avoir retransmis plus de 7000 photographies.

1944 - Les forces américaines attaquent la garnison japonaise de l'atoll d'Eniwetok, dans le Pacifique.

1934 - Le roi des Belges, Albert Ier, trouve la mort au cours d'une escalade de rochers, à Marche-les-Dames (Belgique).

1916 - Les troupes françaises et britanniques occupent la colonie allemande du Cameroun.

1871 - En France, Adolphe Thiers devient chef du pouvoir exécutif.

1852 - La censure de la

presse est imposée en France dans le cadre d'une série de mesures répressives.

1813 - La Prusse déclare la guerre à la France.

1676 - Louis XIV conclut une alliance secrète avec le roi Charles II d'Angleterre.

1670 - La France signe une alliance défensive avec la Bavière.

1596 - Le duc de Guise empêche la prise de Marseille par les Espagnols.

1568 - Le sultan turc Soliman II fait la paix avec l'empereur germanique Maximilien II.

Ils sont nés un 17 février

- L'économiste anglais Thomas Robert Malthus (1766-1834);

- L'acteur français André Dussolier (1946)./ap

INSOLITE



A Saint-Moritz, il n'y a pas que sur les pentes enneigées que les sportifs se sont mesurés ce week-end. Hier, l'Allemand Harald Kronseder s'est en effet adjugé, avec son cheval Montalban, la 2e édition de la compétition de ski attelé - ou skijoring - mise sur pied par le Credit Suisse sur le lac gelé de la station grisonne. Mieux vaut ne pas avoir froid aux yeux...
PHOTO KEYSTONE

Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.